

BERNARD JAUMONT  
DANIEL LENÈGRE  
MICHEL ROCARD



# Le marché commun contre l'Europe

Face au défi des "multinationales"  
le socialisme sera européen  
ou ne sera pas

**SEUIL**

Coll. MichelRocard.org

~~France~~

Le Marché commun  
contre l'Europe

Coll. Michel Rocard.org

LE MUSEE  
DES  
ARTS  
DE  
PARIS

Coll. MichelRocard.org

Bernard Jaumont Daniel Lenègre  
Michel Rocard

# Le Marché commun contre l'Europe

Editions du Seuil

27, rue Jacob, Paris VI<sup>e</sup>

Ont participé également à la rédaction de cet ouvrage  
Michel Breton, Jean-Pierre Dubois, Paul Ramadier

© Éditions du Seuil, 1973.

La loi du 11 mars 1957 interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

## Introduction

Une des plus vastes mystifications de l'histoire aura sans doute été l'identification de l'Europe avec la construction issue du traité signé à Rome en 1957, officiellement appelée « Communauté économique européenne », que l'expression populaire désigne fort justement comme le « Marché commun » et qui n'est en fait rien de plus qu'une union douanière.

Tout le monde, ou presque, a participé à cette duperie ou en a été victime. Que les auteurs du traité et les gouvernements signataires aient favorisé la confusion lorsqu'ils ne l'ont pas organisée : c'est de bonne guerre. Mais le paradoxe est que tous les pays qui refusent d'entrer dans le Marché commun et pratiquement toutes les oppositions entretiennent l'imposture. Pour tout le monde, depuis des années, rejeter, critiquer ou refuser les mécanismes du traité de Rome, c'est être hostile à la construction de l'Europe au nom du nationalisme le plus étroit. Au contraire, on ne peut vouloir bâtir l'Europe, la rendre indépendante des Etats-Unis et de l'URSS qu'en se déclarant partisan d'un élargissement, d'un approfondissement ou d'un développement du Marché commun. L'unanimité est à peu près réalisée sur ce point, de De Gaulle à Heath, de Lecanuet à Adenauer, de Marchais à Mansholt et de Mitterrand à Schumann : pour les uns comme pour les autres, il n'y a que deux options possibles : le nationalisme ou le Marché commun. Le référendum du 23 avril, en France, a été une remarquable illustration de cette situation ; les débats qui

se sont déroulés en Grande-Bretagne, en Irlande, en Norvège ou au Danemark sur l'entrée de ces pays dans le Marché commun ne le sont pas moins.

La réalité est très exactement à l'opposé de cette conception. Pendant quelques dizaines d'années les pays d'Europe occidentale ont vécu sous un régime où le capitalisme était assorti d'une idéologie nationaliste dont l'expression politique était l'Etat national et dont la traduction économique était le protectionnisme et l'interventionnisme. Au nom du nationalisme, l'Etat protégeait les entreprises locales contre leurs concurrents étrangers et s'efforçait de leur assurer à l'extérieur le contrôle d'un empire ou au moins celui d'un marché. Cet ensemble a été bien évidemment renforcé par les deux guerres mondiales et par les périodes de reconstruction qui les ont suivies.

Aux alentours des années 1950, les bases du capitalisme national ont commencé d'être sapées par le développement des très vastes entreprises, le plus souvent d'origine américaine, qui ont poursuivi leur croissance sur un plan de plus en plus international : ces entreprises multinationales ne pouvaient qu'entrer en conflit avec des structures étatiques cherchant à faire prévaloir les intérêts des firmes locales. En même temps, l'effondrement des impérialismes européens (plus particulièrement français et britannique) rendait parfaitement anachronique le maintien des anciens pouvoirs d'Etat dans des pays qui n'avaient plus les moyens de leurs ambitions.

Ne pouvant plus compter sur des gouvernements, désarmés et impuissants devant les nouvelles formes d'intervention des firmes multinationales, les entreprises plus modestes ont essayé de recréer sur une échelle plus vaste, celle des six pays, puis des dix devenus neuf, les mécanismes qui les avaient si bien servies jusque-là.

Mais pour qu'une véritable communauté européenne sorte de ce projet, il aurait fallu qu'un même objectif ou du moins un même intérêt unisse ses promoteurs, et les oppose au monde extérieur. Or le seul point commun

entre les firmes européennes, c'est la recherche du profit : c'est un objectif qu'elles partagent avec l'ensemble du monde capitaliste et sur lequel ne peut par conséquent se fonder aucune solidarité spécifiquement européenne. Ce que l'on a appelé la « construction européenne » s'est fait en réalité contre le nationalisme, mais aussi contre l'Europe, au nom de la libre entreprise, au profit par conséquent du capitalisme en général, quelle que soit sa nationalité et plus encore au profit de celui qui n'en a pas.

C'est très exactement cela que traduit le Marché commun : son rôle a été uniquement de faire disparaître les différentes politiques protectionnistes, pour faire place au jeu de la libre concurrence. A l'ancienne trinité nationalisme, Etat-nation, protectionnisme, il a substitué une nouvelle trilogie fondée sur le libre-échange, un embryon de gouvernement uniquement chargé de faire disparaître ce qui pourrait empêcher le bon fonctionnement de l'économie de marché, et sur une idéologie qui n'est rien d'autre que la recherche du profit.

Pas la moindre trace d'Europe dans tout cela, bien au contraire : le schéma prévu par le traité de Rome est celui qui favorise le plus les entreprises multinationales. Elles tendent en effet à contrôler les activités de l'ensemble du monde capitaliste, appliquant leur propre stratégie à travers tous les pays sans que les préoccupations nationales interviennent en quoi que ce soit dans leurs équations. Dans un tel système, l'Etat n'est plus un centre d'arbitrage entre intérêts locaux : il tend à n'avoir pour rôle que d'assurer les conditions de fonctionnement de l'économie de marché, par la diffusion de l'idéologie du profit (par l'éducation et l'information) et par la répression contre ceux qui la refusent (par l'intermédiaire de la police, de la justice, et éventuellement, de l'armée). C'est à cela que se limite chaque jour davantage l'action des gouvernements nationaux et les institutions créées par le traité de Rome n'ont pas d'autre ambition.

Dès lors, il est tout à fait logique qu'une politique européenne n'ait pu être définie et exécutée dans aucun secteur, si ce n'est le secteur agricole. Encore faut-il bien voir que l'existence d'une politique agricole commune n'est, elle aussi, que la conséquence normale du rôle joué par le Marché commun qui est de faciliter l'adaptation des structures économiques européennes aux nécessités du capitalisme international moderne. Dans le secteur industriel, dans le tertiaire, il suffisait de faire tomber les barrières nationales et les entraves au jeu de la concurrence pour que les entreprises se concentrent sous la houlette des plus puissantes. Dans l'agriculture au contraire, les exploitations étaient le plus souvent trop faibles, les structures trop archaïques pour que la concentration se fasse rapidement par le seul jeu des lois du marché. Et l'objectif de cette politique commune (celui en particulier d'une politique des prix qui semblerait autrement parfaitement aberrante) c'est de faciliter la concentration en fournissant aux plus favorisés des superprofits grâce auxquels ils peuvent s'assurer le contrôle des exploitations voisines. Mais ces mécanismes jouent indifféremment au profit des entreprises les plus puissantes sans aucune considération de nationalité. Les filiales européennes de la Libby's ou de United Fruit, ou des firmes extérieures au Marché commun, telles que Nestlé, en bénéficient tout autant que les autres, au détriment des petits exploitants qui sont, en l'occurrence grandement exploités par ces firmes qui les utilisent à peu près comme de la « main-d'œuvre à domicile ».

Si dans l'agriculture la modernisation se fait par l'intermédiaire d'une politique interventionniste, dans les autres secteurs au contraire, aucune politique commune n'a été, ni ne sera possible : l'exemple le plus frappant est sans doute celui de l'énergie atomique, où Euratom n'est plus que le symbole dérisoire des illusions de quelques naïfs, cependant que tous les pays d'Europe occidentale, qu'ils appartiennent ou non au Marché commun, ne sont que l'enjeu d'une fantastique bataille entre

géants mondiaux : Westinghouse, General Electric, Siemens-AEG... Mais ailleurs l'échec ou l'inexistence de toute action commune est aussi caractéristique : que ce soit pour la recherche scientifique en général, pour l'informatique, la recherche spatiale ou l'énergie, l'Europe est résolument absente. Les décisions résultent du sursaut d'un nationalisme moribond qui peut l'emporter au moins provisoirement (en France, l'achat de Bull par General Electric malgré le veto de De Gaulle, le contrôle du groupe Schneider par Westinghouse malgré l'opposition de Pompidou ont montré que quand le gouvernement décide que l'intérêt de la France exige une solution nationale, cela signifie simplement qu'il faudra deux ans de négociations supplémentaires pour parvenir à un résultat diamétralement opposé), le plus souvent elles sont l'application d'un accord entre deux entreprises ou l'exécution de la stratégie d'une seule firme multinationale capable d'imposer sa volonté. Mais jamais, en aucun cas, alors que le traité de Rome est en vigueur depuis quinze ans, une solution n'a été appliquée au nom d'une conception proprement européenne, dès lors qu'elle s'opposait soit à l'intérêt national de l'un des pays membres, soit à celui d'une grande firme.

Et que l'on ne dise pas que l'unification en cours ou envisagée des réglementations applicables, dans les pays membres, aux transports, aux assurances ou aux brevets, constitue des exceptions prouvant que des politiques européennes sont possibles et qu'elles seront de plus en plus fréquentes : il ne faut pas confondre l'harmonisation des conditions techniques de la production et des échanges avec une politique, c'est-à-dire avec la définition d'objectifs déterminés pour des raisons autres que la recherche du profit, et imposés éventuellement contre la volonté des entreprises multinationales : l'harmonisation des réglementations n'est au contraire qu'une facilité apportée aux firmes dont les activités s'étendent sur le territoire de plusieurs Etats et elle s'applique bien évidemment sans considération de nationalité.

L'absence ou la disparition de toute politique européenne commune ne représente ni les difficultés inhérentes à la mise en œuvre de toute vaste entreprise, ni un échec dû à la mauvaise volonté ou l'incompétence des responsables, pas plus qu'à l'opposition entre des gouvernements plus ou moins « partisans de l'Europe ». En réalité, aucune politique commune ne peut sortir du traité de Rome. N'ayant pas d'autre objectif que la réalisation des conditions les plus favorables au développement de l'économie de profit, il ne peut servir qu'à créer un Marché commun à la disposition du capitalisme en général et ne renferme aucun élément permettant de faire prévaloir un point de vue « européen ». La seule disposition qui puisse jouer en ce sens est l'existence d'un tarif extérieur commun ; c'est une arme qui permet de protéger les producteurs de la Communauté contre la concurrence venant de l'extérieur, mais elle n'a d'efficacité qu'à l'encontre de ceux qui veulent exporter des marchandises vers l'Europe ; elle n'a au contraire aucun effet sur les techniques qui consistent à contrôler financièrement une entreprise ou tout un secteur d'activité et à les intégrer dans un ensemble juridique, économique, financier dont les intérêts ne sont que partiellement en Europe et où les décisions sont prises en fonction de l'intérêt de tout le groupe. Ce qui signifie que le tarif extérieur commun donne une protection relative contre les formes les plus anciennes, les moins élaborées et finalement les plus faibles, de la concurrence étrangère : il est sans effet contre les nouveaux modes d'action des firmes multinationales. Cela confirme que tous les mécanismes du Marché commun ne jouent que pour faciliter l'application des lois du capitalisme, c'est-à-dire pour rendre plus aisé le triomphe du plus puissant ou du plus favorisé.

Il ne faut pas s'y tromper et ce serait une grave erreur de penser qu'on peut remédier à l'absence de politique européenne commune en renforçant les pouvoirs des institutions de Bruxelles, en créant un Parlement élu

au suffrage universel et un exécutif responsable devant lui : plus les institutions communautaires auront de pouvoirs, plus elles les exerceront pour démanteler et faire disparaître ce qui peut entraver le développement du capitalisme sauvage. Toute décision qui irait à l'encontre des mécanismes du marché ne pourrait être prise qu'en fonction de critères qui sont absents du traité de Rome et au nom d'une idéologie qui serait contraire à celle qui est sous-jacente au Marché commun. C'est-à-dire qu'il ne s'agirait plus seulement d'un problème institutionnel consistant à augmenter les attributions des organes communautaires : c'est tout l'ensemble qu'il faudrait construire sur des bases entièrement différentes.

Pour l'immédiat, c'est essentiellement des conséquences de l'application du traité de Rome qu'il faut se préoccuper parce qu'elles ont des effets inquiétants à la fois sur la vie quotidienne de l'ensemble de la population et sur les possibilités de parvenir à créer une communauté qui soit véritablement européenne.

Il est indéniable que la concentration de la production, la modernisation des techniques, l'accroissement de la rentabilité dont le Marché commun a été un des facteurs, ont augmenté le niveau moyen de la consommation dans les pays de la Communauté. Mais cela est vrai seulement pour ceux qui se maintiennent dans le courant de l'expansion. Parallèlement et par les mêmes mécanismes, la différence s'est considérablement accrue entre les régions les plus favorisées et les autres, entre les secteurs de pointe et les secteurs retardataires. Comme toujours, l'accélération de la croissance capitaliste a pour effet d'écraser les plus faibles, les plus défavorisés, les plus pauvres. Pour les autres, l'incontestable accroissement du pouvoir de consommer a pour contrepartie l'aggravation des conditions de travail et des conditions de vie. La rançon de l'augmentation de la productivité, c'est l'accélération des cadences, l'accroissement de la « mobilité », c'est-à-dire celui du chômage plus ou moins temporaire ; la concentration de la production

signifie l'entassement dans les banlieues-dortoirs, le sacrifice des équipements collectifs, l'éloignement du lieu de travail, l'insécurité du domicile liée à celle de l'emploi : c'est bien évidemment aux dépens des travailleurs que les pays d'Europe occidentale s'ouvrent au capitalisme sans frontières, et la possibilité d'acheter un réfrigérateur ou une machine à laver ne compense certainement pas la généralisation de l'effroyable cercle infernal métro-boulot-dodo.

Ces terribles conséquences de la transformation du capitalisme, les travailleurs ne les auraient certainement pas acceptées aussi facilement si le Marché commun ne comportait pas son propre système d'autodéfense qui en fait un instrument particulièrement redoutable contre l'ensemble des travailleurs et qui risque, dans un proche avenir, de bouleverser complètement l'équilibre des forces politiques en Europe occidentale.

Alors que l'évolution économique augmente la mobilité des travailleurs et les oblige à se regrouper de plus en plus dans les zones favorables à l'industrie, le maintien des frontières politiques entre les Etats de la « communauté » les transforme, chaque fois qu'ils passent d'un pays à l'autre, en travailleurs immigrés, dépourvus de droits syndicaux et politiques, donc particulièrement vulnérables, n'ayant aucun moyen de lutter contre le patronat qui les exploite et obligés d'accepter et de subir les conditions qui leur sont faites.

C'est une tâche urgente de développer entre tous les travailleurs d'Europe une solidarité assez grande pour que dans chaque pays, les travailleurs locaux se battent afin que les immigrés aient les mêmes droits qu'eux, non seulement sur le plan syndical, mais aussi pour ce qui est des droits politiques. C'est une tâche d'autant plus urgente et impérieuse que si la mécanique mise en place par le Marché commun se développe, la possibilité de remettre en cause le fonctionnement du capitalisme international en Europe risque d'être sérieusement compromise.

Ce serait d'autant plus grave que dans l'évolution qui se produit actuellement, l'Europe et le socialisme apparaissent comme deux notions étroitement tributaires l'une de l'autre : alors que le Marché commun, moyen d'installation du capitalisme a-national, s'oppose à la réalisation de l'Europe, le socialisme lui fournirait à la fois l'idéologie, les structures et les moyens d'un développement qui corresponde à un choix conscient des populations concernées, et non aux mécanismes de la recherche du profit pour les firmes multinationales.

En même temps, la dimension européenne est indispensable à la mise en place d'un système opposé aussi bien au capitalisme d'Etat qu'aux mécanismes anonymes de l'économie de marché et ayant les moyens de résister aux pressions qui pourraient être exercées de l'extérieur. Cette simple constatation entraîne des conséquences d'une importance considérable : il est évident, dès à présent, que face au jeu des grandes puissances et devant le développement des firmes multinationales qui ne peut aller qu'en s'accroissant, il n'est plus possible d'imaginer qu'une transformation complète des structures politiques, économiques, sociales, culturelles puisse se faire à l'échelle d'un seul pays d'Europe occidentale. Si la rupture avec le capitalisme n'est possible, actuellement, que dans le cadre national, la transition au socialisme paraît difficile pour ne pas dire impossible si elle ne se réalise pas au niveau de toute l'Europe. Et ce doit être la préoccupation primordiale de tous ceux qui ressentent l'impossibilité d'admettre le genre de vie, ou plutôt l'absence de vie qu'entraîne le développement du capitalisme sauvage, ce doit être leur principal souci de développer la solidarité entre les travailleurs pour qu'il existe une chance de construire une Europe socialiste, c'est-à-dire le contraire d'un Marché commun.

Coll. MichelRoche.org

# 1. L'Europe dépassée

Coll. MichelRocard.org

1. Europe - History

Coll. MichelRocard.org

## L'emprise des firmes multinationales

Juillet 1971 : Burroughs-France, filiale du groupe multinational américain, annonce qu'elle licencie un tiers du personnel du centre de recherche de Pantin. La décision a été prise à Detroit, aux Etats-Unis ; Burroughs-France avait cependant augmenté ses bénéfices de 20 %, contre 10 % pour Burroughs International<sup>1</sup>.

Que dit la direction française de Burroughs-France ? « Tant du point de vue de l'usine que du centre de recherche, nous dépendons, en tant que groupe multinational, non pas seulement du développement ou de la récession en France, mais également de ces mêmes éléments à l'échelon de l'ensemble des pays dans lesquels Burroughs Corporation a un réseau de vente directe ou indirecte. C'est pourquoi il ne nous est pas possible de toujours prévoir à l'avance l'évolution des effectifs nécessaires et suffisants dans les services. »

La réaction de l'inspecteur du Travail : « En raison de l'étroite subordination où se trouve le centre de recherche Burroughs de Pantin par rapport à un centre de décision situé à l'étranger, les pouvoirs que je possède s'avèrent limités. »

Démission de la direction française de l'entreprise multinationale, démission des structures d'Etat. Ce n'est pas pour étonner, mais c'est au mouvement ouvrier européen que les entreprises jettent leur plus grand défi. C'est tous les jours désormais que les travailleurs de France et d'Europe font l'expérience concrète du mouvement d'in-

1. Agence Europe, n° 1573 du 8 février 1971, p. 12.

ternationalisation du capital, du développement des entreprises multinationales. La « mobilité des facteurs » tant vantée par les économistes bourgeois, c'est l'utilisation par ces entreprises des différences dans l'ampleur des possibilités d'exploitation du travail suivant les pays, c'est la dépendance accrue des travailleurs par rapport à des centres de décision de plus en plus lointains.

Un cas plus récent encore illustre le type de stratégie pratiqué par certaines entreprises : en septembre 1971, Pirelli a « demandé » à une partie de son personnel de démissionner en raison, affirmaient les dirigeants de la société, des répercussions de la récession dans le secteur de l'automobile sur la vente des pneus et des chambres à air. Cette demande, assortie d'avantages financiers, a été faite aux 15 000 salariés de Pirelli de la région de Milan<sup>1</sup>. En fait, il s'agissait d'une des premières conséquences de la création du grand trust Dunlop-Pirelli, qui devait être suivie par la création en Suisse à quelques kilomètres de la frontière italienne, d'une usine de 4 000 ouvriers. Ce sont toujours les travailleurs italiens qui assureront la production, mais comme ils seront de l'autre côté de la frontière, ils auront perdu la protection que leur assuraient les syndicats italiens. Surtout le « climat social » suisse et le risque d'être expulsés du pays où ils se trouvent les empêcheront de participer à tout mouvement de revendication.

Pour la classe ouvrière la réalité du développement capitaliste en Europe c'est au moins autant ce type de comportement des entreprises que la législation ou les règlements communautaires de la CEE. A dire vrai, il n'y a pas contradiction entre ces deux aspects, mais ce serait une entreprise bien abstraite que d'analyser le développement du Marché commun sans le situer dans son contexte : l'expansion des firmes multinationales, en tant que mode de développement privilégié du capitalisme contemporain.

1. *Agence Europe*, n° 1573 du 8 février 1971, p. 12.

A l'heure actuelle, on peut résumer la situation de la manière suivante : « Selon les statistiques sans fard sur les entreprises multinationales américaines, il y a approximativement 200 grandes sociétés-mères américaines avec des engagements très lourds à l'étranger dans les industries de transformation et d'extraction de matières premières. Ces entreprises, toutes ensemble effectuent probablement 1/3 des ventes de produits manufacturés aux Etats-Unis. Par leurs filiales et leurs succursales, elles couvrent à peu près 6 ou 8 % de la vente de produits manufacturés dans les autres pays développés, et 10 ou 12 % dans les pays sous-développés. De plus, il y a beaucoup d'entreprises multinationales qui ont leur siège dans d'autres pays développés — spécialement des sociétés qui ont leur siège en Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie, Suisse, Pays-Bas, Suède et Japon. Elles contribuent aussi de façon considérable tant à la formation du revenu national qu'au commerce extérieur des produits manufacturés et des matières premières. Les entreprises multinationales peuvent être considérées comme englobant 1/4 à 1/3 du revenu des produits dans leur pays d'origine et 1/6 du revenu dans les pays qui sont étrangers par rapport à la société-mère. Selon certaines estimations faites par Judd Polk, sur les 3 000 milliards de dollars en biens et services produits annuellement dans le monde non-communiste, à peu près 450 milliards sont produits par les entreprises hors de leur pays d'origine <sup>1</sup>. »

Le chiffre d'affaires des sociétés multinationales augmente actuellement à un taux de 12 % par an, alors que la croissance des pays industrialisés n'est que de 3 à 6 % par an. A ce rythme, dans les années 1980, 200 à 300 entreprises multinationales domineraient tout le commerce international et contrôleraient 75 % des biens sociétaires du monde « occidental ». Les difficultés

1. Raymond Vernon, *Multinational Corporation and National Security*, Institute for Strategic Studies, Adelphi Papers.

actuelles des capitalismes nationaux à surmonter leurs contradictions (crise du système monétaire, montée du chômage et de l'inflation, durcissement des conflits sociaux) accroissent encore le pouvoir relatif des grands groupes mondiaux à l'égard des pouvoirs étatiques. Les nouvelles dimensions prises par l'internationalisation du capital induisent en effet de nouveaux rapports de forces.

Sur les 100 plus grandes entités économiques mondiales, 49 sont des Etats et 51 des sociétés. Le tableau suivant est significatif à ce sujet :

Produit national brut de différents pays comparé avec le chiffre de vente de quelques grandes entreprises multinationales - 1967 - en milliards de dollars <sup>1</sup>.

<u>Pays</u>	<u>Entreprises multinationales</u>	<u>Milliards de dollars</u>
Espagne		26,6
Suède		23,9
Pays-Bas		22,8
	General Motors	20,0
Belgique		19,7
Suisse		15,9
	Standard Oil (NJ)	13,3
Danemark		12,2
Autriche		10,6
Turquie		10,6
	Ford	10,5
	Royal Dutch Shell	8,4
Norvège		8,3
	General Electric	7,7
Grèce		7,1
	Chrysler	6,2
	Mobil Oil	5,7
	Unilever	5,6
	IBM	5,3
	Texaco	5,1
Portugal		4,6

1. Source : Turner, *Invisible Empires*, p. 135-136.

Cette importance quantitative des entreprises multinationales, surtout américaines, ne dit encore rien sur leur influence réelle. Il se trouve en effet que les plus grandes et les plus puissantes concentrent leurs activités dans les industries extractives, et dans certaines productions pour lesquelles elles ont un monopole technologique car elles seules peuvent faire les investissements nécessaires. Or la fabrication de ces biens est souvent déterminante pour la sécurité des structures d'Etat, ce qui accroît encore la dépendance de celles-ci vis-à-vis des firmes multinationales et les rend incapables d'élaborer des stratégies nationales autonomes.

Si les raisons qui ont permis à ce phénomène d'internationalisation du capital de se développer sont assez claires, les stratégies des firmes multinationales peuvent être très diverses, même si leurs conséquences sont toujours les mêmes tant sur le plan économique (domination des monopoles) que sur le plan politique (le rôle de l'Etat s'efface de plus en plus).

Il faut bien voir, certes, que la réalité qu'on va décrire maintenant n'est pas encore véritablement actuelle. Mais les directions sont nettes : c'est vers ce monde dominé par quelques grandes firmes que l'on s'achemine.

Le développement des firmes multinationales, avec pour corollaire l'impérialisme économique, avait été mis en lumière dès le début du siècle par Lénine (cf. *l'impérialisme, stade suprême du capitalisme*). Les raisons qui l'expliquent sont, grossièrement, au nombre de trois :

D'une part, et c'est l'essentiel, le développement des firmes multinationales est le résultat du jeu normal de l'économie de profit, dès que cette dernière a atteint un seuil de sophistication (complexité et puissance) suffisant.

D'autre part, (il s'agit là de raisons structurelles), l'extension des moyens de communication et de nouvelles techniques non seulement permettent mais *exigent* la mise en jeu de firmes a-nationales ;

Enfin, un facteur conjoncturel devenu un élément structurel (l'équilibre de la terreur), a fait disparaître les risques de conflit entre impérialismes militaires qui normalement auraient dû sanctionner une telle évolution.

#### LE JEU NORMAL DES RÈGLES DE L'ÉCONOMIE DE PROFIT

Si l'économie de profit peut au départ se contenter d'un marché national — même très large : cas des Etats-Unis — elle tend très vite à la conquête ou à la pénétration de marchés plus vastes : en période de freinage ou ralentissement des hausses salariales internes, la

demande intérieure doit être relayée par les demandes extérieures, et l'exportation constitue une soupape de sûreté pour l'économie interne, en même temps qu'elle évite l'asphyxie en permettant d'importer en contrepartie.

Mais, et puisque c'est aux USA qu'est né le phénomène, l'ampleur du marché américain ainsi que la politique de hauts salaires préconisée par Ford et toujours reconduite dans le passé récent déterminaient un pourcentage très faible de l'activité du commerce extérieur par rapport au produit national brut... (3 à 5 %). Par ailleurs, les hausses de coût essentiellement salariales supportées par les entreprises américaines en ont diminué la rentabilité.

Il est apparu que les entreprises américaines, ayant atteint le degré de puissance nécessaire, (pour investir à l'étranger, il faut avoir les reins solides, notamment pour racheter des entreprises, et s'assurer un réseau de distribution et d'après vente...) devaient profiter des conditions favorables offertes sur divers plans par les pays extérieurs (législation de la concurrence, coûts salariaux, primes d'installation, fiscalité). Toutefois, si la mise en coupe réglée du tiers monde a pu paraître initialement la plus rentable pour assurer la sécurité d'approvisionnement des USA (politique du pétrole, du cuivre, du fer, du caoutchouc), l'Europe s'est rapidement révélée comme une terre d'élection plus rentable pour les entreprises américaines amenées à y faire des investissements directs.

Ainsi, profitant en même temps d'un moyen de tourner la réglementation mise en place aux USA contre la fuite des capitaux, les entreprises américaines ont décidé de pénétrer sur le vaste marché européen, où existe une réelle demande solvable. Des filiales ont été créées un peu partout, à qui une certaine autonomie de gestion a été consentie : l'économie a-nationale est née, les bénéfiques étant réinvestis sur place et (comme ils croissent plus vite que sur le continent américain) fournissant une garantie de pénétration ultérieurement plus importante.

Les entreprises installées sur le territoire européen sont donc gérées d'un centre généralement situé en Amérique, comme les établissements d'une entreprise française le sont de Paris. Leurs motivations sont radicalement différentes de celles d'une entreprise du cru. L'exemple de Burroughs cité plus haut peut être multiplié à l'infini.

On a indiqué l'avantage relatif d'une implantation en Europe pour ces firmes : profitant d'un marché large et solvable, utilisant les réseaux de distribution qu'elles rachètent pour la plupart, elles bénéficient de coûts de main-d'œuvre généralement inférieurs ; par-dessus tout elles divisent leurs risques et profitent, dans chaque pays d'implantation, des dispositions fiscales et sociales les plus favorables. Aussi, ne font-elles pas de sentiment pour leur installation : l'investissement doit être — du point de vue du réseau des communications existantes, de l'extension du marché local, de la disponibilité de main-d'œuvre qualifiée — strictement rentable à court ou moyen terme. Le point essentiel sur lequel insistent les firmes multinationales (l'installation de Ford à Bordeaux, celle de Péchiney à Anvers et non à Dunkerque l'ont prouvé) est la docilité de la main-d'œuvre et pas uniquement la faiblesse des salaires : les entreprises américaines peuvent drainer une main-d'œuvre plus efficace à partir de salaires (tout relativement) hauts dans la région considérée. Par exemple une région où les syndicats sont fortement implantés n'a guère de chance d'être retenue quand bien même les conditions strictement économiques évoquées plus haut seraient réunies. Aussi les firmes multinationales peuvent-elles, au contraire des firmes nationales, jouer de l'hétérogénéité des climats sociaux et mettre deux pays en concurrence, avec ce que cela suppose de surenchère (prime d'installation, terrain viabilisé, facilités fiscales) de la part des autorités des pays d'accueil : surenchère qui s'exerce bien entendu au bénéfice exclusif de l'entreprise multinationale.

A plus long terme, avec les entreprises multinationales,

c'est une nouvelle insécurité de l'emploi qui s'installe : les licenciements ou les décisions d'extension ou de réduction d'activité apparaissent capricieux, dictés par des raisons obscures (ce sont celles de la direction centrale) au gré de la politique générale de localisation du groupe concerné. Il y a là matière à chantage auquel se prêtent volontiers les gouvernements bourgeois.

Récemment, le groupe Akso a ainsi licencié plus de 20 000 travailleurs de ses usines, en Belgique, en Hollande, au Luxembourg. L'affaire a eu des répercussions politiques tellement fortes qu'une session spéciale du Conseil des ministres des Affaires sociales de la CEE s'est tenue à ce sujet cet automne pour décider de réexaminer le problème ultérieurement.

C'est bien le jeu des mécanismes de l'économie de profit qui est déterminant dans la lente montée des monopoles internationaux vers un pouvoir de type nouveau, par nature insaisissable, puisqu'il peut se dérober ou transférer son centre nerveux à volonté. Et, à la limite, l'on voit bien qu'une appréhension véritablement révolutionnaire du phénomène ne peut être que largement internationale. Le jeu du profit c'est celui de la puissance, plus que de la concurrence. Plutôt que de vendre un produit parfait au meilleur prix, il est rentable de diversifier au maximum les activités de la firme, de diviser le plus possible les risques commerciaux et géopolitiques, enfin de racheter les entreprises du cru et de s'installer partout en profitant des avantages du territoire choisi sans pour autant se soumettre à son destin propre... Le profit maximal est au bout de ce raisonnement. Que l'on songe que la rentabilité des firmes américaines installées en Europe est de 2 à 3 fois supérieure à celle des firmes mères implantées aux USA, dont le taux de profit est déjà largement supérieur au bénéfice moyen des entreprises françaises et européennes courantes.

Par ce double mouvement vers des conglomerats (prise de contrôle d'entreprises permettant une diversification

fonctionnelle de la production) et la diversification géographique de la production (que ce soit par investissement direct ou par accord de licence, parfois même avec des entreprises publiques : par exemple, Philip Morris fait fabriquer sous licence les « Marlboro » par le Seita...), les entreprises multinationales à 85 % américaines assurent leur pouvoir et se révèlent indifférentes (elles le seront de plus en plus) à l'action des pouvoirs d'Etat.

Toutefois, si l'irrésistible développement des entreprises multinationales résulte bien avant tout des mécanismes capitalistes, il a pu trouver un aliment de nature technique, qu'est venu conforter un phénomène de nature politique : nouvelles techniques et progrès des communications se sont accompagnés d'un équilibre politico-militaire nouveau, fruit de l'équilibre de la terreur engendré par l'armement atomique.

#### **NOUVELLES TECHNIQUES ET PROGRÈS DES COMMUNICATIONS**

On insistera moins sur les fantastiques progrès accomplis sur le plan des communications notamment internationales (satellites de télécommunications, câbles sous-marins, développement de l'aviation d'affaires), qui permettent d'élaborer et d'appliquer des stratégies internationales, que sur l'introduction de techniques et d'activités nouvelles, exigeant un développement international du capitalisme et qui sont un facteur puissant de regroupement pour les entreprises.

En effet, la plupart des activités de pointe, celles qui sont et seront les plus rentables, nécessitent des moyens financiers et techniques tout à fait considérables pour les réaliser et qui ne trouvent leur rentabilité qu'à l'échelle internationale : il suffit de prendre quelques exemples. L'un est très frappant : c'est celui de l'innovation, avec la promotion de ce qu'on appelle la recher-

che-développement. Le second n'est pas moins important : c'est celui des ordinateurs et de l'informatique. Le troisième, enfin, concerne l'évolution d'un secteur de base : la sidérurgie.

### L'INNOVATION

A un certain stade de développement des firmes capitalistes, l'innovation tend à prendre le relais du prix dans la compétition économique : la concurrence, de plus en plus, se gagne dans la différenciation réelle (innovation pure et simple, produit nouveau ; par exemple : le moteur à explosion, les réfrigérateurs...) ou suggérée (publicité) des produits fabriqués. D'où la nécessité, pour chaque firme qui veut survivre ou se développer, de l'emporter sur ce terrain : cela induit des investissements de recherche qui doivent être considérables pour être efficaces. Certaines entreprises américaines y consacrent 40 % de leur chiffre d'affaires : les plus compétitives parmi les entreprises européennes parviennent tout juste à 2 ou 3 %. Les sommes investies (la plupart du temps en « matière grise », c'est-à-dire l'emploi de chercheurs, fortement rémunérés) doivent être rentabilisées au maximum, par le lancement victorieux du produit sur le marché le plus vaste possible : d'où la nécessité d'avoir une implantation internationale, qui serve de relais commercial au produit en question, car l'entrée sur le marché est rendue difficile par les concurrents ou les accords que des entreprises adverses peuvent passer pour « geler » certains brevets. Si les petites entreprises peuvent encore trouver l'innovation, il leur est de plus en plus difficile de la commercialiser. Les dépenses de recherche sont un peu à la petite entreprise une espèce de luxe : elles sont à la grande corporation une nécessité, car elles garantissent le développement futur. Le coût de l'innovation est en effet considérable, et seules de très grandes entreprises peuvent l'assumer. Sa diffusion est encore plus coûteuse et l'on saisit alors

le lien direct entre l'importance de la firme et son activité nécessairement internationale.

J.W. Vaupel (*Characteristics and Motivation of the US Corporations that manufacture abroad*) a ainsi décrit les corrélations existant entre la taille de l'entreprise, le volume des dépenses de recherche-développement et le caractère multinational de son activité :

« Les gros investissements complexes sont généralement indispensables pour développer une organisation capable d'innovation. Cette organisation nécessite de lourdes dépenses de recherche pour le développement de nouveaux produits, ainsi que de fortes dépenses de marketing pour imposer le nom et l'image de marque qui sont si nécessaires à la vente des produits non standardisés. Déjà très coûteux, le lancement de produits nouveaux comporte de grands risques, comme l'attestent les millions de dollars perdus par Dupont sur le Corfam, General Motors sur les ordinateurs et Ford sur la voiture Esel. Les très grandes firmes pratiquent l'auto-assurance en la matière et peuvent ainsi supporter ce risque plus aisément que les plus petites.

Un lien direct entre la taille de l'entreprise et l'activité multinationale résulte de considérations similaires sur le coût très élevé de l'information et de l'organisation indispensables à l'expansion à l'étranger. »

L'innovation technologique de plus en plus ne peut être exploitée que grâce à l'extension des marchés. Ceci rejoint une réalité que le mouvement socialiste ne peut ignorer, le caractère nécessairement de plus en plus international du progrès technique ou si l'on préfère l'internationalisation du développement des forces productives. Mais la forme prise par cette internationalisation du progrès technologique, la multinationalisation du grand capital, n'est ni la seule possible, ni surtout la plus favorable à une véritable coopération technologique.

Dans le cas des entreprises multinationales, si la forme « exportation de capitaux » est préférée à la concession de brevets et licences, c'est justement pour permettre à

chaque groupe de conserver de bout en bout la maîtrise de « son » innovation et de pouvoir exploiter au mieux les marchés des pays capitalistes développés.

Cette attitude est également liée chez les entreprises américaines à une certaine conception du management, de l'importance du facteur commercial qui lui aussi conduit à préférer la création de filiales qui permet de tirer le profit le plus élevé de l'exploitation commerciale internationale d'un nouveau produit ou d'une nouvelle filière.

Il faut d'ailleurs noter que, en retour, les caractères multinational et congloméral qui mettent l'entreprise au carrefour de plusieurs techniques et actions sur différents marchés, peuvent favoriser l'innovation, qui, à son tour, n'est exploitée au maximum que grâce au caractère multinational de l'entreprise.

Le rôle de l'innovation dans l'évolution des grandes firmes est à la fois primordial et complexe : dans une première étape, c'est l'innovation qui permet de conquérir un marché ; mais si la firme parvient à contrôler entièrement le marché, elle a tout intérêt à stériliser les inventions (toutes les grandes entreprises ont dans leurs tiroirs des techniques nouvelles qu'elles n'exploitent pas) pour tirer parti le plus possible de leurs investissements initiaux, jusqu'à ce que l'introduction d'une innovation par un concurrent assez puissant pour l'imposer oblige la firme à modifier sa stratégie. Les ententes entre les firmes réduisent ce risque.

#### ORDINATEURS ET INFORMATIQUE

Le marché des ordinateurs, malgré son expansion, est l'un des plus fermés qui soient ; nulle part ailleurs dans le passé récent on n'a pu observer à l'échelle mondiale un tel phénomène de monopolisation du marché par un très petit nombre de constructeurs, voire d'ailleurs par un seul d'entre eux, à savoir IBM. La gigantesque mutation technologique induite par les ordinateurs — certains

parlent de troisième révolution industrielle — a ouvert à l'informatique un marché extrêmement vaste, aux possibilités d'extension quasi illimitées. Et pourtant l'on n'a pas vu, sur ce marché, apparaître beaucoup de producteurs nouveaux. En tout cas, aucun n'a pu détrôner l'empire IBM, pas même s'octroyer une part appréciable du marché. Le quasi-monopole détenu par IBM est apparu inquiétant, y compris pour les Etats : ceux qui maîtrisent les secrets de l'informatique seront bientôt les vrais détenteurs de la puissance, et il n'est pas concevable pour les pouvoirs publics que les utilisateurs étatiques puissent un jour subir la pression d'une firme comme IBM, tant sur le plan du matériel que celui du software, qui en est le complément indispensable, sans que leur rôle en soit fondamentalement transformé. Or tout ce qui se fait sur le plan industriel ou militaire nécessitera bientôt l'usage de l'informatique. Alors, les Etats ont tenté de réagir, en favorisant la création d'un secteur informatique national : Honeywell-Bull, la CII en France, qui bénéficie largement des subsides du « Plan calcul », Olivetti en Italie (pour les petits calculateurs élémentaires), ICL en Grande-Bretagne par exemple. Le moins que l'on puisse dire c'est que le succès n'a pas couronné cette entreprise ; le marché des ordinateurs reste dominé par un oligopole multinational, aux ramifications complexes. Il échappe bien par là à l'influence des structures étatiques ; ce n'est pas dire qu'il soit neutre bien au contraire.

Le phénomène d'internationalisation du capital, là aussi, s'explique largement par la nécessité en informatique de travailler sur du matériel « compatible » et notamment avec un software bien adapté : si une entreprise achète un ordinateur IBM, elle devra utiliser le software IBM, recourir à l'équipe d'installation IBM, etc. Si elle décide de changer de matériel elle devra acheter de nouvelles machines IBM, avec le software correspondant, quand bien même elle souhaiterait changer de marque.

Le matériel se trouvant en évolution très rapide (actuel-

lement la 4<sup>e</sup> génération d'ordinateurs est en service), une entreprise de construction de matériel informatique doit assumer un effort de recherche considérable, qui ne peut être mené qu'à grands frais par des entreprises déjà puissantes sur le marché et dont les débouchés sont assurés.

Ce caractère propre à l'informatique explique le quasi-monopole d'IBM ; seul en effet il peut assurer le passage d'une génération à l'autre ; sa clientèle d'utilisateurs se trouve en quelque sorte contrainte à la fidélité.

Seul un géant comparable pourrait venir jeter le trouble sur ce marché à la fois immobile (quant à la marque) et sans cesse changeant (quant aux spécifications et aux produits), mais cela nécessiterait pour lui un effort de longue haleine, comprenant des aspects aussi divers que la commercialisation dans un contexte hostile et la formation d'un personnel très qualifié à l'égard duquel IBM pratique déjà le « brain drain ». Philips, Siemens tentent cette expérience. Elle n'apparaît pas se solder par des résultats décisifs.

En effet, nul marché n'est, non plus, marqué par une telle intégration verticale : de l'école de formation des programmeurs et pupitreurs IBM jusqu'à l'ingénieur d'entretien (en passant par la construction du matériel, sa programmation, son installation, son démarchage), une chaîne ininterrompue se déroule et l'utilisateur doit en remonter tous les maillons.

#### LA SIDÉRURGIE

Il s'agit d'un secteur traditionnellement très concentré (De Wendel-Sidelor, Krupp, Mannesmann), qui donnait avant-guerre le ton du capitalisme impérialiste d'une manière presque caricaturale. La décartellisation tentée en Allemagne et au Japon après la guerre n'a pas porté ses fruits (et pour cause). Cependant, la concentration a eu tendance à s'accélérer (Usinor-Lorraine-Escout, De Wendel-Sidelor dans le passé récent) du fait

des transformations technologiques ayant affecté le marché : d'une sidérurgie essentiellement implantée sur les lieux d'extraction du charbon et du fer (d'où l'importance de la Lorraine, de la Ruhr, etc.) on est passé à une « sidérurgie portuaire » ou « sur l'eau », le minerai de fer importé (Scandinavie, Mauritanie, Labrador, Pérou, Brésil, Gabon) étant devenu moins coûteux à transporter qu'à extraire. Pour réduire au minimum ces coûts, le travail du métal se fait à présent sur les lieux mêmes d'arrivage. Le paysage industriel est ainsi totalement remanié : Fos, Dunkerque, Anvers, Rotterdam, seront les lieux essentiels de production de la sidérurgie de l'avenir en Europe ; ils le sont déjà. Pour réaliser de tels changements d'implantation, absorber la transformation technologique nécessaire, il n'est besoin que de puissance à la fois financière et technique : seuls des groupes extrêmement importants sont capables, parfois même avec l'aide de l'Etat (sidérurgie italienne, « Plan sidérurgie » français) de mener à bien cette restructuration lorsque la nationalisation n'apparaît pas aux dirigeants comme la solution adéquate (Grande-Bretagne).

Là encore, un facteur technologique — qui est aussi politique (l'exploitation des ressources en matières premières du tiers monde, notamment) — accélère la concentration du capital et surtout, son internationalisation.

Or, si les ordinateurs sont une branche particulièrement stratégique, que dire de la sidérurgie, secteur de base par excellence, aliment essentiel des infrastructures économiques et militaires ! L'on voit par là que si la main des trusts multinationaux est partout présente, elle n'en tient pas moins, avec une particulière fermeté, les leviers essentiels.

Toutefois le développement de l'internationalisation du capital n'eût pas été concevable sans l'existence parallèle d'un facteur, lui, essentiellement politique, à savoir le déclin des risques de guerre et de conflits entre impérialismes, provoqué par ce que l'on a appelé l'équilibre de la terreur.

## L'ÉQUILIBRE DE LA TERREUR

Logiquement, le capitalisme est allé là à sa contradiction suprême, qui est la mort même. Avec la constitution d'un arsenal nucléaire dont la mise en jeu impliquerait la fin de la planète, c'en est fini des conflits entre impérialismes de pays développés. C'est aussi la fin de l'espoir de venir à bout d'un autre système économique par des moyens guerriers (rêve longtemps caressé par un Mac Carthy, un Dulles ou un Nixon). Certes, les guerres restent possibles (il n'y en eut même jamais autant) mais ce sont des guerres qui concernent les laissés-pour-compte de l'équilibre mondial (Biafra, Bangla Desh, Palestine), attisées par les puissants protégeant leurs intérêts commerciaux et économiques respectifs ou des guerres contre les gueux, lorsque ceux-ci menacent directement les intérêts des firmes capitalistes (Algérie, Vietnam, Saint-Domingue, Tchad, Mozambique, etc.). Aucune d'entre elles n'est de nature à remettre en cause l'équilibre de la terreur ; les crises mondiales entre super-grands ont d'ailleurs disparu : Cuba fut la dernière. Ni la Tchécoslovaquie, ni Saint-Domingue, ni le conflit israélo-arabe ne donnent désormais lieu à intervention directe.

L'absence de conflits mondiaux sert paradoxalement les impérialismes économiques qui ne sont plus amenés désormais à user périodiquement leurs forces en conflits longs et coûteux pour les protagonistes. Cela ne signifie pas, bien entendu, que les impérialismes militaires aient disparu : mais ils ne peuvent désormais plus se combattre directement. Cela ne signifie pas non plus que les firmes multinationales aient renoncé à l'usage de la force et n'utilisent que des arguments économiques à l'appui de leur pénétration : l'impérialisme militaire est à leur service en cas de besoin et représente pour les gouvernements progressistes un facteur de dissuasion consi-

dérable lorsqu'ils tentent d'entreprendre une expérience de socialisation : l'exemple type est donné par l'action des USA en Amérique latine et en Asie bien sûr ; mais la présence de troupes américaines en Europe répond aux mêmes finalités.

D'ailleurs, la médiation de l'armée américaine ou française est déjà bien transparente : sous couvert de sauver les résidents américains ou français, c'est bien souvent à un changement de régime qu'elle préside (Saint-Domingue, crise de Cuba, Gabon). Le comble a été atteint avec certaines interventions des forces de l'ONU pour protéger les intérêts américains (canal de Suez, Congo) ou les couvrir (cas de la Corée où le corps expéditionnaire US s'était affublé de casques bleus...).

Si le développement des firmes multinationales tenait seulement au jeu des mécanismes capitalistes, il constituerait un phénomène auquel il suffirait d'appliquer des analyses connues. Mais les nouvelles techniques sur lesquelles se fonde leur puissance et qui transforment radicalement leurs modes d'action, de même que l'équilibre de la terreur qui empêche leurs rivalités de se traduire par des conflits armés, sont des éléments entièrement nouveaux dont il faut étudier soigneusement les conséquences.

## Les stratégies des firmes multinationales

Le schéma qu'on connaissait jusqu'ici était celui de firmes ayant à l'étranger des antennes essentiellement chargées soit de la commercialisation des produits, soit de l'extraction des matières premières ; mais l'ensemble des activités du groupe restait au service de l'établissement principal et fortement lié à l'évolution du pays dans lequel se trouvait le siège de la compagnie, c'est-à-dire le plus souvent les Etats-Unis. Les filiales étrangères ne jouaient qu'un rôle secondaire et toute la stratégie de la firme était orientée autour des intérêts de la maison mère : en cas de difficulté, on fermait d'abord les entreprises à l'étranger ; c'est par rapport au dollar que se déterminait la politique financière de la société et les profits réalisés à l'étranger étaient pour l'essentiel rapatriés et réinvestis aux Etats-Unis.

L'innovation, c'est que désormais, les firmes multinationales commencent à avoir un développement hors des Etats-Unis assez considérable pour que leur stratégie soit véritablement mondiale : ce n'est plus en fonction du développement de leur établissement américain que les décisions sont prises ; il arrivera que leur intérêt soit de sacrifier une activité ou une entreprise située aux Etats-Unis pour une filiale en Europe ou en Extrême-Orient qui leur procurerait un profit plus élevé. On ne connaît pas encore d'exemple de décisions de ce genre, mais il est très caractéristique qu'au cours des récentes crises monétaires internationales, certaines entreprises d'origine américaine aient joué le mark, le yen ou le

franc suisse contre le dollar : les profits réalisés par la hausse des autres monnaies compensant et au-delà les pertes sur leurs avoirs en dollars.

On se dirige ainsi vers des types d'entreprises dont la stratégie ne serait plus influencée de quelque façon que ce soit par l'évolution d'un pays, vers des firmes véritablement a-nationales dont les décisions seraient prises en considérant uniquement l'évolution des facteurs de profit dans leurs différents établissements.

Elles ne sont dès lors plus tributaires d'un marché dont les éléments leur échappent ici ou là : elles tendent à contrôler totalement soit tout un secteur d'activité, soit du moins un ou plusieurs secteurs dans toute une zone géographique.

Bien que la stratégie des firmes multinationales dépende de bien des facteurs (par exemple, la structure du groupe, le type de relations entre société mère et filiales, la diversification plus ou moins grande des activités de la firme), l'essentiel de leur méthode leur est commun : il résulte du fait qu'on ne se comporte pas de la même façon quand on domine un marché que quand on en subit les effets.

Les profits les plus considérables résultent non pas de la production et de la commercialisation, mais des rentes que permet le contrôle du marché, et c'est pourquoi les entreprises multinationales ont une stratégie beaucoup plus financière qu'industrielle : il est infiniment plus bénéfique de poursuivre la production d'un article pour lequel les investissements sont amortis depuis longtemps que d'innover ; encore faut-il pour cela être assez puissant pour étouffer les autres entreprises qui tenteraient de lancer un produit nouveau. De même les prix seront fixés, non pas en fonction de l'offre et de la demande, mais simplement au niveau le plus élevé au-dessus duquel l'augmentation du prix ne compenserait pas la diminution des ventes. Dans tout cela, la publicité joue un rôle fondamental pour faire accepter un produit dont la clientèle se lasse, ou lui donner une appa-

rence différente donnant à croire qu'il a été modifié, pour orienter les goûts des consommateurs vers les productions les plus rentables pour l'entreprise, pour créer ou faire évoluer une propension à acheter.

Un autre élément important de réalisation du profit est constitué par les différences qui existent selon les pays, dans les conditions de la production ou de la consommation : il est frappant de constater que la plupart des firmes multinationales tendent à implanter leurs unités de fabrication dans les régions où elles peuvent disposer d'une main-d'œuvre docile (zones rurales, où les travailleurs n'ont pas de traditions syndicales, où le nombre de femmes l'emporte, et où l'entreprise constitue pratiquement la seule source d'embauche de la région). Mais les centres de recherche, les fabrications qui exigent une plus grande spécialisation, sont situés dans d'autres régions ou dans d'autres pays. Il y a ainsi un morcellement considérable de la production, une spécialisation internationale du travail telle que chaque unité ne fait qu'un petit morceau de l'ensemble, que seule la direction de l'entreprise connaît l'objectif global de la firme, et qu'au contraire dans un même pays, on ne trouve plus qu'un des éléments qui permettraient de recomposer la totalité de la production.

Il existe bien sûr une infinité d'autres techniques de profit, depuis la spéculation monétaire jusqu'à l'exploitation des crédits publics pour obtenir le financement de certaines recherches, et dans l'avenir la négociation de marchés publics particulièrement profitables (dans tous les pays, les contrats de la défense nationale sont certainement parmi les plus intéressants : il s'agit toujours de matériels nouveaux dont personne ne peut contrôler le coût ; en outre la situation de monopole d'une entreprise, à quoi s'ajoute la nécessité du secret militaire, lui permet pratiquement de fixer elle-même son prix) ou les pressions exercées sur l'Administration ou le gouvernement pour obtenir une dérogation, qui permettra des profits d'autant plus élevés que seule l'entreprise

pourra exercer les pressions nécessaires. Si pour l'instant de tels contrats sont réservés aux firmes nationales, on assiste à une offensive pour ouvrir cette source de profit aux firmes multinationales et tout laisse à penser qu'elle sera victorieuse.

Au total, l'essentiel pour les firmes multinationales, lorsqu'elles ont déterminé les conditions de fonctionnement qui leur procurent, dans un délai donné, le profit maximum, c'est d'être informées de tout ce qui se passe dans tous les pays où elles sont implantées, et d'être capables d'analyser les informations qu'elles reçoivent, soit pour s'adapter aux changements survenus ou à venir, soit pour modifier les conditions du marché. Car une des différences essentielles avec les autres firmes est que les entreprises a-nationales peuvent, dans certaines limites, influencer sur les différents facteurs du marché. Un exemple simple le montrera : lorsque l'on préparait en France le V<sup>e</sup> Plan, on évaluait l'évolution probable du prix du fuel pour en déduire que l'électricité d'origine nucléaire serait compétitive aux alentours de 1968 : le Plan prévoyait la construction de centrales nucléaires d'une capacité de 2 500 MWe, avec la possibilité d'y ajouter 1 500 MWe supplémentaires. Or, au lieu d'augmenter régulièrement de 5 % par an environ, le prix du fuel lourd baissait brutalement de près de 50 % entre 1967 et 1969 : tous les calculs de rentabilité étaient modifiés et la construction de centrales nucléaires devait être repoussée de plusieurs années<sup>1</sup>. Dès que le gouvernement décidait d'adopter, pour les réacteurs nucléaires construits en France, la technique choisie par la firme américaine Westinghouse, le prix du fuel remontait de 20 %, sans que les experts financiers des compagnies pétrolières puissent donner une explication officielle de la hausse, pas plus d'ailleurs que de la baisse qui l'avait précédée.

1. Cf. « Comparaisons économiques et politique industrielle dans le domaine électronucléaire », une étude des organisations syndicales du Centre d'études nucléaires de Grenoble.

Il importe peu ici, que les compagnies pétrolières aient voulu préserver un marché menacé par le développement de l'énergie atomique ou que l'opération ait été destinée à favoriser en même temps l'implantation de l'énorme firme Westinghouse, l'important c'est qu'en présence d'une situation qu'elles ont jugée contraire à leur stratégie, elles ont eu la possibilité de manipuler un élément essentiel du marché (en l'occurrence le prix du fuel) pour faire prévaloir leur point de vue. Elles ne subissent pas les changements qui peuvent survenir : c'est un calcul de rentabilité qui dira s'il vaut mieux s'adapter à une situation nouvelle ou peser sur les termes de l'évolution pour imposer les orientations qui avaient été prévues.

La définition et l'application de ces stratégies reposent sur deux facteurs déterminants : les télécommunications et les ordinateurs. Pour préciser l'orientation la plus profitable, il faut disposer dans les délais les plus brefs de toutes les données possibles sur tous les pays et sur leur évolution.

Les profits les plus importants sont dus aux prévisions que l'on peut faire soit sur les transformations des facteurs de production, soit sur des changements à venir dans le comportement des consommateurs, soit sur des décisions étatiques susceptibles de modifier les conditions des échanges (dévaluation par exemple, ou subventions à un secteur politiquement influent). Le développement d'une entreprise multinationale est de plus en plus étroitement lié à un réseau de communications aussi serré et aussi étendu que possible (aujourd'hui, cela passe essentiellement par le télex et le téléphone dont l'efficacité sera accrue demain par les satellites de télécommunications dont ce sera une des tâches), et par un parc d'ordinateurs toujours plus puissants, avec cette conséquence que comme à l'habitude, la puissance va à la puissance : les très vastes réseaux de communications, de même que les très gros ordinateurs ne sont accessibles qu'aux plus grandes entreprises ; mais en même temps, c'est grâce à ces deux éléments qu'elles réaliseront

les profits les plus considérables qui leur permettront de contrôler le marché et, si nécessaire, d'acheter les firmes moins importantes. On risque peu à prédire que le phénomène de concentration auquel on assiste actuellement ne peut que s'accélérer jusqu'à ce que l'essentiel des activités du monde capitaliste soit entre les mains d'un nombre assez restreint de firmes assez puissantes pour que les unes et les autres aient plus d'intérêt à s'entendre sur une répartition du marché qu'à se livrer une guerre épuisante.

Coll. Michel Rocard

## Conséquences du développement des firmes multinationales

Ces conséquences, dont certaines ont déjà été soulignées plus haut, doivent s'apprécier sur le double plan de l'économie et de la politique. Sur le plan économique, la négation du schéma traditionnel de l'économie libérale (concurrence parfaite) détermine l'emprise d'une structure de domination sur l'économie mondiale. Or, si l'économie de concurrence trouve son expression naturelle dans la domination des puissants, la tendance au monopole n'aboutit pas moins à une forme de malthusianisme économique, à savoir la limitation du droit d'entrée sur le marché, la paralysie des produits nouveaux, etc. qui présente à terme un danger de sclérose pour le capitalisme même.

Sur le plan politique, la prééminence des groupes multinationaux amène à s'interroger sur les puissances comparées des Etats et de certaines firmes, à poser le problème de la réalité du pouvoir et, dans le futur, celui d'un véritable partage des tâches entre les Etats et les entreprises multinationales, l'Etat ne pouvant plus prétendre qu'à maintenir coûte que coûte l'idéologie de l'économie de profit.

Il faut bien comprendre l'enchaînement de ces conséquences pour saisir à quel point le Marché commun s'insère dans ce cadre. N'en pas tenir compte serait non seulement se priver d'un outil d'analyse, mais passer complètement à côté de la réalité, et définir une stratégie erronée vis-à-vis de l'Europe. Au terme de cette première

partie en effet, on doit constater qu'avant même d'exister, l'Europe capitaliste est dépassée par la logique de son propre système.

### CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

La montée des groupes multinationaux sur la scène économique mondiale s'accompagne de phénomènes typiques de domination : la recherche du contrôle du marché conduit directement (sinon immédiatement) au monopole, avec toutes les conséquences de ce dernier : fixation arbitraire du prix par le monopoleur, limitation efficace du droit d'entrée d'éventuels concurrents, gel des innovations notamment. Ce dernier facteur est préoccupant. La stérilisation de l'innovation technique est en effet porteuse de déconvenues graves dans l'avenir : à la limite, l'économie progresse à reculons. L'on a ainsi pu apprécier depuis longtemps la puissance négative des groupes pétroliers, qui bloquent en fait sinon en droit (par le biais de leurs représentants dans les gouvernements) toute recherche sur les carburants non polluants ou sur la voiture électrique. Il existe un grand nombre d'innovations qui seraient susceptibles d'améliorer sensiblement les conditions de la production ou les conditions d'existence. Mais elles sont gelées car elles gêneraient les profits à court terme des firmes dominantes dans le secteur. Avec cette évolution disparaît un des mythes essentiels du capitalisme, à savoir la figure du petit entrepreneur, dispensateur d'innovation et venant renouveler par son sang neuf le circuit industriel. Il y a là, pour les capitalistes, un risque grave à courir : la tendance au monopole crée un malthusianisme diffus, une mentalité axée sur la défensive, même si elle reste celle du profit.

L'effet de domination exercée est également préjudiciable à la diversification des activités des firmes sous-

traitantes : les grandes firmes multinationales sont en effet liées à des milliers de sous-traitants très étroitement spécialisés, et dont l'activité dépend exclusivement de la firme même.

Un changement d'implantation, ou de mode de production, qui se décide sur le plan de l'entreprise principale, peut condamner immédiatement à la fermeture — la reconversion n'est pas facile, faute de pouvoir investir — des centaines de petites et moyennes entreprises. On a souvent dit, pour faire accepter à l'opinion et aux PME en France la concentration accélérée de l'industrie, qu'aux Etats-Unis l'existence de firmes internationales géantes était parfaitement compatible avec la prospérité de la moyenne entreprise ; mais on a oublié de dire que c'est au prix d'un nombre de faillites très élevé, et d'un renouvellement constant du tissu industriel.

En effet, l'ampleur des ressources des sociétés multinationales leur permet de considérer comme mineurs les coûts de la fermeture ou du transfert d'une usine, dans la mesure où cela entraîne une modification durable, à moyen terme, de leur taux de profit. Une gestion totalement intégrée depuis le plus petit établissement de production jusqu'au siège social, un calcul systématique de l'effet de chaque décision sur les possibilités d'autofinancement et le taux de profit les conduisent à multiplier ce type d'opération. Outre cette politique très souple d'investissements directs, les sociétés multinationales organisent leur expansion par l'acquisition de firmes des divers pays où elles ont choisi de s'implanter, suscitant ainsi de nouvelles réorganisations, voire des compressions d'effectifs.

Leur puissance économique et politique est encore accrue par le fait qu'elles sont amenées à conclure entre elles des accords pour la conquête de nouveaux marchés ; ces collaborations entre géants internationaux ne se comptent plus : Henkel-Colgate, Hoesch-Hoogovens, Fiat-Citroën, Dunlop-Pirelli, Agfa-Gevaert, Goodyear-Michelin Mitsubishi-Philips... Ententes internationales et concur-

rence sauvage constituent ainsi les deux faces du capitalisme international, relevant de la même logique.

Alors que les premières entreprises internationales ont surtout été actives dans les industries d'extraction des matières premières, les entreprises multinationales d'après la Deuxième Guerre mondiale sont surtout actives dans les industries à haute technologie, les industries de biens de très grande consommation et les services (banques, assurances, leasing).

Il suffit d'ailleurs d'ouvrir les revues d'affaires capitalistes et les publicités que les trusts internationaux font paraître pour illustrer leur stratégie et leur comportement : dans *le Monde* du 6 octobre 1971, le groupe international allemand Henkel fait paraître la publicité suivante : « ... nous avons inventé en 1907 la première lessive auto-active du monde. Puis nous avons lancé le premier détergent synthétique. Aujourd'hui nous fabriquons plus de 8 000 produits. Non seulement des lessives et des produits pour tous les nettoyages, mais aussi des détergents pour l'industrie, des produits adhésifs, des produits chimiques de base et intermédiaires, des matières premières et des adjuvants pour l'alimentation, des produits de toilette et de beauté, toute une gamme de produits d'entretien et même des emballages. Nos 32 000 collaborateurs travaillent dans 60 firmes réparties dans 27 pays, et ont réalisé en 1970 un chiffre d'affaires de 5 milliards de francs... »

En effet le mouvement est caractérisé par l'accroissement de l'investissement direct (ou des accords de licences) étendant son influence à différents secteurs géographiques : structure de domination où les avantages tirés autant de la diversification par produit que de la diversification par marché géographique permettent à l'entreprise américaine conglomérale et multinationale de s'implanter surtout dans les pays développés d'Europe.

Les entreprises multinationales, au surplus, jouent un rôle déterminant dans la standardisation, l'appauvrissement et la détérioration de la qualité des produits, des

habitudes de consommation et du milieu, à l'échelle internationale.

Elles rendent enfin inefficaces les instruments de politique nationale structurels ou conjoncturels. A plus forte raison cela joue-t-il pour les politiques communautaires.

Dans cette optique, le Marché commun a servi de cadre à l'« expression » de forces économiques, sans que les Etats membres puissent se donner les moyens de les contrôler. C'est ainsi que la création du Marché commun n'a pas été la cause de l'expansion des entreprises multinationales américaines, il a plutôt créé les conditions de leur expansion, il a servi de « révélateur »<sup>1</sup>.

Sans doute le Marché commun est-il loin d'être parfaitement constitué. C'est ainsi que de nombreux obstacles subsistent encore, obstacles résultant des disparités des systèmes fiscaux ou d'une manière plus générale des législations nationales, disparités qui empêchent la circulation libre des services et des produits ; restrictions quantitatives ; obstacles techniques aux échanges, tenant aux exigences auxquelles doivent satisfaire certains produits pour pouvoir être distribués dans un Etat ; obstacles tenant à l'utilisation qui est encore faite pour cloisonner les marchés, des droits de propriété industrielle ; impossibilité de fait pour les entreprises d'un Etat membre d'accéder aux marchés publics d'un autre Etat membre ; absence de liberté d'établissement surtout dans le secteur des banques et des assurances...

Mais on peut dire que les entreprises multinationales jouent paradoxalement aussi bien sur la réalité de la création du marché unique, que sur les cloisonnements des marchés qui subsistent. Cette contradiction dans l'intégration capitaliste européenne n'est pour elles qu'une question de structures et d'organisation. C'est ainsi que si les marchés sont ouverts, les entreprises multinationales

1. Kindleberger, *Les Investissements américains dans le monde*, 1970, p. 41.

s'organisent de manière à profiter au maximum d'un espace homogène. Si ceux-ci ne sont pas ouverts, elles peuvent jouer au maximum sur les politiques de prix différentiels selon les pays, utiliser au maximum les droits de propriété industrielle pour empêcher la concurrence des produits d'une filiale sur le marché national d'une autre filiale, jouer sur le cloisonnement des luttes ouvrières et sur les bénéfices de toutes sortes accordés par les Etats en l'absence de coordination. Les obstacles à la constitution du marché unique ne pénalisent en fait que l'inter-pénétration européenne du capital, mais non les prises de contrôle d'entreprises américaines sur les entreprises des pays d'Europe. S'il faut cependant dire que les entreprises multinationales américaines profitent davantage en définitive du marché unique, que des obstacles qui subsistent encore à sa création, il faut reconnaître que l'évolution va dans le sens de la création du marché unique dans tous les domaines où celui-ci n'est pas encore constitué. Toutes les institutions communautaires y contribuent : la Cour de justice, qui dans des arrêts récents, abat les derniers obstacles mis par les droits de propriété industrielle à la circulation des marchandises ; la Commission, qui fait des propositions de libération des marchés dans tous les domaines que nous avons énumérés.

Il en résulte que tous les instruments communautaires que la Communauté veut créer pour faciliter l'interpénétration européenne du capital, devraient surtout jouer au bénéfice des entreprises multinationales américaines, ceci d'autant plus que les projets communautaires ne prévoient aucun obstacle à l'utilisation de ces instruments par les entreprises de pays tiers (groupement d'intérêt économique européen, société anonyme européenne). La création de ces instruments ne peut donc faire que le jeu des entreprises américaines, au détriment de l'intégration politique capitaliste européenne : « La finalité même de l'entrepreneur capitaliste, la recherche du profit maximal, et la suprématie tant financière que technique

des firmes géantes d'Outre-Atlantique font que le jeu des groupes capitalistes européens sert l'expansionnisme américain et va à l'encontre de l'intégration européenne<sup>1</sup> ».

Mécanismes de domination, paralysie des contrôles étatiques, subversion de la réglementation communautaire, les conséquences du développement des entreprises multinationales sont désastreuses à tous points de vue. Si de l'économique, on passe au politique, surgit immédiatement la question essentielle : où est le pouvoir, les entreprises multinationales ne s'en sont-elles pas déjà largement emparées, quelle part de décision reste aux gouvernements ? Et surtout, quelle est la place exacte de la CEE dans ce paysage bouleversé ? Quelle doit être l'attitude du mouvement ouvrier à l'égard du Marché commun ?

#### CONSÉQUENCES POLITIQUES DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Il existe de très grandes entreprises depuis de nombreuses années, et il y a très longtemps que tous les raisonnements, tous les schémas politiques doivent en tenir compte. Mais le phénomène devant lequel on se trouve aujourd'hui n'en est pas moins absolument nouveau.

Dans l'évolution qui est en train de se produire, une rupture totale apparaît entre la gestion des différents secteurs de l'activité économique et l'organisation d'un certain espace géographique ; jusqu'à présent l'essentiel des décisions était pris dans le cadre des frontières d'un Etat, en fonction des rapports de force qui pouvaient s'établir entre les intérêts en présence : on pouvait parler d'une politique britannique, allemande ou française exprimée par le gouvernement de chacun de ces pays qui

1. *Esprit* n° 9, 1970, p. 385-400.

était le porte-parole des intérêts au pouvoir en même temps que la résultante des forces qui se manifestaient dans le cadre national. La vie d'un pays était la somme des activités nationales ; et l'évolution d'un secteur ou d'une région était étroitement liée à ce qui se passait dans les autres secteurs ou les autres régions du même Etat.

Sans même trop schématiser, on peut dire que la communauté d'intérêts entre capitalistes français pouvait s'opposer à celle des capitalistes allemands, on pouvait parler d'empire britannique ou américain ; et on pouvait, sur le territoire d'un Etat maintenir, en fonction des intérêts établis dans le pays, sinon une cohérence, du moins un certain équilibre : c'était à cela que servait le gouvernement.

On s'achemine vers une réalité totalement différente, où un secteur d'activité, où l'activité d'une région, seront intégrés dans les projets d'une entreprise multinationale, dont les décisions ne tiendront bien entendu aucun compte de la situation dans les autres secteurs et les autres régions du même pays. Dans chacun des Etats actuels, se juxtaposeraient ainsi les stratégies de plusieurs entreprises, sans qu'à aucun niveau quelqu'un ait le souci ou le pouvoir de les coordonner à l'échelon local ou national.

Il ne s'agit pas là d'un exercice de politique-fiction, mais d'un élément fondamental dans la stratégie du mouvement ouvrier : si cette analyse est exacte, cela signifie que prendre le pouvoir ne signifie plus prendre le contrôle de l'appareil d'Etat, vieille carapace aujourd'hui vidée de tout contenu ; cela veut dire prendre en main les leviers de commande, là où ils se trouvent, c'est-à-dire à la tête des grandes entreprises.

Mais là, on se heurte à une difficulté majeure, qui sera sans doute l'un des problèmes les plus délicats : suivre l'évolution du capitalisme et le combattre sur son propre terrain suppose logiquement l'abandon de toute organisation nationale. Il est inutile que les travailleurs

prennent le contrôle des principales entreprises du pays s'ils n'y trouvent plus que les éléments disparates d'une économie morcelée par les trusts a-nationaux. La juxtaposition d'une mine de potasse, d'un centre de recherche pour l'informatique, d'une fabrique d'engrais et d'une usine de montage de voitures ne suffit pas à constituer une économie, ni à faire une révolution.

L'organisation du mouvement ouvrier sur le modèle du trust est en apparence plus efficace, mais aussi dangereuse ; on peut concevoir que les travailleurs d'une même firme s'unissent sur le plan international et on peut supposer que leur action leur permette de prendre le contrôle de l'ensemble du groupe : ils auront le moyen de décider quels doivent être les objectifs de la firme et les conditions de son activité, mais à aucun moment ils ne pourront prévoir et décider l'évolution d'une communauté vivant en un même lieu. Les travailleurs de General Motors qui prendraient le contrôle de General Motors auraient entre les mains les moyens de gérer démocratiquement les activités de General Motors, mais pas du tout ceux de bâtir une société socialiste aux Etats-Unis, en France ou ailleurs. C'est bien évidemment le principal écueil sur lequel risquerait de buter l'autogestion si elle était conçue comme un moyen de lutte seulement au niveau de l'entreprise.

La plus grande difficulté que provoque le divorce entre gestion d'une ou plusieurs activités techniques et organisation politique d'un territoire, c'est qu'il ne suffit plus de prendre le pouvoir pour faire une révolution : il faut non seulement le contrôler mais lui redonner un contenu ; il faut non seulement s'assurer de l'appareil d'Etat et des « pouvoirs locaux », mais faire coïncider à nouveau organisation économique et structure politique.

L'importance croissante des firmes multinationales marque aussi très profondément l'évolution des rapports internationaux : pour certains, leur développement signifie la domination croissante des Etats-Unis puisque la plu-

part d'entre elles sont d'origine américaine. Pour d'autres au contraire, l'extension de très puissantes entreprises allemandes et japonaises annonce l'apparition de pôles politiques allemand et japonais susceptibles de faire échec aux Etats-Unis et au moins d'imposer une nouvelle structure du monde capitaliste.

La logique autant que certains faits récents, semblent indiquer une évolution différente : s'il est vrai que les entreprises les plus puissantes sont de moins en moins liées à une structure nationale, les gouvernements du monde capitaliste exprimeront de moins en moins un impérialisme au sens classique du terme ; leur seule fonction sera d'assurer, sur le territoire qu'ils contrôlent, le fonctionnement régulier de « l'infrastructure » nécessaire au capitalisme, et cela au profit de toute entreprise, sans considération de nationalité. Si les grandes firmes deviennent véritablement a-nationales, leur empire ne coïncide avec aucun Etat : il est représenté dans tous ; leur intérêt ne peut être exprimé par aucun gouvernement en particulier, mais chacun est son porte-parole, comme il est le porte-parole de toutes les firmes implantées sur son territoire. Et les conflits armés ne sont plus le règlement d'une rivalité entre deux impérialismes, mais l'intervention du bras séculier de la communauté capitaliste contre ceux qui menaceraient les intérêts du capitalisme en général. Et il n'est pas besoin pour cela d'un gouvernement mondial, comme certains l'ont envisagé : il suffit que dans chaque pays les structures étatiques jouent leur rôle de régisseur et d'arbitre.

C'est bien à cela que l'on assiste actuellement : les troupes américaines sont intervenues au Vietnam à une époque où les firmes américaines n'y avaient pas encore une implantation très considérable, et aujourd'hui encore des entreprises non américaines y ont des intérêts importants (pour ne citer qu'un exemple, Elf Erap est parmi les firmes intéressées par la prospection du pétrole dans le plateau continental vietnamien) ; l'Administration américaine défend indifféremment les firmes américaines et

les autres en massacrant les peuples d'Indochine et en détruisant le pays. Nixon ne dit pas autre chose quand il répète qu'il ne laissera pas un gouvernement communiste s'installer à Saïgon : il ne s'agit pas de maintenir l'influence américaine, de défendre des intérêts américains, mais d'empêcher qu'un morceau du monde capitaliste échappe à la loi du marché. Et le gouvernement français en fait tout autant au Tchad ; ce ne sont pas seulement des firmes françaises qui y sont menacées ; et personne ne croira que ce sont seulement les intérêts des entreprises portugaises qui justifient la sale guerre qui se poursuit en Angola, ou au Mozambique ; le gouvernement portugais, tout comme le gouvernement français dans son secteur, se conduit en chien de garde du capitalisme en général ; l'un comme l'autre empêchent simplement que l'on porte atteinte à l'économie de profit. Dans le monde des entreprises a-nationales, c'est la seule tâche que l'Etat ait à remplir ; c'est un rôle que peuvent jouer aussi bien les gouvernements des pays sous leur forme actuelle que des institutions telles que celles de la Communauté économique européenne.

Une partie de cette mission, et ce n'est pas la moindre, exige une étroite collaboration entre les Etats et les entreprises multinationales : c'est celle qui concerne l'analyse du comportement des individus et la prévision. C'est bien évidemment un élément fondamental dans la détermination de la stratégie de chaque firme : une bonne connaissance du marché, de ses tendances et surtout des causes de son évolution est nécessaire pour s'adapter à un changement éventuel ou au contraire mettre en œuvre ce qui pourrait l'éviter. Mais en outre l'ensemble des firmes comme les Etats ont un intérêt commun qui est de prévoir les crises qui pourraient remettre en cause le régime capitaliste, d'en déceler les raisons et de mettre en place des remèdes préventifs. Et l'on assiste dans tout ce secteur à une extraordinaire imbrication entre l'action « commerciale » et l'intervention proprement politique : où finit la publicité et où

commence la propagande ? Quelle différence y a-t-il entre une étude de marché et une enquête politique ? Un fichier très étendu, très précis, sert aussi bien un chef des ventes qu'un ministre de l'Intérieur ; le cas récent du fichier de l'ORTF utilisé par une entreprise dans laquelle le secrétaire général de l'UDR avait des intérêts a montré que le passage du secteur public au secteur privé n'était pas infranchissable ; et puis l'exploitation par ordinateur est d'une discrétion parfaite puisque seuls quelques individus sauront quel fichier a été utilisé et à quelles fins. Aussi peut-on voir une collaboration remarquable se développer entre le secteur public et des entreprises privées, telles que la Rand Corporation ou la SEMA pour des recherches qui sont à mi-chemin entre l'étude de marché (ou de site) et l'aménagement du territoire, entre la stratégie financière et la prospective politique, qui sont commandées tantôt par une entreprise, tantôt par un ministère, qui sont aussi utilisables par le manager d'une grande firme que par un ministre, et dont les résultats sont parfois si explosifs qu'on les garde secrets ou qu'on arrête les études. Les schémas préparés par le MIT, auxquels se référait la lettre de Mansholt à Malfatti, n'auraient jamais été connus en dehors d'un tout petit cercle d'initiés si les besoins d'une campagne référendaire ne les avaient pas mis soudainement en lumière. Aujourd'hui les aspects les plus intéressants en sont vraisemblablement repris, développés, approfondis ; au profit de qui ? de quelques entreprises pour qui la lutte contre la pollution va jouer le rôle de l'innovation et apporter de nouvelles sources de profit ? ou pour les gouvernements ? ou pour quelques dirigeants de la CEE ? Vraisemblablement pour tous ces gens-là à la fois.

Il y a là un élément d'une gravité exceptionnelle : au service de cette grande cause qu'est la défense du capitalisme et toujours utilisés conjointement par les gouvernements et les entreprises multinationales, se mettent en place des instruments d'une puissance extraordinaire.

Il n'est pas exclu que l'on puisse établir un fichier précis de toute une catégorie de population ou de toute une région et le traiter sur ordinateur pour prévoir les causes et l'ampleur d'une éventuelle crise politique, ce qui permettrait de faire le nécessaire pour éviter qu'elle mette en danger le système en place. Cela n'empêcherait pas les refus, les oppositions, les impossibilités de supporter le mode de vie imposé par le fonctionnement de cette économie capitaliste, mais ces refus pourraient être orientés vers des formes individuelles, de telle sorte que jamais l'opposition à ce genre de vie ne se traduise, chez une majorité de la population, par la volonté de changer le système politique pour lui substituer une organisation consciente de la société.

Bien sûr tout cela n'est qu'anticipation, fiction, imagination, bien sûr nous n'en sommes pas là et 1984 n'est pas pour demain. Il n'en reste pas moins que le traitement sur ordinateur des informations recueillies sur tout un groupe de population est déjà pratiqué au Vietnam ; il n'en reste pas moins que l'impossibilité de supporter un mode de vie de plus en plus dur pour les plus faibles, se traduit par un accroissement du nombre des maladies mentales, par une recrudescence de la drogue ou de l'alcoolisme ; il n'en reste pas moins qu'il y a là, pour tout le mouvement de contestation du capitalisme, un danger plus grand et plus sournois que tout ce qu'il a connu jusqu'ici.

Coll. MichelRocard.org

## 2. L'Europe en morceaux

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

Les causes de la création  
du Marché commun

Les raisons pour lesquelles le Marché commun a été créé sont multiples, et il n'est pas toujours facile de s'y retrouver entre les mobiles véritables et les motifs publiquement invoqués, entre les déclarations des plus cyniques et les professions de foi des plus naïfs, entre les impératifs économiques, les ambitions politiques et les évolutions idéologiques.

C'est ainsi qu'on trouvera pêle-mêle le désir de mettre fin à des conflits nationalistes absurdes, la volonté d'intégrer l'Allemagne dans un ensemble « démocratique » qui la mette à l'abri de la tentation du retour à un régime totalitaire et à des ambitions démesurées ; les exigences de la croissance économique moderne, ou la volonté de créer un pôle politique susceptible de s'opposer aussi bien aux Etats-Unis qu'à l'URSS, pour ne citer que quelques-unes des raisons les plus sérieuses invoquées par les pères du Marché commun.

D'une façon générale, intervenant après le traité créant la Communauté européenne du charbon et de l'acier, après l'échec de la CED (et la réalisation de l'Union de l'Europe occidentale) après l'Union européenne des paiements, le Marché commun a été présenté comme une étape vers la construction d'une Communauté à la fois politique, économique, sociale, militaire, en somme vers la réalisation d'une nation européenne. Aujourd'hui encore, à en croire certains de ses partisans, il s'agirait de recréer sur une zone géographique plus vaste, toutes les structures et tous les mécanismes que l'on

trouvait auparavant dans chaque Etat national : simplement il ne faut pas vouloir aller trop vite, et chaque transfert de compétence des Etats vers la Communauté doit se faire au moment où il apparaît à tous nécessaire, et non pas au milieu de déchirements et de crises qui risqueraient de faire avorter toute l'entreprise. Déjà, disent les partisans du Marché commun, un pas considérable a été franchi avec le démantèlement des obstacles douaniers et la constitution d'une zone où les marchandises circulent à peu près librement ; avec la création d'un tarif extérieur commun, la mise en place d'une politique agricole commune, l'harmonisation des législations dans des secteurs tels que les transports, la propriété industrielle ou les assurances ; d'autres possibilités devraient s'offrir maintenant (union économique et monétaire, secrétariat politique) jusqu'à ce qu'enfin tous les pouvoirs des Etats soient transférés aux institutions communautaires pour appliquer une politique spécifiquement européenne.

Lorsqu'on examine plus attentivement le contenu du traité de Rome, les choses apparaissent sous un aspect très différent : son but est tout bonnement de donner aux entreprises implantées en Europe un champ d'action assez vaste pour qu'elles se développent à l'échelle du continent et soient en mesure de concurrencer leurs rivales américaines. Il s'agit tout simplement de déblayer le terrain pour que s'établissent en Europe les structures de l'économie capitaliste moderne. L'objectif est fixé dès le départ : ce que l'on veut obtenir, c'est « ... l'abolition entre les Etats membres, des obstacles à la libre circulation des personnes, des services et des capitaux », et c'est « ... l'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun... »<sup>1</sup>. Le terrain étant déblayé par la suppression des barrières douanières, les concurrents vont pouvoir s'affronter sans limitation avec pour enjeu un marché

1. Traité instituant la CEE, art. 3.

de 200 millions de consommateurs protégé de la concurrence étrangère par un tarif extérieur commun, une infrastructure industrielle déjà solide, une main-d'œuvre qualifiée, et une vieille tradition impérialiste qui permet d'espérer l'envolée vers la conquête d'autres espaces. En attendant que le meilleur (ou plutôt le plus fort) gagne et pour assurer la régularité des combats on nomme quelques arbitres (la Commission des communautés) chargés de faire respecter les règles posées par le traité, c'est-à-dire celles de la libre concurrence. Il faut bien voir que les institutions communautaires n'ont rien d'un gouvernement (dans la mesure où les institutions étatiques ont été des lieux où s'affrontaient les forces qui s'exerçaient dans un Etat et où la « politique nationale » exprimait un certain équilibre entre ces forces) : ce sont des juges, nommés par les Etats, dont l'indépendance à l'égard des combattants est assurée par le fait qu'ils sont nommés pour un temps déterminé ; ils n'ont pas d'autres fonctions que de veiller à ce que personne ne triche et que rien ne puisse empêcher le libre jeu de la loi du plus fort.

En fait, les résultats n'ont pas été tout à fait ceux qui étaient espérés et pour cause : la loi du plus fort a joué surtout en faveur des filiales européennes d'entreprises originaires des Etats-Unis ; disposant d'une très sérieuse avance technologique, de vastes structures financières capables d'absorber une perte passagère pour prendre le contrôle d'un marché, de techniques de gestion adaptées à une économie de firmes multinationales, et de surcroît aidées par le diabolique instrument de puissance que constitue l'eurodollar, les firmes américaines l'ont emporté le plus souvent sur les autres, c'est à leur profit que s'est faite la concentration des entreprises et ce sont elles qui ont bénéficié plus que les autres des nouvelles structures du marché en Europe.

Dans cette évolution, les mécanismes prévus pour assurer une chasse gardée aux entreprises européennes ont eu à peu près autant d'efficacité qu'un filet à larges

mailles pour aveugler une fuite d'eau : dans les formes actuelles du capitalisme, les exportations de marchandises ne jouent plus qu'un rôle secondaire pour la conquête d'un marché. A quoi sert un tarif extérieur commun face au contrôle de l'entreprise par la participation au capital ? En ce domaine, le traité de Rome avait lui-même lié les mains des institutions communautaires : en spécifiant qu'il fallait mettre en place « un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun », il ne faisait bien entendu aucune place particulière aux entreprises européennes. Bien plus il dispose que « dans le domaine d'application du présent traité, et sans préjudice des dispositions particulières qu'il prévoit, est interdite toute discrimination exercée en raison de la nationalité »<sup>1</sup>. Dès lors on ne voit pas au nom de quoi la Commission pourrait s'opposer au développement, et à l'extension de firmes d'origine américaine, qui trouvent en Europe, depuis quelques années, un terrain particulièrement propice à la mise en place d'une stratégie réellement a-nationale. Bien au contraire, exécutant la mission qui lui est confiée par le traité de Rome, plus la Commission aura de pouvoirs, plus les institutions communes seront puissantes, plus elles exerceront leurs activités dans le sens défini par le traité, c'est-à-dire pour démanteler ce qui peut rester de politiques nationales au profit non pas d'un quelconque projet européen, mais en faveur d'un développement toujours plus poussé des firmes les plus puissantes, qu'elles soient américaines ou européennes, ou japonaises ou a-nationales.

Tout cela est assez simple et sans mystère et ne poserait normalement pas de problème particulier : que la plupart des capitalistes européens aient travaillé non pour le roi de Prusse, mais pour les enfants de l'Oncle Sam, qu'ils aient préparé un monumental et savoureux gâteau qui sera mangé par d'autres simplement parce

1. Traité instituant la CEE, art. 7.

qu'ils avaient une génération de retard et ont essayé d'appliquer les méthodes de la marine à voiles à l'époque de la conquête de la lune, ce n'est pas une affaire et en tout cas pas une affaire d'Etat.

Ce qui en revanche est grave, là où on se trouve en présence d'une monstrueuse escroquerie, c'est lorsqu'on essaye de faire croire que cette affaire véreuse, c'est l'Europe, et quand derrière cette bannière, on essaye d'enrôler tous ceux qui croient lutter ainsi contre l'emprise des sociétés a-nationales ou contre l'extension de l'impérialisme américain en Europe. Que le Marché commun ait eu pour but de donner une dimension internationale aux plus puissantes firmes européennes, et de leur réserver le marché de l'Europe occidentale, c'est certain ; qu'en démantelant les politiques protectionnistes pour leur substituer les principes du capitalisme sauvage, il ait surtout favorisé les entreprises d'origine américaine, c'était inéluctable et c'est en train de se produire sous nos yeux ; mais il faut un imperturbable sang-froid pour essayer de nous faire prendre cet échec commercial pour la première étape de la « construction européenne ».

Tout au contraire, le Marché commun a créé les conditions nécessaires pour qu'une Europe capitaliste ne puisse pas apparaître. Il n'est bien évidemment pas question que l'Europe puisse naître du traité de Rome : une « politique commune » n'a été appliquée que dans le secteur agricole, et cette politique constitue uniquement l'ensemble des mesures nécessaires pour créer des structures capitalistes modernes dans un domaine d'activité où la concentration des entreprises ne pouvait pas résulter spontanément du jeu de la libre concurrence<sup>1</sup>. Ailleurs, il a pu y avoir et il y aura encore des harmonisations de facteurs techniques où la disparité des législations nationales peut gêner le fonctionnement de très vastes entreprises à l'échelle du continent. Ces harmonisations

1. Cf. infra, pages 66 à 74.

jouent à peu près le même rôle que l'adoption d'un même écartement pour les réseaux ferroviaires de différents pays : cela n'a rien à voir avec une « politique commune » c'est-à-dire la définition d'objectifs résultant d'un choix délibéré et la mise en œuvre des mesures nécessaires pour atteindre le but poursuivi.

Tant qu'on reste dans le cadre du Marché commun on ne peut parler d'Europe mais d'une organisation de la concurrence au profit de toutes les firmes capitalistes. Il ne suffirait pas, pour changer cet état de choses, de développer les pouvoirs des institutions communes ; ces pouvoirs, elles ne pourraient les exercer que pour assurer le jeu de la libre concurrence là où il n'est pas encore parfait. Pour qu'on puisse parler de l'Europe, il faudrait à la fois lui fixer des objectifs qui l'opposent aux autres puissances mondiales, créer des institutions capables de prendre les décisions nécessaires pour atteindre ces objectifs, et leur donner les moyens d'appliquer la politique ainsi définie.

S'il suffisait pour cela de modifier le traité de Rome, ou de l'interpréter, ou de le violer, le but pourrait être atteint assez vite et assez facilement. Mais il est bien certain que les institutions ne sont que l'expression d'un équilibre entre des forces qui s'expriment à un moment donné : il n'y aurait d'Europe capitaliste que s'il existait des capitalistes européens ; or non seulement le Marché commun est au service des entreprises les plus puissantes (et non des entreprises européennes), mais on peut même considérer qu'il comporte en lui-même les mécanismes qui empêchent l'apparition d'une entité politique.

En schématisant à l'extrême, on peut en effet considérer que les forces actuellement au pouvoir en Europe occidentale se répartissent en trois catégories :

1. Une bourgeoisie nationaliste, dirigeant des entreprises désuètes qui subsistent grâce à une rente locale ou par les facilités que les Etats nationaux leur accordent le plus souvent pour des motifs d'ordre électoral. Incapable d'évoluer pour moderniser ses structures et se

mesurer à la concurrence internationale, cette bourgeoisie est irrémédiablement vouée à la disparition et se trouve en général assez hostile au Marché commun. C'est à cette bourgeoisie, farouchement accrochée au protectionnisme, sachant que seuls les Etats nationaux peuvent assurer sa survie, que le Marché commun s'est attaqué, et c'est elle qui est en train de disparaître petit à petit, non sans résistance d'ailleurs. C'est bien entendu à l'image caricaturale de cette bourgeoisie ultra-conservatrice, nationaliste, pantouflarde, timorée, et résolument hostile à tout progrès, qu'on voudrait assimiler tous ceux qui ne soutiennent pas le Marché commun. Ce type de bourgeoisie est particulièrement représenté en France où elle constitue toute l'ancienne couche dirigeante, encore partiellement au pouvoir, et tirant son profit très fréquemment de contrats passés avec les pouvoirs publics, dans lesquels l'essentiel du savoir-faire réside dans un solide réseau de relations dans la fonction publique et dans une osmose parfaite entre hauts fonctionnaires et dirigeants des entreprises privées.

2. A côté de cette bourgeoisie traditionnelle et nationaliste, on trouve une grande bourgeoisie « internationale », porte-parole des firmes multinationales ou très proche de leurs activités : son seul objectif est de pouvoir mettre en place sa stratégie sur une zone et surtout un marché aussi étendu que possible. Mais les ressources dont les entreprises multinationales disposent leur permettent de s'accommoder aussi bien d'un vaste marché homogène (elles bénéficient alors, aussi bien pour la production que pour la vente, d'un effet de masse qui permet de réduire les coûts) que d'une zone cloisonnée entre différents particularismes (le profit vient alors d'une savante utilisation des différences qui peuvent exister entre plusieurs pays). Elle se satisfait donc pleinement de la situation créée par le Marché commun, et se montre très favorable à son élargissement aussi bien qu'à son approfondissement. La seule chose qui la gênerait serait l'apparition d'institutions dotées de pou-

voirs considérables, appuyées sur les moyens techniques, économiques, politiques, que comporterait l'Europe unie, et poursuivant des objectifs autres que ceux qui correspondent à la stratégie des entreprises multinationales.

3. Enfin, on peut discerner une bourgeoisie représentant des entreprises qui se sont développées, à la faveur du Marché commun, dans un des pays de la Communauté, qui ont acquis une puissance assez grande pour dominer le marché en Europe, mais n'ont pas encore une surface suffisante pour se mesurer sans handicap aux géants américains. Ce sont elles qui forment la base de la prétendue « construction européenne » parce qu'il serait en effet conforme à leurs intérêts qu'une véritable « politique européenne » les protège de la concurrence extérieure, leur apporte subventions ou support technique pour leur assurer un avantage sur leurs adversaires. Résolument hostiles aux politiques nationalistes susceptibles de freiner leur croissance, elles auraient besoin d'institutions communautaires qui soient l'expression de leurs propres intérêts face à des entreprises plus puissantes.

C'est surtout en Allemagne, mais aussi, bien sûr, dans chacun des pays membres de la Communauté, que l'on retrouve cette tendance qui, en d'autres temps (c'est-à-dire à une époque où les moyens techniques ne permettaient pas véritablement l'intégration des entreprises dans un ensemble a-national) aurait pu servir de base à un impérialisme européen, qui se serait trouvé en conflit avec l'impérialisme américain ou japonais.

Seulement il se trouve que dans l'état actuel de l'évolution du capitalisme, les entreprises qui pourraient servir de base économique à l'Europe politique ne sont de taille européenne et n'ont d'intérêts spécifiquement européens que de façon provisoire. Bientôt, ou bien le trust en question reste, malgré tout, trop faible pour faire face aux pressions extérieures, et il disparaîtra pour s'intégrer dans un ensemble plus vaste (c'est par exemple, ce qui

semble se produire en France pour toute une série de groupes tels que Schneider ou Citroën) ou bien au contraire, la logique de la croissance capitaliste l'amènera à développer son influence hors d'Europe, à acquérir une structure multinationale, et par conséquent des intérêts qui ne coïncideront plus avec ceux de l'Europe, qui ne seront plus liés au développement de ses activités en Europe : alors, pour cette firme, des institutions européennes ayant la possibilité d'imposer des objectifs qui ne seraient plus les siens seraient une gêne sinon un obstacle. (C'est déjà le cas pour la Royal Dutch Shell, Unilever ou Philips.)

Parce qu'il se donne pour seul but de favoriser l'épanouissement du capitalisme sauvage, le Marché commun secrète nécessairement des forces qui répondent uniquement aux mécanismes du profit, pour qui l'Europe n'est qu'un champ d'action, un moment de leur croissance, un moyen de leur développement, mais en aucune façon, une structure dont elles ont besoin de manière permanente.

Ainsi l'évolution économique favorisée par le Marché commun ne provoque-t-elle aucunement l'apparition d'un patronat « européen », et des institutions politiques européennes ne pourraient exprimer aucune communauté d'intérêts qui soient spécifiques à la bourgeoisie européenne et l'opposerait à des groupes dirigeants étrangers, particulièrement à la bourgeoisie américaine.

L'Europe pourrait devenir une communauté d'hommes, une communauté de travailleurs, pour les patrons elle n'est qu'une juxtaposition de rivalités : pour le Français de Wendel, l'Allemand Krupp est un ennemi plus pressant que l'américaine US Steel et ils n'ont aucun intérêt commun à défendre contre l'Américain.

Le Marché commun ne crée pas de firmes « européennes », il ne fait naître aucune classe dirigeante protégeant des intérêts communs contre des convoitises extérieures : on ne voit pas comment l'addition de ces deux néants pourrait donner une réalité politique.

La signification  
des " politiques communes "**LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE :  
UN MOYEN DE FAIRE ÉVOLUER L'AGRICULTURE  
EUROPÉENNE VERS DES FORMES  
AUTHENTIQUEMENT CAPITALISTES D'ORGANISATION**

Selon Pierre Uri, la charge constituée par les dépenses publiques pour l'agriculture en Europe s'élèverait à environ douze milliards de dollars, en déduisant du total brut la part de « prélèvements » qui peuvent être considérés comme une taxe (source statistique : mémorandum Mansholt sur l'agriculture). Douze milliards de dollars, c'est environ 4 % du produit national brut européen... On voit que ce n'est pas rien. D'où le caractère de « manne providentielle » que les différentes classes dirigeantes européennes ont attribué à la politique agricole commune, qui demeure avec l'Union douanière la principale réalisation de la CEE pour l'instant.

Pour la France en particulier, l'Europe agricole a constitué un don du ciel. La politique agricole commune en effet présente deux avantages : elle ne nous coûte pas cher lorsqu'elle est favorable (la France reçoit du FEOGA beaucoup plus qu'elle n'y contribue) et on ne le dit pas ; elle est fixée, lorsqu'elle n'est pas favorable, sans que nous puissions influencer véritablement sur la décision, et on le fait alors savoir très haut. Aussi, les gouvernements pratiquent-ils un double jeu particulièrement fructueux, en s'abritant derrière les grands principes d'unité du marché et de parité du revenu agricole. Relève-t-on les prix agricoles à la production, nos ministres ont emporté le morceau au finish. Prend-on des directives sur les structures qui aboutiront à un exode massif, il s'agit d'une décision communautaire qui échappe

partiellement au pouvoir politique national (sous-entendu, c'est bien dommage, mais qu'y faire, l'Europe est un phénomène irréversible, etc.). Les agriculteurs, dont beaucoup au départ sont issus des milieux de la démocratie chrétienne (là où justement l'implantation de l'idéologie européenne est forte) sont ainsi menés en bateau, parce que leur importance politique est stratégiquement très forte ; du moins les petits agriculteurs car les autres ont su tirer profit de la colère des petits producteurs pour augmenter leurs bénéfices en jouant du mythe de la solidarité professionnelle dans le secteur agricole, ce qui permet depuis des années de masquer les conflits de classes extrêmement violents qui s'y déroulent<sup>1</sup>.

En effet, pour assurer et maintenir un équilibre politique et économique, la CEE a besoin, tout autant que de paysans prolétarisés, d'une agriculture capitaliste dynamique. D'où l'insistance du mémorandum Mansholt à privilégier aides et crédits aux exploitations agricoles modernes (EAM). Mais, parce qu'un certain taux d'auto-financement est exigé de ces exploitants, ces aides seront réservées aux agriculteurs les plus riches, c'est-à-dire ceux qui ont été jusqu'alors outrageusement favorisés.

« Ce n'est pas par hasard, disait M. Mansholt lui-même, lors d'une rencontre à Nantes avec le syndicalisme agricole de l'Ouest, le 25 juillet 1969, que les marchés des céréales et betteraves ont été organisés plus rationnellement que les autres secteurs. Cette situation est l'expression de forces politiques et économiques dominantes en Europe. »

Par exemple, ce n'est un secret pour personne que la production de betterave à sucre et de blé est largement excédentaire. Les techniques de production, plus simples que dans d'autres secteurs, sont plus efficacement maîtrisées par de gros exploitants qui disposent seuls des industries de transformation sur place et qui sont, du moins en ce qui concerne les betteraviers, protégés par

1. Cf. Bernard Lambert, *les Paysans dans la lutte des classes*, éd. du Seuil.

des quotas, c'est-à-dire des réservations de production.

Or les milieux céréaliers et betteraviers sont largement sur-représentés au sein des organisations agricoles à Bruxelles. C'est qu'ils ont compris, avec la complicité des instances européennes, que « charité bien ordonnée commence par soi-même ».

*Les gros céréaliers se sont servis de la misère des petits producteurs de blé pour revendiquer une revalorisation des prix, obtenue grâce au soutien financier des pouvoirs publics.* Inutile de préciser que dans ce domaine, l'étanchéité des frontières est absolue, contrairement à ce qui se passe dans le secteur de la viande par exemple.

Ces gros producteurs reçoivent des pouvoirs publics, par le canal du soutien des marchés, de 10 à 30 fois plus d'aide que les petits et moyens paysans. Par exemple, alors que les betteraves à sucre ne forment que 2 % de la production agricole totale, 30 % de l'intervention financière de l'Etat leur sont réservés.

Si les principes qui gouvernent la politique agricole commune sont relativement simples : libre circulation des produits, priorité aux importations en provenance de la Communauté (système des prélèvements compensatoires), prix communs à la production fixés par la Communauté (le FEOGA-garantie), politique parallèle d'évolution des structures (le FEOGA-orientation), les buts poursuivis sont moins clairement avoués, et on le comprend... En effet la CEE a fourni aux classes dirigeantes l'occasion de réaliser l'intégration totale, à leurs yeux trop longtemps différée, du secteur agricole dans le mode de production capitaliste.

Le mémorandum Mansholt complété par le rapport Vedel, qu'aucun gouvernement n'a voulu reprendre à son compte malgré certaines déclarations imprudentes<sup>1</sup>, mais qui s'applique en fait quotidiennement et dont les orientations sont fidèlement suivies dans la réalité, cons-

1. M. Duhamel, alors ministre de l'Agriculture, avait déclaré qu'il s'agissait « de son livre de chevet »... Il fut vite contraint au démenti le plus formel.

titue un bon digest de ce qu'est en réalité la politique commune. Car cette dernière répond de toute évidence à des finalités bien précises que ne révèlent pas les « crises » européennes sur l'agriculture (par exemple 30 juin 1965) dont la suspension du Marché commun pour cause de difficultés monétaires en 1969 a été le couronnement.

En fait, l'accumulation apparemment absurde d'excédents agricoles manifeste les contradictions des agriculteurs des pays capitalistes, mais elle va de pair avec la vie précaire de la grande masse des paysans, et un niveau de consommation alimentaire (quantitativement et qualitativement) déficient pour de nombreuses familles.

Le mémorandum constate que ces excédents résultent du manque d'ajustement entre l'offre et la demande. La solution proposée est simple : il faut ramener l'agriculture dans la « rationalité économique ».

Cette rationalité est entendue au sens le plus *libéral* du terme : l'agriculture doit être soumise à la loi du profit en s'intégrant dans les mécanismes du marché et de la concurrence parfaite.

On peut se demander cependant si l'économie purement libérale, sans intervention de l'Etat à un stade ou à un autre, est concevable en matière agricole.

En effet, l'offre reste très dispersée et la demande solvable de denrées alimentaires périssables est très rigide. Une augmentation de production de faible amplitude provoque donc des effondrements de cours catastrophiques.

C'est pourquoi les auteurs du mémorandum n'assument pas entièrement leur responsabilité dans leur choix. Ils sont même obligés d'envisager à certains moments que c'est aux pouvoirs publics qu'incombe l'établissement de prix « rationnel ». Pourtant, ils souhaitent par ailleurs la disparition progressive du soutien des marchés, ce qui signifie le retour au libéralisme intégral...

Cette orientation fondamentale sera sans doute appliquée avec prudence pour éviter des remous politiques

trop importants. Elle aura des répercussions catastrophiques sur les paysans en position économique difficile.

En effet, une réduction des prix de vente obligera les paysans sans réserves ou fortement endettés, soit à partir, soit à accepter un contrôle partiel ou étroit de leur activité par les firmes industrielles. Ce phénomène sera plus durement ressenti dans les régions excentrées puisque l'approvisionnement y coûte plus cher et que les produits s'y vendent à des cours moins élevés, compte tenu de la faible importance de la consommation locale.

C'est qu'au fond le capitalisme européen inspire directement cette politique qui sert ses objectifs. L'appauvrissement des agriculteurs les plus vulnérables permettra à ce capitalisme d'étendre beaucoup plus rapidement son emprise sur eux, soit directement en contrôlant leurs productions, soit indirectement s'ils quittent leur métier pour aller à l'usine. La réduction éventuelle des aides publiques à l'agriculture dégagera des sommes que le capitalisme utilisera au financement des infrastructures dont il a besoin pour son développement et qu'il fait payer par les pouvoirs publics.

Parallèlement, la baisse relative du coût des produits alimentaires, par compression des prix de production, permettra de contenir les revendications salariales des ouvriers qui ont les revenus les plus modestes, et qui sont par conséquent les plus sensibles au coût des produits alimentaires. Le départ plus rapide des agriculteurs qui ne pourront pas supporter cette politique et qui n'accepteront pas de courir les risques de l'intégration produira le même effet en assurant ce que la bourgeoisie appelle « la détente sur le marché de l'emploi ». L'agriculture pauvre constitue, en effet, le grand réservoir de main-d'œuvre qui permet, grâce à l'accélération des départs, de créer un volant de chômage et d'étouffer ainsi la revendication ouvrière. Intensifier la pauvreté des uns permet de mieux exploiter les autres.

En réalité, cette politique trouve des soutiens de par son caractère « égalitaire ». Selon certains, l'aide euro-

péenne à l'agriculture serait saine dans son principe puisqu'elle profite à tous les producteurs dans la même proportion. Comme si l'expérience n'avait pas montré par exemple, que l'égalité de traitement appliquée à des individus inégaux au départ n'a aucun effet « égalitaire » (par exemple, la querelle de l'impôt proportionnel et de l'impôt progressif...), mais aboutissait en fait à geler, voire à creuser, les écarts existants. En comparant les statistiques officielles portant d'une part sur la participation des dépenses du FEOGA à la valeur des principaux produits agricoles, d'autre part sur le degré de concentration des exploitations selon les produits, on constate que sous prétexte « d'aide égalitaire » les interventions européennes favorisent dans des proportions écrasantes les gros agriculteurs.

Mais la politique des structures joue dans le même sens. En effet, le plan Mansholt prévoit, par exemple, pour la construction de nouvelles unités de production efficaces, ou d'entreprises agricoles modernes, une aide financière égalitaire pouvant couvrir jusqu'à 35 % des investissements. Quel sera le résultat de cette fausse égalité ? Une association de 3 ou 4 paysans pauvres, mais dynamiques, décidés à entreprendre un nouvel investissement, ne disposera pas de richesses nouvelles, sous prétexte qu'ils auront additionné leur pauvreté. Elle ne pourra faire face à l'autofinancement nécessaire.

Par contre, les gros exploitants, disposant pour les raisons indiquées ci-dessus, d'une capacité importante d'autofinancement accumulée avec la complicité des pouvoirs publics, seront quasiment les seuls à mettre en place les outils efficaces et à bénéficier par là même des subventions prévues. Et il ne s'agit pas là d'hypothèses d'école : nous assistons présentement au déplacement des productions dès que leur degré d'industrialisation permet de remplacer la main-d'œuvre par des capitaux. Ce phénomène existe dès aujourd'hui dans les secteurs des légumes, volailles, porcs, maïs, conserves, jeunes bovins, etc.

Les résultats d'une telle politique - dûment délibérée - peuvent être appréciés dans les tableaux extraits du Recensement général pour l'agriculture (RGA) d'*Economie et Statistique*, revue de l'INSEE en date de mars 1972 portant sur la période 1955-1970<sup>1</sup>. On constate que si la superficie agricole utile a diminué seulement de 2 % environ entre 1955 et 1970, le nombre d'exploitations a subi une réduction de 31,6 % soit -2,5 % par an. Le taux de diminution, faible pour le début de la période, augmente progressivement pour les périodes 1963-1967 et 1967-1970, attestant ainsi une accélération puissante du phénomène de concentration des exploitations agricoles.

Bien entendu, la situation est très différente selon la dimension des exploitations :

- inférieurs à 10 ha, leur nombre diminue plus fortement que l'ensemble (-4,4 % par an) ;
- supérieures à 35 ha, leur nombre est en augmentation constante depuis 1955, et cela d'autant plus fortement que la taille est plus grande (de + 1,2 % par an à + 2,7 % par an).

En ce qui concerne les actifs, les chiffres sont aussi

LES ACTIFS A TEMPS PLEIN SUR LES EXPLOITATIONS AGRICOLES		
	<i>Actifs familiaux à temps plein (en milliers)</i>	<i>Emplois salariés permanents (en milliers)</i>
1963	1.658,3	471,2
1970	1.182,3	332,0
Taux annuel moyen de diminution	- 4,3	- 4,5

1. Y compris les chefs d'exploitations.

**EVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS  
SELON LEUR SUPERFICIE AGRICOLE UTILE DE 1955 A 1970**

Superficie agricole utile (ha)	Nombre d'exploitations (en milliers)				Variation en % du nombre d'exploitations				Taux annuel moyen			
	RGA 1955-56	Enquête		RGA 1970	1963-55	1967-63	1970-67	1970-55	1963-55	1967-63	1970-67	1970-55
		B.S 1963	CEE 1967									
Moins de 1	151,7	94,6	83,2	91,6	- 37,6	- 10,9	+ 8,7	- 39,8	- 5,7	- 2,8	+ 2,8	- 3,3
1 à moins de 2	232,3	154,0	122,8	117,8	- 33,7	- 20,2	- 4,2	- 49,3	- 5,0	- 5,5	- 1,4	- 4,4
2 à moins de 5	416,5	300,0	240,3	211,1	- 27,9	- 20,0	- 12,1	- 49,3	- 4,0	- 5,4	- 4,2	- 4,4
5 à moins de 10	476,7	363,8	297,8	246,2	- 23,6	- 17,8	- 17,5	- 48,3	- 3,8	- 4,8	- 6,2	- 4,3
10 à moins de 20	536,0	484,6	426,1	359,8	- 9,5	- 12,1	- 15,5	- 32,8	- 1,2	- 3,2	- 5,5	- 2,6
20 à moins de 35	281,2	289,8	290,6	278,7	+ 3,1	+ 0,3	- 4,2	- 0,9	+ 0,4	+ 0,1	- 1,4	- 0,1
35 à moins de 50	96,2	103,8	108,4	115,5	+ 8,0	+ 4,5	+ 6,4	+ 20,0	+ 1,0	+ 1,1	+ 2,1	+ 1,2
50 à moins de 70	49,3	55,3	59,2	65,0	+ 12,2	+ 7,2	+ 9,6	+ 31,8	+ 1,4	+ 1,8	+ 3,1	+ 1,9
70 à moins de 100	25,8	29,7	33,0	36,3	+ 15,1	+ 11,1	+ 10	+ 40,7	+ 1,8	+ 2,7	+ 3,2	+ 2,3
100 et plus	20,0	23,5	26,1	30,0	+ 17,5	+ 11,0	+ 14,9	+ 50,0	+ 2,0	+ 2,6	+ 4,8	+ 2,7
<b>Total</b>	<b>2 285,7</b>	<b>1 899,1</b>	<b>1 687,5</b>	<b>1 552,0</b>	<b>- 16,9</b>	<b>- 11,1</b>	<b>- 8,0</b>	<b>- 32,0</b>	<b>- 2,3</b>	<b>- 2,9</b>	<b>- 2,7</b>	<b>- 2,5</b>
<b>dont 1 ha et plus</b>	<b>2 134,0</b>	<b>1 804,5</b>	<b>1 604,3</b>	<b>1 460,4</b>	<b>- 15,5</b>	<b>- 11,1</b>	<b>- 9,0</b>	<b>- 31,6</b>	<b>- 2,1</b>	<b>- 2,9</b>	<b>- 3,1</b>	<b>- 2,5</b>

parlants. On constate une diminution annuelle de 4,5 % environ. La population agricole au sens large diminue également fortement : — 3 % par an environ. Ce que l'on décrit pudiquement sous le vocable « d'accélération de la productivité en agriculture » ou d'exode rural, c'est un véritable appauvrissement de certaines régions et la prolétarianisation d'une partie de leur population.

Ce phénomène profite aux gros agriculteurs, aux véritables capitalistes agraires, dont on a vu que la concentration s'opérait à leur avantage exclusif.

La politique agricole commune constitue bien une tentative de faire passer le secteur agricole de structures et d'un mode de production pré-capitalistes au mode de production capitaliste moderne. Cette tentative se déroule à grande échelle, avec la bénédiction (souvent implicite) des gouvernements et des groupes industriels dominants.

Au total l'agriculture est le seul secteur où Bruxelles apparaît comme un centre de décision et où pour la première fois une manifestation syndicale commune, internationale, a pu se dérouler symboliquement. On sait que ce jour-là, les paysans en colère ont laissé sur le pavé bruxellois un mort et des centaines de blessés : le capitalisme international, on le voit, n'hésite pas à se défendre avec violence lorsqu'il se sent menacé. Or, à la stupéfaction générale les « bons » paysans n'étaient pas venus ce jour-là pour le folklore. Un certain nombre d'entre eux même paraissaient doués (est-ce possible ?) d'une conscience de classe : ils l'ont payé cher, mais ils n'oublieront pas la leçon.

#### L'ÉCHEC DE LA POLITIQUE SOCIALE COMMUNE

L'échec se marque d'abord dans le caractère secondaire de la politique sociale au niveau communautaire. Le sort des travailleurs n'est pas le souci primordial des Etats membres, non plus que de la Commission. Une

mesure de la faiblesse de l'effort consenti est fournie par le montant des crédits alloués pour 1973, par exemple, au Fonds social européen, dont l'objectif est de promouvoir la mobilité de la main-d'œuvre par la reconversion professionnelle et des primes aux déplacements. Le montant total pour 1973 s'élève à 180 millions d'unités de compte, soit à peu près 900 millions de francs pour l'ensemble de la Communauté. Au regard, il faut mettre en évidence les chiffres de l'aide à l'agriculture (4 200 millions de francs - soutien des prix, structures — qui reste la seule politique communautaire vraiment élaborée. La comparaison est édifiante.

En somme, la politique sociale n'est pas une priorité. Elle se présente concrètement comme un effort de la Commission pour pousser les Etats à entreprendre les dépenses susceptibles d'éviter les bouillonnements sociaux « ne pouvant profiter qu'à des formations extrémistes » selon les termes d'un des membres de la Commission. D'où une préoccupation constante à l'égard du Mezzogiorno italien, considéré comme un réservoir de révolutionnaires potentiels.

La politique sociale européenne est *politique* au plein sens du terme : il s'agit d'accompagner la croissance sauvage, et les restructurations qu'on s'accorde à trouver inévitables ; il s'agit de faire « accepter » aux travailleurs les mutations constantes dont se nourrit la grande industrie. D'une part, donc, éviter des mouvements sociaux qui dégénèrent et gommer les bavures de la compétition ; d'autre part, fournir au patronat européen une main-d'œuvre mobile, sans cesse réadaptée, et rationaliser ainsi la concurrence.

Mais une telle politique, et ses instruments :

- libre circulation des travailleurs,
  - fonds social européen,
  - harmonisation des législations de Sécurité sociale,
- se heurtent aux contradictions qui agitent le capitalisme européen.

a. *La libre circulation des travailleurs*, proclamée dès la signature du traité de Rome, a d'abord été entourée de considérables restrictions (carte de travail, contrat nécessaire) ; elle est à présent juridiquement fondée (règlement 1612). Pourtant, le nombre des travailleurs de la Communauté qui franchissent les frontières des six pays membres, d'abord stable, décline d'année en année ; il n'est plus que de 13 000 pour 1971, en y comprenant toutes les professions, les membres de la famille et les Britanniques (contre 18 000 en 1970). Au plan global, on constate un accroissement des mouvements de main-d'œuvre internationale sur le territoire des Six. Mais c'est par le jeu simultané d'une réduction du contingent des travailleurs en provenance des pays membres et d'une forte accélération de l'immigration des pays tiers.

Quatre dates significatives dans ce tableau :

	<u>1961</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1971</u>
Intra CEE	227 657	260 866	204 503	197 160
Pays tiers	207 328	452 324	741 046	569 454
<i>Total</i>	434 985	713 190	945 549	766 614

Ce phénomène s'explique aisément : information inexistante sur les emplois proposés, absence de compensation des taux de change lors de fluctuations monétaires fréquentes, droits inégaux à la Sécurité sociale (notamment la retraite), difficulté de trouver un logement, pouvoir souverain d'expulsion exercé par les polices des différents pays, salaires inférieurs ou promotion bloquée, et surtout concurrence « déloyale » exercée par les travailleurs immigrés des pays tiers, supposés par le patronat a priori plus dociles et plus fougueux que les ressortissants des pays européens développés, et qu'on peut renvoyer chez eux plus aisément. Ce sont autant de facteurs qui expliquent cette immobilité apparente de la

main-d'œuvre. Alors que la concurrence s'intensifie, que les entreprises étrangères ou multinationales prolifèrent sur les territoires européens, les travailleurs restent apparemment cloués dans leurs pays respectifs : le capital circule, les travailleurs ne le peuvent pas. Avec tout ce que cela suppose de cloisonnement des luttes, de pratique délibérée de la division des travailleurs entre eux dans les firmes multinationales, etc.

C'est un peu la lutte de deux capitalismes qui se livre sous nos yeux, aux dépens des travailleurs. L'un, exclusivement national, cherchant à préserver « sa » main-d'œuvre des contagions possibles, utilisant de préférence une main-d'œuvre des pays tiers sous-développés pour abaisser ses coûts de production lorsque la main-d'œuvre nationale fait défaut.

L'autre, plus international (et dont les souhaits rejoignent ceux de la Commission, à moins que ce ne soit l'inverse), cherchant à s'implanter sur un marché européen de la main-d'œuvre, avec une redistribution constante des forces de travail, au gré du développement de son empire. A cause de cela, ennemi des cloisonnements, et désireux de voir s'établir une politique communautaire de la main-d'œuvre qui rationaliserait la concurrence et permettrait une exploitation plus rentable. Pour le moment, c'est la première conception qui triomphe ; mais les appels de la Commission, comme ceux du CIPE (groupe patronal à Bruxelles), se font chaque jour plus pressants : l'anathème est lancé contre ceux qui « faussent la concurrence » et se créent des rentes de situation.

b. *Le Fonds social européen*, créé en même temps que la CEE, se voulait un instrument de promotion sociale et de mobilité géographique de la main-d'œuvre. Financé par un système de répartition entre les Etats, il œuvrait pour des aides financières aux Etats membres qui entreprenaient des actions de réinstallations et de reconversions de la main-d'œuvre, à raison de 50 % des dépenses. La règle du « juste retour », entre les

Etats, des crédits mis à sa disposition n'ayant pas joué de manière satisfaisante (Allemagne, Italie ont été fortement bénéficiaires, la France a beaucoup « perdu »), une réforme du Fonds a vu le jour en 1971. Elle s'achève au début de 1973 et doit permettre au Fonds de participer aux dépenses de formation, (rémunérations des stagiaires en formation, enseignement, amortissement des centres) et de mobilité dans les Etats membres.

L'originalité consiste dans le financement possible d'actions purement privées (auquel l'Etat devra participer aussi) et dans la création d'actions communautaires pour pallier les conséquences d'une politique dérisoire.

Ainsi, un plan « textile » et un plan « agricole » vont-ils probablement être mis en place afin de permettre à la restructuration de ces secteurs de s'effectuer avec moins de heurts... La hantise, à Bruxelles, étant de mettre sinon fin, du moins un frein au « chômage structurel » générateur de désordres.

Nulle part n'apparaît la préoccupation d'une promotion personnelle des travailleurs : la formation, la mobilité sont envisagées sous leur aspect négatif, palliatif de l'évolution économique considérée comme *une donnée* ; ou strictement utilitaire, adaptation rapide aux besoins du patronat et à ses besoins seulement.

Là encore, tous les discours sur la promotion du travail prennent leur pleine signification : il s'agit avant tout de rationaliser le fonctionnement du facteur principal de production, la main-d'œuvre.

c. Enfin, *l'harmonisation des législations de Sécurité sociale* marque ses limites : l'organisation médicale en particulier n'a fait l'objet d'aucune mesure d'adaptation, chaque pays conservant son propre système : l'entrée de la Grande-Bretagne va d'ailleurs poser ce problème avec une acuité toute particulière. Mais l'impact politique du sujet est tel qu'aucune tentative sérieuse — même d'étude — n'a été entreprise.

De même l'âge de départ à la retraite et le montant des pensions n'ont fait l'objet d'aucune harmonisation.

Tout au plus constate-t-on une certaine volonté de cerner le poids des charges sociales respectives des Etats membres, encore une fois dans une optique de rationalité concurrentielle.

#### LES MÉSAVENTURES DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Des plans successifs se sont succédé prévoyant sur une période de dix ans les étapes progressives de l'union monétaire et économique sous forme de cocktail savamment dosé entre les mesures à prendre dans le domaine économique et le domaine monétaire.

Après le plan Barre en mars 1969 les gouvernements marquent leur intérêt mais restent prudents. En effet, quelques mois plus tard, le franc est dévalué par surprise (août 1969) et le mark flotte pendant un mois jusqu'en octobre 1969 où il est réévalué. Le flottement du mark est vigoureusement condamné par le vice-président Barré qui menace de saisir la Cour de justice. Nullement découragés par l'absence de concertation et d'harmonie qui sont pourtant le préalable à tout effort, les experts reprennent leur travail et sortent un plan en trois étapes de 1971 à 1980 (plan Werner qui servira de base à une première décision du Conseil en mars 1971. On y prévoit dans le domaine économique la concertation des politiques monétaire et budgétaire, l'harmonisation progressive des fiscalités, la prévision économique au niveau européen et même un embryon de planification ; dans le domaine monétaire, un rétrécissement des marges de fluctuation des monnaies européennes entre elles menant progressivement vers une fixité totale des parités, puis éventuellement une monnaie commune (le mark sans doute !), un fonds de réserve commun et des facilités de crédits à court terme pour les pays temporairement déficitaires.

Il était question de réduire de 0,25 % la marge de fluctuation des monnaies européennes qui est de  $\pm$

0,75 % dès 1971 ; or, en mai 1971, le mark suivi par le florin et le franc belge se met à flotter et cela jusqu'aux accords de Washington en décembre 1971 qui fixe de nouvelles parités et consacre la dévaluation du dollar.

Il fallut donc repartir à zéro en 1972. En mars 1972, les ministres décident à nouveau de rétrécir les marges de fluctuation des monnaies européennes entre elles ce qui fut effectivement réalisé en avril, dans les conditions décrites ci-dessous. Le 21 octobre 1972, la conférence des chefs de gouvernements réunis à Paris décide la création, avant le 1<sup>er</sup> avril 1973, d'un Fonds européen de coopération monétaire et de mécanismes de soutien mutuel des monnaies de manière à assurer le respect des parités fixes entre les membres.

Une mise en commun progressive des réserves de change est prévue à partir de 1974. Les principes d'une position commune sur le problème monétaire international sont définis de façon très vague.

Il est permis de rester très sceptique sur l'application de ces décisions lorsqu'on voit comment ont échoué les tentatives précédentes et en particulier l'accord de Washington de décembre 1971.

On savait déjà que les contraintes monétaires étaient difficilement supportées par les Etats : dès qu'une crise intérieure ou internationale survenait, les Etats étaient très prompts à abandonner leurs engagements sur la consultation mutuelle ou sur le respect des parités fixes. Ceci a été bien prouvé en 1969 et en 1971. Après le réalignement des parités monétaires de Washington, on pouvait cependant espérer que l'on entrerait dans une période calme et que les progrès dans l'union monétaire pourraient se faire plus aisément. Il n'en a rien été.

Les accords de Washington du 17 décembre 1971 prévoyaient essentiellement deux choses : fixation de nouveaux taux de change des monnaies vis-à-vis de l'or : le dollar dévalue de 7,89 %, le mark et le yen réévaluent, le franc et la livre restent inchangés. En second

lieu il est prévu que les monnaies fluctueront vis-à-vis du dollar (qui reste ainsi le pivot du système) de  $\pm 2,25 \%$  au lieu de  $- 0,75 \%$  avant la crise de 1971.

Que signifie en réalité cette mesure d'élargissement des marges ? Il s'agit d'un choix de facilité qui permet aux monnaies de flotter de façon limitée les unes vis-à-vis des autres. Ainsi les Etats peuvent, en laissant flotter de façon limitée (dans une fourchette de  $4,5 \%$ ) leur monnaie, retarder quelque peu les entrées ou les sorties de devises. Si en effet les parités étaient fixes sans aucune marge de fluctuation et si un déséquilibre même infime entre l'offre et la demande de devises se produisait à un moment donné (ce qui est inévitable), il y aurait constamment des entrées ou des sorties de devises, ce qui présente évidemment de gros inconvénients politiques. Les marchés des changes doivent, avec des marges élargies de fluctuation, connaître une plus grande souplesse. En fait, ceci a été décidé pour permettre au dollar d'utiliser une marge de dévaluation supérieure à  $7,89 \%$  ( $7,89 \% + 2,25 \% = 10,14 \%$ ).

Le problème se complique cependant pour les pays européens : si chaque monnaie peut varier vis-à-vis du dollar de  $\pm 2,25 \%$ , c'est-à-dire  $4,5 \%$  au lieu de  $1,5 \%$  précédemment) ceci signifie que le franc vis-à-vis du mark peut varier de  $\pm 4,5 \%$ , soit  $9 \%$  (au lieu de  $3 \%$  précédemment). En effet, supposons que le franc soit à  $+ 2,25 \%$  vis-à-vis du dollar et que le mark soit à  $- 2,25 \%$  vis-à-vis du dollar le même jour, l'écart sera de  $+ 4,5 \%$  en faveur du franc. Si le lendemain la situation s'inverse (franc à  $- 2,25 \%$  et mark à  $+ 2,25 \%$ ) l'écart sera de  $4,5 \%$  en faveur du mark. Le franc et le mark auront varié de  $9 \%$  l'un vis-à-vis de l'autre. Concrètement ceci signifie que le coût théorique de la voiture Renault en Allemagne comparé à celui de la Volkswagen en France peut varier du fait des cours de change de  $9 \%$ , ce qui est évidemment beaucoup. C'est pourquoi le Conseil des ministres a adopté la décision de rétrécir

les marges de fluctuation des *monnaies européennes entre elles* : à partir du 24 avril le franc et le mark ne peuvent varier l'un vis-à-vis de l'autre que de  $\pm 2,25 \%$ , mais chacun peut varier vis-à-vis du dollar de  $\pm 2,25 \%$ . C'est le mécanisme du « serpent dans le tunnel » où les monnaies européennes connaissent une évolution relativement groupée vis-à-vis du dollar. En dehors de l'intérêt politique de cette décision, il y a un intérêt économique qui est de protéger les transactions financières intercommunautaires de fluctuations trop fortes qui, à la longue, auraient un effet nuisible sur le niveau même des échanges en volume.

Pour respecter les marges « européennes », les banques centrales devront intervenir en monnaies européennes et non plus, comme cela s'est toujours fait, en dollars, ceci afin notamment d'éviter que les pays européens à monnaie forte reçoivent des dollars dont ils cherchent plutôt à se débarrasser contre d'autres instruments de réserve (or, droits de tirage spéciaux).

Le système d'intervention sur monnaies européennes dans le cadre de marges rétrécies a fonctionné pour la livre et secondairement la lire au mois de juin. La livre sterling qui était concernée par l'accord de mars 1972, a connu une chute subite en raison de la crise économique et sociale en Angleterre (grèves, inflation). La Banque d'Angleterre a dû intervenir très vite contre des devises européennes mais ne pouvant le faire longtemps sans perdre toutes ses réserves de change, le gouvernement britannique décidait de faire flotter la livre, sortant ainsi de l'accord européen. La Banque d'Italie de son côté s'est également retirée de l'accord en demandant de n'intervenir qu'en dollars aux limites des marges de fluctuation (afin d'éviter de perdre de l'or aux prix officiels, car son prix avait presque doublé sur le marché libre).

Ainsi, deux pays connaissant une situation financière délicate ou difficile sortaient spontanément du système institué trois mois auparavant.

Plus de quinze ans après la signature du traité de Rome, on a seulement essayé de limiter les variations entre les monnaies nationales et ces tentatives ont toutes échoué quelques mois après leur adoption. On est loin d'une harmonisation des politiques monétaires ; encore plus d'une politique monétaire commune.

Cela traduit non pas des maladroites techniques ou une opposition politique tenace, mais bien une réalité économique intangible : les monnaies de chaque pays expriment une certaine communauté nationale ; à l'opposé, il y aura peut-être un jour, dans les pays d'Europe, un seul instrument d'échange monétaire, mais alors il sera commun à l'ensemble du monde capitaliste et correspondra aux besoins des firmes multinationales et non à la logique d'une communauté européenne. Dans le domaine monétaire comme ailleurs, Europe et capitalisme sont deux notions antinomiques.

#### LES AUTRES " POLITIQUES COMMUNES "

Dans plusieurs autres secteurs, on a essayé de mettre en place une politique commune et il est très instructif de voir ce qu'il en est résulté. Une brochure datant de janvier 1972, préparée par la Documentation française et intitulée *l'Europe des Communautés* contient à cet égard quelques passages particulièrement significatifs ; tout est à lire, mais certains jugements sont spécialement redoutables :

- Sur le développement régional, « ... autant qu'on en puisse juger, en s'appuyant sur des statistiques régionales très insuffisantes, le Marché commun n'a pas contribué depuis sa création en 1958, à une réduction des déséquilibres régionaux. Au contraire, on constate, depuis la mise en application du traité, un écart croissant entre les diverses régions du Marché commun et un nouvel élargissement de cet écart est à craindre si on n'oriente

pas l'évolution résultant des mutations en cours. Ces mutations, déclenchées par la concurrence européenne et internationale et par le progrès technique, vont probablement s'accélérer au cours des prochaines années (concentrations industrielles, exode rural, transfert de main-d'œuvre d'un secteur à l'autre, etc.) ». On ne saurait mieux dire que si on veut « orienter l'évolution des mutations en cours », c'est à la concurrence qu'il faut s'attaquer et qu'il n'y aura pas de politique régionale commune tant qu'on restera dans un système de libre-échange.

- Sur une politique de l'énergie, le jugement est encore plus brutal : « La Communauté n'a pas encore réussi à faire accepter par les gouvernements une politique énergétique commune... Alors que tous les autres produits de l'industrie circulent librement dans la Communauté et que leurs prix tendent à se rapprocher par le jeu normal du marché, les produits pétroliers présentent d'un pays à l'autre des différences de prix importantes et ne sont pas en circulation libre dans la Communauté. » Il ne serait peut-être pas inintéressant de se demander s'il n'existe pas un lien étroit entre cette situation et la puissance et la structure a-nationale des firmes qui contrôlent le secteur pétrolier ; il serait surprenant que la combinaison des stratégies de ces différentes firmes ait pour résultante une politique énergétique européenne.

- Sur la politique industrielle, où les résultats obtenus sont tout à fait remarquables : « Les entreprises étrangères, désireuses de s'implanter dans le Marché commun ont plus largement profité de ce mouvement (création de filiales et prises de participations financières) que les entreprises de la Communauté ; de 1962 à 1968 on a dénombré 109 absorptions ou fusions dont la moitié met en cause des sociétés étrangères ; 1 180 prises de participations dont 799 par des sociétés étrangères ; 625 créations de filiales communes à deux entreprises du Marché commun ; 1 124 créations de filiales communes entre une firme du Marché commun et une firme de pays

tiers. On a aussi enregistré 1 497 créations de filiales dans le Marché commun par des entreprises communautaires et 2 592 par des entreprises étrangères... »

Un tel bilan est évidemment déploré très vivement par les techniciens qui voudraient voir se développer une « politique européenne ». Pour remédier à la situation actuelle, la Commission des communautés proposait au Conseil des ministres en 1970 des mesures radicales : il fallait 1) achever la réalisation du Marché unique, 2) unifier le cadre juridique, fiscal et financier et surtout 3) restructurer les entreprises. C'est ici que l'on voit se manifester le plus clairement comment le Marché commun s'oppose inéluctablement à l'Europe : la Commission note que les deux phénomènes structurels le plus fréquemment constatés à l'intérieur de la Communauté sont :

- la concentration dans le seul cadre national,
- l'absorption des entreprises communautaires par celles des pays tiers, en général des Etats-Unis.

Et pour remédier à cette situation, elle propose « l'institution de contrats communautaires de développement qui seraient offerts aux entreprises décidées à s'engager dans un processus de coopération et de restructuration transnationales ».

La démonstration ne pouvait pas être plus claire : la lutte contre l'emprise progressive de firmes étrangères sur l'activité des pays de la Communauté passe par la croissance et « la restructuration transnationale » des entreprises implantées sur le territoire du Marché commun ; or les aides apportées par la Communauté pour atteindre cet objectif iront aussi bien à des firmes dépendant de groupes multinationaux qu'aux autres, et même si les penchants personnels de certains fonctionnaires des Communautés les conduisent à réserver les contrats à des firmes qui ne soient pas notoirement contrôlées de l'extérieur, la politique poursuivie aboutira simplement à favoriser le développement a-national d'entreprises originaires d'Europe occidentale, et qui n'auront plus ensuite aucun intérêt à une politique européenne. Plus les insti-

tutions communes auront de pouvoirs, plus elles les exerceront dans ce sens. Plus le Marché commun se réalise, plus ses mécanismes favorisent non pas les entreprises européennes mais les plus puissantes firmes capitalistes.

Au total, et hormis la politique agricole, la seule réussite dont les tenants du Marché commun puissent faire état, c'est la politique des transports. Encore faut-il examiner de près ce que l'on entend par là. C'est encore la brochure intitulée *l'Europe des Communautés* qui permet de voir de quoi il s'agit. « ...Le but était de réaliser une organisation des transports apte à répondre aux besoins futurs de la Communauté et fondée sur une saine concurrence entre modes et entreprises de transport, tant à l'échelon national qu'entre les Etats membres, de supprimer les obstacles au franchissement des frontières, d'éliminer les tarifs discriminatoires et de soutien, d'assurer le libre établissement des transporteurs de la Communauté dans n'importe quel Etat membre, etc. » C'est effectivement une politique, mais elle n'est européenne que dans la mesure où elle s'applique en Europe. Pour le reste, c'est une politique qui joue au profit de toutes les entreprises, qu'elles soient ou non européennes.

Il en va de même pour l'harmonisation des législations sur les assurances ou la propriété industrielle : ce sont des choses qui se mettent en place progressivement et qui réussiront effectivement, mais cela n'a rien à voir avec une « politique commune ». Il s'agit simplement de faciliter les transactions sur le territoire de la Communauté, de faire en sorte que le marché soit plus commun qu'avant ; mais ces facilités et ces ouvertures jouent en faveur des entreprises les plus puissantes et non pas du tout pour renforcer une quelconque « puissance européenne » face à la pression des entreprises a-nationales.

Devant l'échec ou l'inexistence des politiques communes, ceux qui croient à un capitalisme européen, qui

veulent le renforcement des structures communautaires et qui pensent arriver de cette façon à la définition d'une Europe politique, restent confondus et désarmés. Un haut fonctionnaire européen constate avec stupéfaction que tout se passe « comme si une main invisible » empêchait que les décisions prises dans le cadre du Marché commun ne se traduisent dans la réalité.

C'est une explication, tout comme le « complot international » de Marcellin peut être une explication de la révolte des jeunes, des étudiants, des travailleurs, de tous ceux qui contestent l'ordre capitaliste. Mais la réalité est peut-être, tout simplement, que les décisions les plus résolues, les volontés les plus affirmées ne pèsent d'aucun poids face aux mécanismes économiques.

Dans le meilleur des cas, ceux qui souhaitent le renforcement et le développement des pouvoirs des institutions communautaires mettent l'échec ou l'absence des politiques communes au compte des nationalismes : c'est parce qu'ils sont encore puissants que le Marché commun ne s'est pas encore totalement épanoui.

L'argument est cette fois parfaitement valable : c'est le sens de tout le débat sur la supranationalité et on comprendrait certainement beaucoup mieux la position des différents gouvernements sur ce point si l'on pouvait évaluer avec précision l'importance relative, dans chaque pays, des entreprises attardées, ne subsistant plus que par l'aide qu'elles reçoivent de l'Etat et dont la traduction politique est une bourgeoisie nationaliste ; et celui des firmes plus importantes, en expansion, qui voudraient s'appuyer sur des structures politiques à l'échelle européenne pour développer leur puissance.

Seulement le débat n'est pas du tout entre nationalisme et Europe, il est entre nationalisme et libre concurrence : il est bien exact que « l'approfondissement » du Marché commun a pour objectif de réduire les pouvoirs des Etats nationaux, mais pour leur substituer des institutions dont les seules préoccupations seront de supprimer les entraves à l'économie de marché.

Les conséquences  
du Marché commun

Ainsi ce qu'il est convenu d'appeler le Marché commun n'est-il rien d'autre qu'un marché, sur lequel s'échangent davantage de produits et de services qu'auparavant, dans une atmosphère de concurrence exacerbée parce que plus ouverte. Ce marché fait désormais partie intégrante des données de la politique des grandes firmes multinationales ; il s'impose peu à peu aux capitalismes nationaux et c'est du conflit de ces deux phases du capitalisme que naît la réalité bâtarde d'une union douanière se dirigeant à pas lents et non sans reculades vers des structures européennes au service de l'économie de marché.

L'élargissement de la CEE à la Grande-Bretagne et aux pays scandinaves n'a pour objet que d'agrandir encore l'aire de ce marché ; il serait illusoire de penser cependant que l'extension à neuf donnera une impulsion nouvelle à l'intégration et à l'harmonisation des politiques des Etats membres ; la Grande-Bretagne en particulier entend surtout sauvegarder ses propres intérêts économiques : elle défendra, plus que tout autre, son autonomie de décision.

Ainsi les « sommets européens » et les bavardages habituels sur « l'Europe qui se fait » doivent-ils être jugés à leur importance réelle, qui est faible.

Il faut laisser de côté les jeux réservés aux gouvernements, déchirer le voile jeté sur les activités des grandes firmes, pour apercevoir les conséquences du Marché commun sur la vie, les luttes et les perspectives des travailleurs européens.

Pour eux, à qui une presse complaisante s'applique à mettre en relief la moindre négociation de Bruxelles comme si elle devait ouvrir une ère nouvelle, le Marché commun n'est qu'une forme aggravée de l'exploitation capitaliste, menant à une redistribution des richesses entre puissants. Écartés de ses fruits, les travailleurs subissent en première ligne le contrecoup de cette lutte qu'ils n'ont pas décidée : conditions d'emploi précaires, conditions de travail aggravées, environnement dégradé...

Mieux encore, réduite à sa simple fonction de marché, la Communauté européenne fonctionne comme un instrument à briser les luttes des travailleurs en les confinant dans un cadre national qui permet d'isoler leurs révoltes pour les réduire une à une ou les dresser les uns contre les autres. Il est vrai qu'une fluidité totale du marché, dans le respect d'un certain nombre de normes concurrentielles (celles imposées par les grandes firmes aux intérêts internationaux) aurait des effets différents mais aussi désastreux : hyper-mobilité de la main-d'œuvre, absence de contrôle étatique minimum sur les conditions de travail, hors ceux d'une technocratie moderniste dévouée à l'expansion de ces firmes, etc.

Enfin, non content d'aggraver les conditions de vie et de constituer un obstacle au développement des luttes, le Marché commun secrète, au niveau des superstructures, une idéologie habile, instrument de diversion à l'égard des luttes ouvrières. Il s'agit de tendre les énergies vers la construction d'une « Europe » dont le contenu demeure volontairement imprécis parce qu'il fait appel à la fois à l'internationalisme traditionnel, à la sauvegarde d'une civilisation « à l'échelle humaine », à la définition d'une personnalité pouvant imposer son arbitrage entre les deux grands.

L'Europe est présentée ainsi comme :

- un phénomène irréversible qu'il serait illusoire ou passéiste de combattre,
- une chance d'expansion économique continue,
- le cadre où une civilisation humaniste, opposée à la

fois à la « bureaucratie de pénurie » soviétique et au « gigantisme technicien » américain pourra se développer.

Idéologie de relais, idéologie au rabais, l'Europe s'affirme comme substitut à la conscience de classe. C'est la question sur laquelle il est à la fois plus facile et le plus difficile de diviser la conscience populaire : facile car les sentiments nationalistes longtemps cultivés peuvent resurgir immédiatement ; difficile car qui est contre l'Europe ? Ainsi, pour chacun des pays, l'Europe apparaît-elle paradoxalement comme un thème d'unité nationale ; face aux désordres prérévolutionnaires, à la combativité des travailleurs, l'Europe c'est la fuite en avant, l'auberge espagnole prise au sérieux par un pouvoir qui sait par avance (et au besoin il s'y emploie) qu'elle ne changera pas de forme, ni de mains.

Ce que l'on décrira à présent, ce n'est pas cette Europe dont on parle ; pas celle que l'on montre aux devantures de la presse bourgeoise ; c'est celle que l'on vit chaque jour, dans l'angoisse du chômage toujours possible, avec la menace que fait peser l'inflation sur le budget du ménage, et le désespoir des luttes qui n'aboutissent pas.

#### **LES CONDITIONS D'EMPLOI ET DE TRAVAIL DANS LA COMMUNAUTÉ**

##### **UNE INSÉCURITÉ NOUVELLE**

Oublié un peu vite au lendemain de la guerre, dans l'euphorie des reconstructions nationales, le spectre du chômage se profile de nouveau en Europe. Ce n'est certes plus le chômage massif, foudroyant de la Grande Crise, mais un chômage insidieux, qui peut atteindre n'importe qui, du jour au lendemain, c'est le chômage lié à l'exacerbation de la concurrence consécutive à l'ouverture des frontières : disparition des entreprises

marginales certes, mais aussi restructurations, absorptions, fusions. A chaque fois, les mêmes arguments, les mêmes circonstances : il faut « rationaliser » la production, construire des unités concurrentielles à l'échelle européenne. Les économies d'échelle aboutissent aussi à des économies d'hommes. Quant aux entreprises qui disparaissent, c'est parce qu'elles n'étaient plus aptes à affronter la concurrence. Une sorte de justice immanente semble ainsi frapper les travailleurs qui sont victimes de ses arrêts et qui n'ont pas toujours le temps (ni les moyens) « de se retourner ».

Le VI<sup>e</sup> Plan, dans un langage technocratique, traduit bien ce phénomène (rapport de la Commission de l'emploi) : « Dans une économie développée, où la proportion de la population agricole et celle des non-salariés demeurent de plus en plus minoritaires... Les aléas peuvent réagir de façon plus ample et plus brutale sur le marché du travail... »

« Cette sensibilité plus grande : la conjoncture est au demeurant plus forte durant les périodes de transformation structurelles importantes, marquées par des réorganisations d'activité, des fusions et des concentrations d'entreprises... »

« Les entreprises des secteurs exposés à la concurrence internationale... (devront procéder) à un ajustement plus strict de leurs effectifs aux fluctuations de leur production. »

Parfois c'est la panique : tel secteur qui a toujours vécu sur un marché national protégé ou qui a joué « honnêtement » le jeu de l'impérialisme français du temps où celui-ci n'était pas seulement commercial, se trouve tout d'un coup livré à d'autres impérialismes voisins, tout aussi féroces ; heureux si telle entreprise se trouve rachetée par un partenaire plus puissant : il y aura certes les aléas de la restructuration, mais du moins l'usine continuera sans doute d'exister, et la région de vivre, plutôt mal que bien. Parfois, cependant, c'est l'extinction complète et l'Etat ne peut pas toujours mettre en place,

tant s'en faut, des mécanismes de reclassement, comme pour les forges de l'Adour, les chantiers navals, ou les mines de charbon.

L'emploi prend un caractère d'insécurité permanente, dans un cadre concurrentiel très contraignant : ce sont les prix qui commandent, donc la productivité ; il ne saurait être question de maintenir en vie les unités marginales : périssent donc les canards boiteux pour ce que les journaux appellent des « bavures de l'expansion ».

Aucune catégorie sociale n'échappe au chômage ; les cadres eux-mêmes ont vu leur nombre gonfler les listes des demandeurs d'emploi. Au-delà de 45 ans, ils forment désormais une « catégorie de marginaux à l'emploi » (VI<sup>e</sup> Plan). Certaines catégories de la population active exercent leur activité selon un mode de chômage virtuel, avec des horaires réduits, pour répartir la pénurie : c'est le cas de l'industrie textile, pour qui la révolution technologique et la fermeture des marchés coloniaux ont sonné le glas d'une prospérité sans problèmes.

Le chômage a donc perdu son caractère d'événement dramatique, mais marginal, il est une donnée temporaire du marché du travail, le levier permettant d'assurer une croissance dite « équilibrée ». De là à passer à la théorie du « volant de chômage » gardienne des équilibres globaux, formidable autorégulateur de l'économie, il n'y avait qu'un pas ; les économistes officiels l'ont franchi très vite : l'indicateur du V<sup>e</sup> Plan jugeait satisfaisante par avance toute situation de l'emploi ne se manifestant pas par un nombre de chômeurs supérieur à 500 000. La « détente » sur le marché de l'emploi faisait partie intégrante de « l'économie sociale de marché » du professeur Erhard ; les coûts très inférieurs de certains produits italiens tenaient aux exigences moindres d'une main-d'œuvre sur qui pesait une masse de manœuvre considérable de « disoccupati ».

Certes, mis à part ce que le VI<sup>e</sup> Plan appelle le marginalisme à l'emploi (vieux, handicapés, asociaux, jeunes sans qualification, femmes désirant retrouver une situa-

tion, etc...), le sous-emploi a été, durant les 10 premières années du Marché commun, un chômage de courte durée (1/2 des travailleurs recensés environ se reclassaient dans le mois); il avait tendance à s'allonger avec l'âge et selon les régions.

1968 a balayé tout cela. A présent c'est à « l'impératif industriel » qu'est conviée à se conformer, par exemple, la France des travailleurs. Ce changement de vocabulaire, plus qu'une transformation de nature des conditions d'emploi, traduit l'évolution du Marché commun : le stade concurrentiel est dépassé, c'est une course à la puissance et à la concentration qui s'ouvre; il s'agit d'aboutir à la constitution de groupes de taille européenne dans un premier temps; mondiale, si possible ensuite. Le capitalisme européen, s'il n'a pas changé de visage, transforme ses méthodes : le chômage est à présent, davantage, un chômage d'inadaptation, consécutif aux restructurations ou aux reconversions. Il touche les hommes plus que les usines elles-mêmes : c'est à une fantastique redistribution des forces de travail dans un cadre encore national que l'on assiste. A cela s'ajoute la politique du personnel des firmes multinationales beaucoup moins gênées par les conditions locales de la main-d'œuvre et qui prennent leurs décisions d'implantation, de fermeture ou de modernisation à l'abri des pressions sur place : il en résulte un « turnover » beaucoup plus élevé de la main-d'œuvre, générateur de profondes difficultés de reclassement. Parfois même, c'est l'entreprise entière qui peut disparaître, sur un coup de téléphone passé d'une autre capitale. Quel est alors le recours pour les ouvriers, pour qui il a parfois fallu des années pour s'enraciner près de leur nouvel emploi ?

Dans les statistiques officielles, très incomplètes, qui retracent les licenciements collectifs, (plus de 20 ouvriers : leur sanction juridique pouvant être délicate, il est souvent plus facile de licencier par petits paquets) est mise en relief la croissance du nombre des licenciements dus à des opérations de restructuration ou de concentration.

Elles posent le problème de la règle indispensable à ce jeu que l'on joue avec les travailleurs : la mobilité.

#### LE MYTHE DE LA MOBILITÉ NÉCESSAIRE

Bien que le cas japonais apporte un démenti flagrant à la valeur absolue de la mobilité pour la croissance, on donne toujours en exemple aux travailleurs européens la réussite américaine en ce domaine, et la mobilité extrême qui caractérise les travailleurs d'Outre-Atlantique. Et certes il n'est pas niable que les Etats-Unis, longtemps terre d'immigration, sont entrés avant les pays d'Europe dans l'ère des grands trusts et des déplacements de main-d'œuvre. Mais on ne demande pas aux travailleurs américains qui se déplacent (sauf les Noirs et d'une manière générale, toutes les minorités ethniques) de le faire sans certitude de trouver un logement, sans garantie d'emploi ultérieur, et sans qualification préalable. C'est pourtant ce que recouvre actuellement le vocable de mobilité en Europe. Les seuls travailleurs mobiles, ou presque, sont à présent des « sans espoir » : immigrés des pays tiers, paysans déracinés du sud de l'Italie ou de l'Ouest français, ils sont poussés en avant par le besoin plus fort que tous les inforts. Ils sont contraints d'accepter les pires conditions de travail (le bâtiment qui emploie plus d'un tiers d'immigrés des pays tiers, possède le plus fort taux d'accidents du travail, la plus longue durée hebdomadaire de travail, les salaires les plus bas, les garanties sociales les plus précaires) des conditions de logement qui parviennent même à choquer l'opinion publique (voir le film sur Penarroya, l'incendie du foyer d'Ivry... et tant d'autres), ils ne bénéficient d'aucune garantie d'emploi, d'autant plus que le passage de la frontière, souvent organisé par des « marchands d'hommes », se fait dans la clandestinité : l'Office national de l'immigration en France, contrôle de 10 à 30 % des entrées...

Quand bien même le travailleur européen souhaiterait changer d'emploi et de lieu de travail, il devra se heurter aux listes d'attente pour les logements sociaux, perdre le bénéfice d'une ancienneté encouragée par l'entreprise (qui recommande la mobilité, mais favorise l'intégration par exemple, pour bénéficier de la mensualisation ou de la formation professionnelle), et se voir handicapé par une qualification insuffisante, pour n'avoir reçu le plus souvent que la formation-maison, étroitement adaptée aux besoins de son entreprise de départ. Aussi la mobilité ne se résout-elle souvent pour le travailleur qu'en un déclassement : elle est sanctionnée par une chute du salaire, des difficultés de logement, des problèmes familiaux (si les deux membres du couple travaillent) et la déqualification.

Au surplus, pour un cadre qui fait une percée parce qu'il a pu saisir une chance de promotion, combien y a-t-il d'ouvriers et d'employés soumis à un mode d'activité répétitif et qui ne voient rien d'exaltant à aller retrouver ailleurs l'aliénation quotidienne d'un travail déshumanisé ?

Aussi bien ne peut-on prendre cette mobilité, que d'aucuns lient à la promotion, que pour ce qu'elle est : le remède inorganisé à un licenciement décidé par d'autres, le palliatif de hasard des restructurations planifiées par ceux qui détiennent le pouvoir. Non que l'on doive exclure toute possibilité de mobilité pour les travailleurs, mais parce que cette dernière ne saurait exister dans le monde capitaliste qu'à titre de mythe aliénant ou de situation douloureuse.

#### LA RÉALITÉ : LE DRAINAGE DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Aussi bien, le patronat ne se fait-il guère d'illusions, autres que verbales, sur les déplacements individuels de main-d'œuvre. Ce qu'il recherche, ce qu'il obtient, c'est un drainage des masses de main-d'œuvre, un transfert

de population active européenne sur les zones hyper-industrialisées<sup>1</sup>, du « Triangle lourd » européen (Ruhr, Belgique du Bassin houiller, Nord, Lorraine, Bassin parisien, Italie du Nord et région lyonnaise). La théorie des « pôles de développement » (et le Marché commun est sans doute à l'origine de la croissance beaucoup plus rapide que par le passé de certains de ces pôles) trouve ici sa pleine application : un petit nombre de régions se renforcent sans cesse au détriment d'espaces de plus en plus vides, que l'on appelle bientôt sous-développés et où la place est libre pour le « tourisme miracle », les camps militaires (voir le Larzac, Canjuers la Champagne), les usines pirates (voir le Joint français, la restructuration des mines de soufre italiennes). Le phénomène a pris une telle ampleur que la Communauté se préoccupe, après les Etats (Cassa per il Mezzogiorno italien, DATAR en France, Länder allemands, « depressed areas » anglaises) de se doter d'une « politique régionale » en proposant une aide sous forme de bonification d'investissements, de prime par emploi créé, etc... qui profiterait à un certain nombre de zones déterminées (actuellement : les Länder du Nord allemand, l'Ouest français, le Mezzogiorno). Mais ces dispositions ont pour but, non de donner aux habitants de ces régions déprimées les moyens du développement qu'ils souhaitent mais de favoriser l'épanouissement des entreprises les plus puissantes.

Ce qui fait la force des régions en développement en Europe, c'est leur proximité des centres de transformation ou de consommation : les coûts de transport ou de fret, qui sont très élevés, sont ainsi réduits au minimum ; la main-d'œuvre, abondante et qualifiée, possède une tradition industrielle et même si elle est supposée plus frondeuse qu'en province ou en zone rurale, sa productivité est supérieure ; enfin tous les « services » sont développés autour du pôle essentiel et permettent la

1. A titre d'information, 1/3 des créations d'emploi industriel ont été pourvues par la main-d'œuvre immigrée de 1962 à 1968.

commercialisation et le suivi aisé du produit. La rentabilité maximale est ainsi assurée : le prix obtenu est supposé optimal et partout la concurrence joue son rôle de laminoir : les petites entreprises des zones retardées perdent rapidement leurs marchés et leurs clients, et sont acculées à la fermeture tandis que les entreprises des régions de développement se renforcent. Il en résulte des transferts de main-d'œuvre considérables, même s'ils se déroulent lentement : certains départements comme la Lozère, la région du Limousin, la Sologne se dépeuplent parallèlement à un exode agricole accéléré (120 000 agriculteurs par an en France - l'Italie du Nord se nourrit de la main-d'œuvre du Sud). La croissance très rapide de villes comme Grenoble, Lyon, Marseille, sans évoquer la Région parisienne, Francfort, Milan, ne s'explique pas autrement que par des transferts massifs de population active. La perte de substance de ces régions est d'autant plus grave qu'elle est le fait des jeunes, et des catégories les plus entreprenantes de la population (à quelques exceptions près comme les Causses, le Jura, certaines zones d'agriculture en Bretagne) : c'est donc un transfert définitif qui s'opère, il est irréversible. Les jeunes ne reviendront pas. Et ce ne sont pas les perspectives touristiques fallacieuses que font miroiter les pouvoirs publics qui peuvent contrebalancer la mort économique, mais aussi culturelle, de régions entières. D'où le renouveau de certains mouvements régionalistes (Bretagne, Occitanie, Pays basque, Irlande, Wallonie). Telle est la redistribution des forces par le capitalisme contemporain qu'elle coupe les travailleurs de leurs racines, les jetant (le cas des immigrés en constitue l'exacerbation nécessaire, par l'ajustement de population active qu'ils permettent dans les travaux les plus rebutants) en dehors de leur culture (au sens large), dans le monde mal connu et inaccueillant des usines et magasins modernes, en butte à l'isolement, la déqualification, le désarroi qui peut n'être pas seulement moral. Une véritable prolétarianisation de ces « mobiles » forcés s'amorce alors

qu'ils ne possèdent pas de tradition de lutte et que le cloisonnement des individus dans la cité moderne constitue un obstacle naturel à une prise de conscience de l'exploitation.

Il reste ensuite pour les travailleurs, dans les conditions d'emploi précaires que l'on vient de décrire, à affronter des conditions de travail aggravées et un environnement profondément dégradé.

#### **LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN**

Si l'organisation générale du travail s'est transformée, c'est le plus souvent au détriment des travailleurs eux-mêmes. Le moins que l'on puisse dire est que le formidable développement des forces productives en Europe ne s'est nullement accompagné d'une amélioration corrélative des conditions de vie et de travail : cadences, horaires, OST<sup>1</sup>, la course à la productivité les aggrave. Salaires : la « politique des revenus », par la liaison économique sommaire que l'on fait entre l'inflation et les hausses de salaires est un instrument efficace pour freiner leur progression et l'amélioration substantielle des niveaux de vie. Environnement : la concentration sur le même lieu des industries et des services entraîne pour le travailleur une dégradation de ses déplacements, de ses conditions de logement, de ses temps de loisir...

#### **L'ORGANISATION DU TRAVAIL**

La rationalisation extrême de la production a abouti à la notion d'organisation scientifique du travail, à base d'ergonomie et de chronométrage : il s'agit de définir la combinaison productive optimum et l'utilisation maxi-

1. Organisation scientifique du Travail.

male des forces de travail. Ce type d'organisation du travail sonne le glas de certaines industries de main-d'œuvre : c'est l'homme que l'on adapte à la productivité, non l'inverse. L'ouvrier devient le serviteur de la productivité, par le biais d'une mystique de l'entreprise qui coïncide avec les efforts pour imposer la « participation » ou « l'intéressement ». Il n'y a pas à proprement parler de hasard dans le renouveau de ces formules, en pleine ère concurrentielle européenne. Les imputer à l'influence exclusive du général de Gaulle, serait faire preuve d'une certaine naïveté. C'est l'accentuation de la concurrence, entraînant l'accroissement nécessaire de la productivité, qui suscite une mystique de relais : ce sera la participation, généralement le fait du patronat éclairé (qui la présente comme une « 3<sup>e</sup> voie ». Qui n'a pas visité l'usine Sommer de Sedan, championne toutes catégories dans ce domaine (5 mois de salaire par an en participation...) n'a, à cet égard, qu'une idée sommaire des possibilités qu'elle offre : qu'on imagine des ouvriers travaillant dans des conditions de bruit et de chaleur assez pénibles, et trouvant sous leur regard, où qu'ils tournent leur visage, des écriteaux rappelant les performances de l'atelier voisin, qu'il appartient à l'atelier en question de dépasser si ses membres souhaitent augmenter leur intéressement... Non seulement de telles formules, en particulier lorsqu'elles se traduisent par la distribution d'actions, conduisent-elles à l'intégration du personnel, mais elles permettent, lorsqu'elles sont réellement mises en œuvre, d'éviter certains conflits salariaux surtout dans la mesure où elles sont modulées... « à la tête du client ». C'est le système des primes, diviseur des travailleurs de la Fonction publique ; il a fait ses preuves. Ainsi, et alors même que partout le salaire au temps se substitue au salaire au rendement, le patronat réintroduit ce dernier élément dans son jeu, quand il ne crée pas plus simplement une « prime d'assiduité » qui est en fait une prime anti-grève... La Cour de cassation dixit. Certains chefs d'entreprise vont plus loin : ils pratiquent ouvertement

avec les partenaires qu'ils trouvent ou suscitent (syndicats « jaunes » avérés, syndicat FO dans bien des cas, CFT toujours) la collaboration de classe et l'intégration de la classe ouvrière. La dernière trouvaille dans ce domaine, c'est le « job enrichment », « l'enrichissement des fonctions » ; avant tout croire à la firme, croire au produit que l'on fabrique ; en prétendant supprimer l'aliénation d'un travail mécanique on le remplace par la soumission au produit ou à la firme, sur les objectifs de laquelle le salarié (et pour cause, il n'y possède pas le pouvoir) n'est même pas consulté.

Ces tentatives d'intoxication que l'on rencontre ailleurs qu'en France (notamment dans les expériences de gestion allemande) sont la réponse dilatoire du patronat aux récriminations ou aux révoltes suscitées par l'aggravation de la concurrence. Elles ne peuvent en aucun cas compenser la chasse aux grévistes, à l'absentéisme, à la maternité, pratiquée dans bien des entreprises. C'est qu'en effet, les cadences ne cessent de s'accélérer, de par l'accroissement régulier de la productivité<sup>1</sup>. Là où 60 ouvriers étaient nécessaires, 8 suffisent à présent à la tâche (cas du SEITA de 1966 à 1971) : quelle que soit l'amélioration apportée à l'outillage, l'automatisation de certains processus, le rythme de travail s'est élevé, en moyenne, dans toutes les entreprises européennes. Il en résulte pour les travailleurs une fatigue accrue, une sensibilité plus grande aux accidents du travail, malgré les efforts de prévention consentis (dans les secteurs les plus modernes). C'est surtout l'impression pour

1. 6<sup>e</sup> PLAN. TABLEAU SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI INDUSTRIEL :

	<u>1959-65</u>	<u>1965-69</u>	<u>1970-75</u>
Valeur ajoutée dans l'industrie	+ 7 %	+ 7 %	+ 7,6 %
Durée du travail	+ 0,2 %	- 0,1 %	- 0,8 %
Productivité horaire	+ 5,8 %	+ 7,1 %	+ 6,6 %
Emploi	+ 1,3 %	- 0,1 %	+ 1,7 %

l'ouvrier d'être l'esclave d'une machine qui lui impose son rythme, alors qu'il la domestiquait peu ou prou auparavant, qui est traumatisante : aussi le problème des cadences est-il surtout celui des OS.

Plusieurs grèves récentes ont rendu sensibles leurs problèmes particuliers. Malgré leur nom, ils n'ont rien d'ouvriers spécialisés : ce sont en fait de véritables manœuvres, réduits aux tâches les plus répétitives, et cela souvent à vie. Ils n'ont pas, comme les ouvriers professionnels (OP) ou les ouvriers d'entretien, les connaissances professionnelles leur permettant de monnayer tant soit peu leur force de travail ; ce sont les premiers licenciés, car ils ne sont pas irremplaçables. Leur travail n'offre pas d'intérêt : les cadences infernales sont d'autant moins bien supportées. A la vérité, le sort des OS rappelle utilement que la société capitaliste ne permet aucune véritable promotion sociale d'ensemble et qu'elle secrète sans cesse de nouveaux déshérités.

L'aménagement des horaires n'est guère plus favorable. On constate sur une longue période une tendance très faible (voir tableau ci-dessous pour la France) à la réduction de la durée hebdomadaire de travail en Europe. Toutefois, plusieurs phases sont à distinguer : jusqu'en 1962, c'est l'allongement de la durée réelle qui se marque ; depuis lors, la durée a connu une certaine diminution, qui demeure assez modeste (source OCDE).

Indice 100 : nbre/h par semaine en 1955

USA	94
GB	101
France	96,4
URSS	101,3
RFA	89,8
Japon	87,9

Dans l'absolu, la France reste le pays où l'on travaille le plus (moyenne 45 heures bien que depuis 1968 le

mouvement à la baisse soit amorcé) avec 2 078 heures de travail annuel, à comparer aux 1 860 heures allemandes, aux 1 877 heures italiennes, aux 1 908 heures belges. La comparaison tant avec les Etats-Unis qu'avec les pays de l'Est (moyenne 40 heures par semaine) n'est pas favorable à l'Europe occidentale. Si le Marché commun aboutit à multiplier échanges et profits, les travailleurs européens n'en ont pas profité dans leurs conditions de travail. La tendance actuelle à la réduction de la durée du travail préoccupe cependant fortement le patronat, qui a obtenu par exemple que le VI<sup>e</sup> Plan français ne prévoie qu'une réduction d'1 h 30 au maximum (en 5 ans !) en arguant qu'il s'agissait là d'un obstacle majeur à l'adoption d'un taux de croissance massif. Déjà le V<sup>e</sup> Plan, pour sauvegarder la compétitivité des entreprises françaises, n'avait autorisé qu'une réduction très faible de la durée hebdomadaire, politique remise en cause en 1968 ; en Italie, le « mai rampant » a produit le même effet et débloqué la situation. C'est pourquoi le patronat tient au maximum une position ferme sur la durée du travail, dont le rapport du VI<sup>e</sup> Plan avoue pourtant qu'une réduction est compensée à 50 % par une amélioration de la productivité, sans investissement nouveau, à 65 % avec un investissement marginal supplémentaire. Au besoin, lorsqu'il est obligé de céder du terrain dans ce domaine, il impose sa solution de rechange : l'extraordinaire développement du travail temporaire répond à ce besoin fondamental d'améliorer la productivité. 2 000 entreprises de travail temporaire, 500 000 personnes touchées en France... Le phénomène se développe chaque jour qui aboutit à faire de la marchandise humaine un objet de commerce. On peut ranger dans le même arsenal les journées de 3 x 8, le travail en continu par équipes se relayant, de plus en plus fréquent, et dont les conséquences familiales et psychologiques sont particulièrement pénibles.

## LES SALAIRES

La nécessité faite aux entreprises de tenir les prix dans une atmosphère de concurrence nouvelle pour certaines d'entre elles a conduit à une analyse très poussée des coûts de production. L'essor de la comptabilité analytique, les études de gestion budgétaire ont fait ressortir complaisamment l'importance (que personne n'ignorait auparavant pourtant) des coûts de personnel pour les entreprises. Certains secteurs (extraction par exemple) consacrent 50 % de leur prix de revient à la rémunération du personnel, d'autres plus encore (hôtellerie, services divers, commerce) ; le rôle nouveau joué par les cadres dans la production aboutit à alourdir les frais de personnel, car il faut au patronat acheter la docilité des cadres pour mieux assurer leur intégration à l'entreprise et à ses finalités (leur participation est en effet indispensable à la fois sur un plan technique et sur un plan répressif) : certaines branches peu consommatrices de main-d'œuvre (génie civil, pétrole, industrie chimique et pharmaceutique) parviennent pourtant à des frais de personnel assez élevés, en raison de la forte proportion de personnel d'encadrement. Les salaires sont ainsi directement liés au prix des produits, partant, à la concurrence, et à la survie de l'entreprise. Cette conception mécaniste de l'inflation (hausse de salaire : hausse de prix) qui met volontairement entre parenthèses l'évolution de la productivité (en effet, une hausse des salaires ne devient « insupportable » qu'à partir du moment où elle est supérieure à celle de la productivité globale) aboutit à définir un optimum salarial, qui sera jugé compatible avec la politique concurrentielle définie par les entreprises sans en référer le moins du monde aux travailleurs. C'est à cette approximation grossièrement économique - ou économiquement grossière - que se réfère la « politique des revenus », tarte à la crème de tous les programmes gouvernementaux : pratiquée

un temps en Hollande ou en Suède sous forme de concertation des partenaires sociaux sous ou sans l'arbitrage de l'Etat, elle a été reprise en France dès 1964, au moment qui coïncide avec la préparation du V<sup>e</sup> Plan et... du plan de stabilisation. La Grande-Bretagne s'est également emparée de la formule (National Income Council ou NIC) ; on en retrouve des traces dans la programmation des évolutions de revenus et des prestations sociales dans le Plan. C'est la tentative jusqu'ici la plus achevée pour « objectiver » les revendications précises des patronats nationaux. Mais l'inflation des prix a d'autres causes, bien entendu structurelles (circuits de distribution, monopoles ou ententes, etc.) que la formule permet de gommer. Le freinage relatif des hausses salariales dans un contexte d'inflation mal contenue, est donc en partie imputable au Marché commun : la situation concurrentielle des entreprises permettait de faire pression sur leur personnel en agitant le spectre de l'asphyxie ou de la fermeture.

On sait ce qu'il est advenu de ces impossibilités en 1968 : le patronat, en France comme en Italie, a lâché d'un coup des augmentations qu'il différait depuis des années. Les mineurs anglais ont obtenu en 1972 une augmentation « insensée » : 21 % ; les grèves sauvages dans la métallurgie allemande en 1970-1971 ont abouti à un résultat comparable...

Là encore, le Marché commun constitue bien l'alibi pour porter un mauvais coup aux travailleurs.

On peut y relier l'obstination patronale à refuser de réformer les grilles de rémunération, bien souvent périmées du fait de la déqualification entraînée par la productivité : le maintien de ces grilles permet d'exiger des candidats aux postes des qualités bien inutiles dans l'exercice de l'activité future.

## L'ENVIRONNEMENT QUOTIDIEN

Une fois franchies les portes de l'usine, l'aliénation ne cesse pas pour autant : les transformations de structure de l'économie ont drainé, comme on l'a indiqué plus haut, des foules de travailleurs vers les grandes métropoles industrielles ; c'est à une véritable migration que l'on assiste, à base de séparation stricte des lieux de travail et d'habitation (en général), entraînant l'allongement des trajets et la dégradation de l'habitation.

Si au début du siècle et jusqu'à la guerre, les usines ont pu être construites « à la ville », il n'en est plus de même aujourd'hui, sauf dans des cas isolés (par exemple la ceinture parisienne, les villes du Nord, le Borinage belge). Le prix élevé du terrain en ville, le manque d'espace pour l'extension ultérieure, le désir de se couper de l'effervescence urbaine toujours possible (à ce titre, mai 1968 a renoué avec la vieille opposition ville-campagne) la politique délibérée du zonage (zones de fonction urbaines séparées les unes des autres) en urbanisme, conduisent les industriels à s'installer à proximité de la ville sur zones industrielles viabilisées ou carrément « à la campagne » (mythe de l'usine « dans la chlorophylle ») ; il en résulte une durée de transport allongée pour les travailleurs, qui vient s'ajouter à la durée du travail ordinaire : on peut dire que la compensation fait plus que s'opérer, en temps perdu sur le repos. Ou bien, l'urbanisation a tendance à suivre le travail, entraînant la création de communes suburbaines sous-équipées sur les plans scolaire, sanitaire, culturel et où l'individu s'isole avec son poste de télévision sans participer aux luttes de la cité.

Le cas des grandes agglomérations et des capitales est caricatural : la densité de travailleurs au centre de la ville est considérable dans la journée, pour être quasi nulle le soir ; la multiplication des emplois tertiaires a tendance, malgré une politique généralement dissuasive

des autorités gouvernementales, à se poursuivre au centre ou à la périphérie immédiate de la ville, alors que le logement, du fait d'une extension « sauvage » en cercles concentriques (Paris) ou le long des voies de communication (Belgique, RER) tend à s'éloigner du centre vers la proche puis la grande banlieue quand ce n'est pas la province (nombre de travailleurs habitant de 50 à 100 km de Paris viennent y travailler chaque jour) : la durée de trajet s'allonge alors démesurément (moyenne parisienne 1 h 50...) s'ajoutant à la fatigue de la journée. Comme en général les transports collectifs n'ont pas suivi l'évolution du trafic - le mythe de l'automobile individuelle, moteur essentiel de la croissance capitaliste oblige<sup>1</sup>, l'engorgement s'ensuit, générateur d'inconfort, de lenteur, de fatigue. Le slogan « Métro-boulot-dodo » recouvre assez bien l'exaspération des citadins des grandes villes (surtout Paris et l'Italie) en ce domaine.

Les conditions de logement sont à l'avenant. Aux « émigrants » drainés vers les pôles de développement, une seule solution s'offre en général : eu égard aux prix des appartements et aux taux des loyers pratiqués en ville, ils s'expatrieront en banlieue, où, selon leur budget, les accueilleront par couches successives l'habitat pavillonnaire mais aisé de la banlieue immédiate, les logements sociaux collectifs de l'entre deux-guerres ou d'après-guerre, enfin les grands ensembles (Sarcelles, Coventry, Stuttgart) et leur cortège d'inhumanité, d'incommunicabilité, d'insécurité même.

La boucle est ainsi fermée du long chemin de l'exploitation des travailleurs européens, et de l'usine à travailler à l'usine à dormir, c'est la même insatisfaction, et le même sentiment d'écrasement, d'impuissance devant ce Marché commun en qui les travailleurs découvrent peu à peu un facteur d'aggravation de leurs conditions.

1. Le dernier emprunt public d'équipement fut intégralement versé au bénéfice de la construction automobile, notamment Citroën (1965).

## LE MARCHÉ COMMUN, UNE ARME DE DIVISION DES TRAVAILLEURS

On assiste actuellement à un affrontement feutré entre un patronat national cherchant à sauvegarder l'essentiel des disparités qui créent pour lui un avantage marginal, y compris au prix de certains désordres sociaux et un patronat international pour qui la mobilité parfaite des facteurs de production est une nécessité.

### LES DEUX ATTITUDES PATRONALES

a) *Le patronat « national »*. Généralement peu lié à des partenaires européens, mais faisant souvent partie des « exportateurs » nationaux, l'essentiel demeure pour lui la conquête du marché : pour cela, se procurer l'avantage marginal minimum lui permettant de triompher de ses concurrents est une nécessité. Le plus généralement, il obtiendra cette « différence » par l'exploitation intensive de sa main-d'œuvre, à l'abri des frontières et ne respectant pas les normes minimales de salaires, de sécurité, de logement, etc., il s'exposera aux critiques du patronat moderniste et de la Commission, qui l'accuseront - crime suprême - de fausser le jeu de la concurrence. On peut prendre deux exemples particulièrement éclairants : la durée du travail et le sort des travailleurs immigrés, en se limitant au cas de la France.

Dans le domaine de la durée du travail, il est bien connu que certains secteurs se caractérisent par des durées de travail plus élevées : bâtiment, transformation des métaux, industrie alimentaire, transports routiers. Or, il s'agit de secteurs qui emploient une main-d'œuvre peu qualifiée (travailleurs immigrés en grand nombre : plus de 1/3 des effectifs dans le bâtiment) donc un personnel

en majorité d'exécution ; de secteurs peu ou très peu concentrés (bâtiment, transports routiers, papier-carton...), à faible intensité capitalistique, rarement en progression : ce sont là les caractéristiques de secteurs *marginiaux* ou marginalisés, dont une économie de stricte concurrence voudrait que l'on se débarrasse ; et pourtant, l'exploitation intensive de leur main-d'œuvre leur permet de résister, parfois victorieusement, à la concurrence dont ils ont faussé le jeu.

Quant à la main-d'œuvre immigrée, de nombreuses entreprises l'exploitent d'une manière éhontée : salaires au rabais, logement insalubre voire dangereux, conditions de travail conduisant à des accidents fréquents, absence de couverture sociale et de formation professionnelle : le coût de cette main-d'œuvre est réduit au minimum et permet de tenir le choc de la concurrence, au grand dam des entreprises plus progressistes offrant de meilleures conditions de travail de l'autre côté de la frontière.

La recherche du moindre coût aboutit constamment à une surexploitation de la main-d'œuvre ; mais, à l'abri de ses frontières, de sa législation du travail, de ses facilités fiscales, l'employeur seul en recueille les fruits.

b) *Le patronat international* ne recherche pas systématiquement la pénétration du marché adverse ; par définition il tend à ne plus avoir d'adversaire, étant présent partout à la fois, qu'il joue alors des disparités nationales pour compenser là ce qu'il perd ici, ou qu'il étende son empire sur un territoire unifié, avec la même monnaie, les mêmes législations fiscale et sociale, au besoin en opérant avec ses derniers concurrents un certain partage du marché élargi.

C'est par absorption de groupes adverses que le patronat international construit peu à peu son empire et non en gagnant une part du marché par un effort de productivité ; dès lors, la firme internationale adopte vis-à-vis des questions sociales et politiques une attitude nouvelle.

Un représentant accrédité des grandes firmes internationales<sup>1</sup> s'exprime sans ambiguïté :

« - Ayant franchi avec succès la plupart des barrières commerciales existantes, la firme mondiale a remplacé l'attitude protectionniste par un appel persistant au libre-échange.

- Plus soucieuse désormais de la mobilisation générale des forces productrices et du développement rationnel des marchés, la firme mondiale s'intéressera probablement plus à la production dans les pays en voie de développement qu'au transport des produits à partir des centres de production existants.

- La firme mondiale est l'un des tout premiers agents de la normalisation internationale en matière de fabrication, d'emballage, d'étiquetage et de dimensions, tandis que les corporations nationales considéraient jadis ces éléments comme constituant leur seconde ligne de défense contre les importations étrangères.

- Particulièrement apte à exploiter au maximum les grands marchés de masse, la firme mondiale *pousse activement à l'intégration économique et politique*, alors que les compagnies nationales tendent à considérer l'intégration comme une menace pour leurs marchés traditionnels.

Bref, l'ensemble des intérêts qui sont ceux de la firme mondiale pourrait être considéré comme ' progressiste '. Ses vastes ressources, son efficacité et son management devant plus à l'art de l'homme d'Etat qu'aux marchandages de couloir, la firme mondiale met une force considérable au service de ses intérêts.

Et si la firme mondiale pense que sa responsabilité sociale l'oblige à se conduire en bonne citoyenne dans les pays qu'elle choisit pour ses opérations, son engagement massif dans des parties du monde fort éloignées les unes des autres lui *fait également préférer un monde pacifique et stable*. Son activité première n'étant géné-

1. Gene Gregory, *Analyse et prévision*, octobre 1969.

ralement pas la production d'armements, ses investissements sont fortement concentrés dans la production et la commercialisation de biens « pacifiques » pour une société pacifique.

Comme le dit Eldridge Haynes, président de Business International : ' La corporation internationale doit disposer de voies commerciales libres pour obtenir ses matières premières. Il lui faut être capable de faire passer les composants et les produits finis d'une filiale à l'autre et d'un marché à l'autre, car elle a tressé un réseau international d'unités interdépendantes. Elle doit pouvoir faire circuler les hommes et l'argent au même titre que les biens, les faire circuler à volonté et rapidement. Il lui faut disposer de communications constantes et ininterrompues, que ce soit par téléphone, par télégramme, par câble, ou d'ordinateur à ordinateur.'

Le plus important de ces problèmes est, de loin, celui qui provient des tensions qui existent entre les intérêts ou les sensibilités nationales et la firme internationale. ' Plus qu'à aucun moment depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, disait récemment Henry H. Fowler, secrétaire de la Trésorerie du président Johnson, la marée montante du nationalisme dans tous les pays engendre des attitudes et des politiques publiques qui pourraient compromettre la croissance des corporations multinationales et le climat de plus grande liberté qui est favorable à leur prolifération.' »

#### CONSÉQUENCES POUR LES TRAVAILLEURS

Il n'est pas nécessaire d'insister trop longuement sur la double menace que fait peser sur le succès des luttes ouvrières l'affrontement de ces deux points de vue. Pour l'instant, les firmes internationales n'ont montré que le bout de l'oreille ; la Commission est certes complaisante à leur égard, mais elle ne peut l'être ouvertement en raison du poids spécifique de l'institution législative européenne, à savoir le Conseil des ministres. Ce dernier

doit tenir compte des intérêts capitalistes nationaux de chacun des pays membres. Il s'établit ainsi une cote mal taillée entre les partisans d'une politique de l'emploi communautaire, qui égaliserait les conditions de concurrence, et ceux d'une simple concertation sur cette politique qui ne doit pas remettre en cause les mécanismes nationaux fonctionnant au profit exclusif des entreprises du cru.

Toutefois, alors que le maintien des frontières permet aux firmes capitalistes de dégager d'importants profits en matière de placements et de taux d'intérêt (opérations spéculatives en fonction de l'évolution des taux au jour le jour dans chacun des pays), de fiscalité (divergence sur l'imposition des bénéfices, du capital), il affaiblit par-dessus tout le mouvement ouvrier : tant que demeurent les frontières, les firmes multinationales peuvent opposer les travailleurs d'un pays à ceux d'un autre, par le jeu de la mise en chômage technique des usines situées en aval d'une grève par exemple. Comment les travailleurs d'Eindhoven-Philips comprendraient-ils que les pièces fabriquées en France et dont ils ont besoin pour monter leurs appareils, cessent d'être produites pour fait de grève, alors même que les militants syndicaux français perdent leurs droits politiques et syndicaux en passant la frontière, et peuvent être refoulés immédiatement (cas des Trade Unions à Calais avant le référendum) ? Quelle solidarité établir entre travailleurs d'une même usine lorsque les liens ne peuvent être à la rigueur que des liens d'état-major, ou même téléphoniques simplement ? Comment éviter qu'une direction (elle, bien unifiée) dresse les travailleurs les uns contre les autres ou puise dans la caisse commune pour tenir le choc de la grève... (en transférant certaines productions ailleurs par exemple). Elles peuvent abandonner une implantation dans une région trop turbulente (Pirelli, déplacée en Suisse à quelques kilomètres de l'ancienne usine), et exercer un chantage à l'implantation, comme celui de Ford en France, ou de Péchiney à Anvers ;

libres de leurs mouvements, elles peuvent poser leurs conditions dès lors que le marché est suffisamment vaste pour écouler leur production : comment ne pas voir que l'influence de telles firmes *peut* s'étendre au contrôle de l'exercice du pouvoir politique ?

Il est vrai aussi qu'à l'inverse, les firmes multinationales disposent des moyens financiers leur permettant de faire face plus aisément à certaines revendications ; qu'en général le taux de salaire y est plus élevé que dans les entreprises du cru, les garanties syndicales mieux respectées, la formation mieux assurée : mais au profit de qui s'exerce en réalité cette prétendue générosité ? Ne s'agit-il pas d'intégrer davantage encore les travailleurs à la société, quitte à se débarrasser des gêneurs persistants en les licenciant ou en les mutant dans l'une des multiples filiales du groupe ? Quand bien même d'ailleurs les sociétés multinationales se trouveraient avoir pris place sur un marché unifié, sans frontières, leur politique ne serait-elle pas plus néfaste encore pour les travailleurs : mobilité forcée des travailleurs au gré des intérêts de la firme, impossibilité pour le pouvoir politique, *quel qu'il soit*, de faire respecter des normes concurrentielles même minimales, dans l'immense marché décloisonné au sein duquel se meut la firme en question, répercussion imprévisible des décisions directoriales prises en dehors du territoire concerné...

S'il n'est pas niable que le maintien des frontières nationales est de nature à briser, fractionner, épuiser les luttes menées en Europe dans les firmes multinationales, et à favoriser l'exploitation de la main-d'œuvre donnant lieu à des coûts marginaux inférieurs pour la firme exploituse, la suppression des frontières n'est pas sans poser un problème délicat d'équilibre des pouvoirs entre des sociétés multinationales bientôt détenant tous les leviers économiques et des institutions communautaires dénuées de tout pouvoir tant qu'un gouvernement européen n'est pas investi de pouvoirs coercitifs.

Poser le problème revient à le résoudre. De toute évi-

dence, il n'y a rien à attendre des institutions communautaires actuelles et un gouvernement européen se trouverait rapidement désarmé face à la puissance économique redoutable parce qu'insaisissable de son adversaire. Le problème est donc de construire l'Europe des travailleurs et non d'imposer un gouvernement de coalition « socialiste » européen.

L'Europe socialiste, ce n'est pas autre chose que l'Europe des travailleurs, celle qu'ils se seront donnée en prenant, chacun dans leur entreprise, le pouvoir, en s'appropriant les moyens de production, à l'issue d'une lutte coordonnée à l'échelle européenne, et dont il faut se donner les moyens « juridiques et politiques » (égalité et transférabilité de droits syndicaux et politiques en Europe, libre circulation réelle des travailleurs), et organisationnels (passage des organisations révolutionnaires à l'échelon européen). L'on saisit alors la difficulté, voire l'impasse, que représenterait dans le contexte actuel, une révolution socialiste limitée à un pays européen : il ne faut pas répéter l'échec de l'expérience du socialisme dans un seul pays. Elle a déjà coûté trop cher au mouvement révolutionnaire.

C'est donc un combat international que le mouvement révolutionnaire européen est appelé à mener pour parvenir à la libération des travailleurs. Il aura donc à lutter, au niveau international, avec l'idéologie dominante, et sa forme la plus mystificatrice : l'idée d' « Europe », identifiée au Marché commun.

C'est en effet à ce troisième niveau que le Marché commun apparaît comme un obstacle au développement de luttes européennes et à la définition de perspectives révolutionnaires : l'idéologie européenne est une arme de diversion, un subterfuge habile qui permet de dévoyer les luttes. Devant l'essoufflement de ses mystiques successives (nationalisme, grandeur, mère des peuples, etc.) la classe dirigeante a défini puis lancé une nouvelle idée, comme l'on lance un produit : l'Europe.

Le choix de l'Europe, qui correspond à des nécessités économiques objectives - il accompagne l'élargissement d'un marché - n'a cependant pas été opéré au hasard : l'Europe est venue, en France notamment, relayer des « idéologies » ou de « grands desseins » qui ne paraissent plus au diapason de possibilités nationales ; l'abandon des thèmes sur la grandeur a précédé, de peu, la relance de l'intégration européenne. En Allemagne, l'Europe a été la chance du réarmement. De plus et surtout, l'Europe, en tant qu'idée, possède des racines populaires, quoi qu'on en dise, parce que c'est une idée profondément unificatrice, par son imprécision même : c'est en cela qu'on a pu avancer plus haut qu'elle visait à recréer, paradoxalement, l'unité nationale autour de thèmes simplificateurs.

Mais au-delà de l'exploitation de certaines sensibilités politiques, l'Europe, en tant qu'idéologie, a des buts beaucoup moins nobles : c'est entre autres un pare-feu à l'unification des révolutionnaires, voire de la gauche ; c'est la direction dans laquelle peuvent être canalisées - égarées ? - les énergies, et cristallisés les espoirs, de préférence à l'éventualité d'une transformation de la société. Il faut revenir sur les « supports populaires » de l'Europe pour voir ensuite à quel point les objectifs essentiels de la promotion de l'idée de l'Europe sont éloignés de la conscience que peut en avoir le public.

## LES SUPPORTS POPULAIRES DE L'IDÉE EUROPÉENNE

### UNE IDÉE MODERNE...

L'Europe est loin d'être une idée neuve ; depuis longtemps les Européens se sont reconnus un destin commun : tourmentes révolutionnaires de 1789 à 1800 avec le prosélytisme de la Révolution française, Europe de la réaction au Congrès de Vienne, tourmentes libérales en 1848, Guerre mondiale de 1914, paix de Locarno, discours de Briand et son projet d'union européenne, nouveaux déchirements avec la montée du fascisme, idée de l' « Ordre nouveau » sur l'Europe, créance de l'idée européenne dès 1946-47...

C'est pourtant une idée « moderne » ou du moins reconnue comme telle. D'abord, par son irréversibilité : les marchés s'élargissent, la vie économique ne peut plus se développer derrière des frontières déclarées « périmées » sauf pour des nostalgiques ou les tenants de la « subversion » communiste ; autrement dit, puisque l'Europe se fera de toute façon, autant l'accepter tout de suite. D'où la séduction exercée sur les cadres, les couches supérieures de la moyenne et de la haute bourgeoisie : être européen, c'est regarder vers l'avenir, et c'est aussi une attitude d'esprit.

Par extension, l'Europe ce sera tout ce qui est ouvert, dynamique, en progression ; a contrario, les nationalistes seront qualifiés de passésistes, affligés d'une mentalité étriquée. Enfin, en poussant ces considérations à leur limite, l'Europe, c'est l'utopie généreuse, la tâche exaltante, un grand dessein enfin à portée de réalisation. On voit que l'ambition - ou l'enflure - ne manque pas à l'idéologie européenne. A ce niveau, elle tente de se constituer en rivale d'autres idéologies, le socialisme notamment.

## LE PARADIS DU CONSOMMATEUR...

La seconde composante est plus immédiatement accessible : c'est l'affirmation selon laquelle la construction européenne est garante de l'amélioration du sort des Européens, et serait notamment favorable au consommateur, par la pesée qu'elle exerce à la fois sur le prix et la qualité des produits et services offerts. Ces considérations doivent être accueillies avec la plus grande prudence. L'inflation n'a pas été contenue, sinon au prix de plans de stabilisation d'une grande brutalité (France 1964-65, Italie 1963) qui ont parfois dégradé l'appareil productif lui-même. Depuis lors, le phénomène de stagflation (coexistence de la montée des prix et du sous-emploi sous forme d'inadaptations structurelles) a empêché que se vérifient ces hypothèses optimistes. Il y a certes une concurrence accrue entre les produits, mais le prix n'est pas le seul facteur, non plus que la qualité : publicité, « service rendu » tendent à occuper la place la plus importante dans la guerre économique actuelle, et souvent au détriment du consommateur, sans cesse sollicité, souvent éclairé et qui paie le prix de la publicité incorporée.

DU PACIFISME A L'INTERNATIONALISME  
LE TRIOMPHE D'UN HUMANISME EUROPÉEN

Parallèlement à l'évocation du « paradis du consommateur », les partisans de l'Europe - ou plutôt ceux qui y ont intérêt - soulignent l'horreur engendrée par les guerres et le choc des nationalismes. Le fait est que l'Europe a été en l'espace d'une génération, ravagée par deux guerres dont elle fut le principal théâtre. L'unité européenne apparaît dès lors comme une garantie de paix durable, comme le renoncement aux haines passées, comme la promesse d'une ère pacifique. De telles considérations sont acceptées par une partie importante de

l'opinion publique. Elles spéculent sur le besoin de tranquillité extérieure, au fond, c'est le rêve d'une société libérale que ses contradictions n'auraient pas amenée au bord du gouffre.

L'impact de ce type d'idées est d'autant plus fort qu'il peut s'appuyer sur l'internationalisme proclamé de la gauche social-démocrate européenne : n'existe-t-il pas toujours une 2<sup>e</sup> Internationale dont les dirigeants se rencontrent chaque année ? Et les rêves d'un Briand ou d'un Blum, à l'échelle de la SDN, hantent encore bien des consciences qui se disent de gauche. Il y a, dans le ralliement enthousiaste de certains socialistes à l'idéologie européenne (n'est-ce pas un gouvernement radical socialiste qui signa le traité de Rome ?), le sentiment très fort que la paix (dût-elle être acquise au prix de la paix sociale) est le bien le plus précieux, et que seuls des Européens, issus d'une vieille civilisation et ayant pu réfléchir sur la vanité des guerres, sont susceptibles de l'établir durablement.

Au surplus, l'« Internationale des travailleurs », à laquelle Jaurès faisait appel pour empêcher la Guerre de 1914, paraît pouvoir trouver son cadre naturel dans cette Europe qui se construit. Aussi bien, jusqu'ici et à partir de la 3<sup>e</sup> République, l'internationalisme est la pierre de touche entre droite et gauche ; l'idée européenne peut donc légitimement susciter l'adhésion de certains éléments des gauches nationales.

Avant le référendum, certains leaders du Parti socialiste ont même dévoilé leur ambition : l'Europe mérite encouragement, car le mouvement social-démocrate est - peut-être - majoritaire au plan européen. Le raisonnement inverse vaut pour les communistes français, hostiles à une Europe unie dans laquelle ils seraient, avec leurs camarades italiens, totalement isolés eu égard à la répartition actuelle des forces politiques sur l'échiquier européen.

ANTI AMÉRICANISME  
ET NATIONALISME EUROPÉEN

D'un tel internationalisme à l'idée que l'Europe seule, peut constituer une patrie originale, également éloignée des modèles soviétique et américain, il n'y a qu'un pas, et c'est là une composante essentielle de l'idée européenne.

L'Europe se définit en effet positivement (mère des peuples, civilisation gréco-latine, unicité chrétienne du Moyen Age, Renaissance et Humanisme, Révolution, Empire...) mais aussi négativement : elle rejette le modèle soviétique comme le modèle américain. En ce qui concerne les pays socialistes, la guerre froide a trop longtemps marqué l'Europe pour qu'il soit utile d'insister. Pour les Etats-Unis, l'appréciation portée par les « Européens » est plus complexe. Des hommes comme MM. Jean Lecanuet et J.J.-S.S., Brandt, n'ont jamais caché leurs sympathies américaines : pourtant ils ne préconisent pas l'alignement sur le modèle de la civilisation américaine ; éblouis par sa réussite technique, son abondance au moins apparente qu'ils appellent à imiter, ils contestent le caractère insuffisamment « humain » de la civilisation américaine, son aspect trop mécanisé et comme excessivement « temporel ». L'Europe devient la chance de préserver un héritage humaniste dans une civilisation d'abondance, de poursuivre des finalités qui ne soient pas seulement celles de l'abondance matérielle : l'Europe contre l'Amérique, ou la dualité spirituel-temporel. Ainsi peut s'opérer la jonction entre les « managers » éclairés de l'avenir et les démocrates chrétiens modernistes.

Cette attitude d'esprit, extrêmement répandue dans des milieux socio-culturels, circonscrits en nombre mais exerçant une influence disproportionnée, explique en partie la faiblesse des réactions au rejet de la candidature britannique par de Gaulle, à deux reprises. Les Britanniques regardaient en effet, selon l'expression de Churchill, trop

vers le « grand large », ils étaient trop liés à la puissance américaine pour être admis dans la famille immédiatement. La classe politique a pour sa plus grande partie fait bloc derrière de Gaulle, représentant alors les « valeurs éternelles » de l'Europe qui risquaient d'être battues en brèche dans une communauté élargie aux nationalistes anglo-saxons...

Inversement, à un nationalisme trop étroit et jugé irréaliste par beaucoup - période de Gaulle - a succédé une mystique européenne - période Pompidou - qui atteint son sommet avec la ridicule équipée du référendum du 23 avril, en attendant mieux, ou pire.

Qu'un « nationalisme européen » apparaisse viable à beaucoup est certes une idée poussée en avant par le capital européen, qui y a pour le moment intérêt. Lorsque les firmes multinationales l'auront relayé, ces considérations seront soit reléguées au panier, soit déjà dépassées. Si l'idée est à l'ordre du jour à l'heure actuelle, c'est qu'elle permet d'imposer à la population (par voie de conséquence aux travailleurs) un esprit de corps européen, en masquant le véritable conflit, qui oppose le patronat à ses salariés.

Mais l'on déborde là des supports populaires de l'Europe, pour aborder le substrat inavoué de l'idéologie « européenne ». D'une telle mystification il faut en effet démonter les ressorts.

#### LES RESSORTS CACHÉS DE L'IDÉOLOGIE EUROPÉENNE

Quels que soient les points d'appui populaires qu'elle peut trouver, l'idéologie européenne obéit en réalité à des objectifs beaucoup moins nobles, sinon moins clairs : relais au nationalisme, lui-même substitut à la lutte de classes ; nouvelle étape d'une guerre « tiède » avec le

bloc communiste ; moyen idéal de contenir les aspirations révolutionnaires en même temps que d'augmenter les profits.

#### UN RELAIS AU NATIONALISME

Si le nationalisme, dans des conditions historiques précises, (révolution de 1973, Commune de Paris insurgée, Résistance à l'occupant, tiers monde luttant pour sa libération), peut être rattaché à la gauche, il reste qu'il est marqué généralement à droite et que les affrontements politiques en Europe depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle se sont souvent résumés en un duel droite (nationalisme) - gauche (internationalisme) : affaire Dreyfus, Mouvement socialiste franco-allemand antiguerre à la veille de 1914, écrasement des spartakistes allemands en 1919, chambre bleu horizon contre Cartel des gauches, fascistes italiens contre la « subversion » communiste, Front populaire contre la nation... Le nationalisme, habilement exploité, a servi de couverture au maintien au pouvoir des différentes bourgeoisies européennes, sa fin principale étant de détourner les travailleurs des luttes sociales pour les polariser sur des luttes nationales sans aucune signification. Au lendemain des Guerres, le nationalisme a trouvé un souffle nouveau en Europe avec l'impérialisme colonial, qui a fourni la trame des luttes politiques des dernières années. Il n'est que de voir à quel point en France la question coloniale a paralysé même l'action de gouvernements se disant réformistes sociaux (gouvernements Mendès-France, Guy Mollet) pour se rendre compte de l'efficacité des nationalismes en tant que diversion aux luttes de classes dans un pays.

A présent, deux faits nouveaux sont venus bouleverser le schéma :

- D'une part, la faillite des impérialismes assimilateurs et militaires ; la pression des populations locales leur a substitué un impérialisme économique et commercial non moins dommageable, mais moins spectaculaire :

et il est difficile d'intéresser l'opinion publique à la conquête des marchés africains ou moyens-orientaux. Inversement, la pénétration militaire a perdu de son prestige : l'affaire du Tchad fait mauvais effet.

A ces impérialismes, il faut substituer d'autres « grands desseins » ; il est frappant à cet égard de constater la simultanéité des effondrements militaires outre-mer (Indochine, Algérie) ou de la dissolution des liens de colonisateurs à colonisés (dilution du Commonwealth) et de l'importance prise dans chacun des pays visés, par la relance européenne.

- D'autre part, la réalisation progressive du Marché commun qui ne permet plus de jouer sans nuances sur la corde des nationalismes. Ce phénomène vérifie le fait capital suivant : lorsque l'économie n'a plus besoin du nationalisme, lorsqu'elle est gênée par lui, elle lui substitue une idéologie de relais ; dans un marché que l'on voudrait sans frontières, il faut une idéologie sans frontières (ses frontières ou ses limites sont en réalité les frontières de classe !) ; ce sera donc l'Europe, que chacun pourra d'ailleurs assimiler à sa propre sauce. Le développement de l'idéologie en question est d'autant plus nécessaire que les luttes se durcissent, et ce du fait de l'aggravation relative des conditions de travail et de vie des travailleurs. Pour éviter une explosion (localisée ou généralisée) il importe de contenir les germes révolutionnaires, et de canaliser les énergies vers la construction européenne : l'on voit dès lors tout le parti que l'on peut tirer, dans ce but, des supports populaires évoqués plus haut... car qui accepterait d'être contre une idée moderne, qui profite au consommateur, qui est une chance de paix, et qui vise à la construction d'un espace de prospérité où s'épanouira cependant une civilisation humaniste ? Toute la force de l'idéologie européenne tient dans cette adhésion immédiate qu'elle peut susciter parce qu'on adhère plus facilement à des évidences. On adhère à l'Europe sans effort. La lutte de classes et la transformation révolutionnaire de la société dans laquelle on vit sont pleines

d'embûches et de risques (de tous ordres). Le choix, pour une opinion conditionnée, ne semble pas faire de doute.

L'Europe sera donc le rempart idéologique contre une révolution éventuelle. Lorsqu'on a vu qu'elle était déjà, dans sa forme actuelle, une barrière aux luttes des travailleurs, on mesure l'importance de la « construction européenne » : pour le patronat le plus éclairé, c'est une bonne chance de survie.

A l'inverse, la position des communistes orthodoxes ne peut qu'être mal reçue. Certes, ils dénoncent l'Europe et ses conséquences désastreuses pour les travailleurs. Mais ils ne lui substituent qu'un nationalisme à vrai dire surprenant - nationalisme économique certes, mais aux résonances chauvines, nationalisme reposant sur « l'alliance des couches non monopolistes » conformément à la doctrine désormais bien établie du parti. Il est vrai que d'autres arguments sont évoqués : l'Europe serait une machine de guerre américaine contre le bloc socialiste. Ceux-là sont plus sérieux. Leur réalité est incontestable.

#### L'EUROPE, MACHINE DE GUERRE AMÉRICAINE CONTRE LE BLOC COMMUNISTE

Les circonstances historiques du renouveau de l'idée européenne au lendemain de la Guerre sont bien connues : coupure de l'Europe en deux, « coup de Prague », discours de Churchill sur le « rideau de fer », plan Marshall avec le refus soviétique d'autoriser les Tchécoslovaques à en bénéficier, c'est le cortège de la guerre froide. En parallèle, la puissance du Parti communiste en France et en Italie fait craindre de nouveaux désordres (grèves de 1947 en France).

L'Europe était désormais coupée en deux. L'ère de Foster Dulles et son antisoviétisme hystérique, vont masquer les tentatives d'unité européenne, que les événements de Berlin (1953), Poznan (1953) et surtout Budapest (1956) vont sceller plus étroitement encore. La

pierre angulaire en est l'OTAN, bien entendu. Mais c'est la bataille autour de la CED qui est l'événement marquant, machine de guerre occidentale permettant le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest, aux dépens de l'ancienne fraternité d'arme contre le nazisme, le projet CED montre assez quelles sont les priorités européennes à l'époque : c'est le gage d'un barrage anticommuniste sur le continent, qui satisfaisait les « Américains » d'alors. Seuls s'y opposèrent, fait significatif, les communistes, pour des raisons évidentes qu'ils n'ont semble-t-il plus maintenant (cf. programme commun avec le Parti socialiste...) et les gaullistes d'alors, par nationalisme intransigeant. C'est la conjonction de ces deux oppositions si peu faites pour s'entendre contre les sociaux démocrates et les chrétiens démocrates, viscéralement anticommunistes, qui fera échouer le projet. En serait-il de même aujourd'hui ? Rien n'est moins sûr, la motivation économique ayant largement relayé la motivation politique. L'anticommunisme forcé, c'était bon pour le temps de la reconstruction, où l'éventualité d'une révolution populaire était encore perceptible (grèves de 1947...); cela reste un argument électoral considéré comme décisif pour la classe dominante. Mais à présent, le capital est assuré sur ses bases, ses fondations sont solides. Il n'est plus besoin de faire bloc contre l'Est : il suffit de créer un espace qui ne saurait être géré que dans le cadre capitaliste, le plus irréversiblement possible ; ensuite des accords peuvent être passés avec le bloc voisin (en souhaitant, à la limite, avec cynisme, que ce bloc n'ait pas trop de failles) et les politiques d'ouverture à l'Est - essentiellement commerciales (Fiat, Renault, Allemagne) en témoignent clairement.

Aussi si la « Ligue de la chrétienté » européenne, soutenue à bout de bras par les Etats-Unis, toute tendue contre l'ennemi marxiste, n'est plus précisément une question d'actualité, la construction d'un vaste ensemble économique fermé sur lui-même (tarif extérieur commun, clauses préférentielles, etc.) reproduisant tous les méca-

nismes de l'exploitation capitaliste paraît singulièrement plus efficace à long terme, en tant qu'antidote au communisme international.

D'où, en même temps que le renforcement des liens économiques et des mécanismes capitalistes, l'abandon des formes d'agressivité les plus spectaculaires à l'égard de l'Est : démantèlement de certaines bases militaires, désamorçage des crises sur Berlin, reprise d'autonomie de certains membres de l'OTAN ; tout cela devant culminer lors d'une conférence sur la sécurité européenne, qui, en l'état actuel des principaux partenaires, ne pourra qu'entériner un statu quo de part et d'autre du rideau de fer où on espère figer pour longtemps l'appartenance de chacun des pays à tel ou tel camp. L'indifférence dans laquelle est intervenue la « normalisation » en Tchécoslovaquie, suite aux événements de Prague 1968 le montre bien. L'inquiétude, à l'inverse de nos partenaires européens en mai 1968, l'ambiguïté inconfortable de l'attitude du bloc socialiste à l'égard du gouvernement français à cette même période est au moins aussi significative.

Simultanément, la pénétration économique américaine, déjà très importante en Grande-Bretagne tend à se redistribuer vers la CEE :

« A l'intérieur de l'Europe, il est nécessaire de faire une nette distinction entre la zone du Marché commun, qui a commencé à attirer les investissements américains à partir de 1960, seulement, et le reste de l'Europe dont le Royaume-Uni, qui est depuis longtemps une colonie américaine. En 1950, le capital américain investi dans la future CEE atteignait 637 millions de dollars (5,4 % des investissements directs américains dans le monde) contre 847 millions de dollars (7,2 %) dans le Royaume-Uni. En 1960, ces chiffres étaient respectivement de 2,6 et 3,2 milliards de dollars (8,1 et 9,9 %). Mais en 1963, le capital américain dans la CEE dépassait celui investi en Grande-Bretagne (4 490 millions de dollars contre 4 172). Ce renversement de tendance est parti-

culièrement net au 1<sup>er</sup> janvier 1970 puisque les seuls investissements directs dans la CEE ont presque rattrapé ceux réalisés dans le reste de l'Europe (Grande-Bretagne comprise) : 10,2 contre 11,4 milliards de dollars.<sup>1</sup> »

Cette pénétration économique, c'est la réalité. Elle est au fond plus efficace à long terme que toutes les tentatives d'union politique contre le marxisme. Aussi, dans la phase de transition qui est actuellement la nôtre, dans l'attente des résultats de la lutte entre deux formes de capitalisme, ce dernier n'a-t-il pas besoin, comme avant 1960, d'un véritable barrage politico-diplomatico-militaire au communisme. Le Marché commun, tel qu'il existe, donne des gages suffisants sur le plan des profits et sur le plan des structures économiques.

#### LA FINALITÉ EST AVANT TOUT ÉCONOMIQUE

En vérité, et comme on vient de le montrer, toutes les motivations s'effacent devant la plus puissante d'entre elles, la seule qui compte vraiment, parce qu'elle n'est pas seulement volonté mais fait de structure et logique interne au système : la rationalisation de la concurrence permet d'augmenter les profits, et d'opérer un partage du marché « entre gens sérieux ». Pour le reste, c'est l'affaire des Etats, qui seront les gendarmes zélés d'un ordre économique immuable bien que nouveau. Toutefois, si les Etats ne devaient pas jouer leur rôle, le patronat peut encore abattre des cartes de son jeu : milices privées, dont 1972 a brutalement révélé l'existence au grand public (affaire Overney), ou plus subtilement, internationalisation du capital telle que les groupes internationaux puissent se soustraire totalement à l'emprise des pouvoirs publics...

L'idéologie du Marché commun ne recouvre qu'une seule réalité : celle du profit. L'élargissement du marché était nécessaire, pour augmenter les débouchés et trouver

1. C. Goux et J.F London, *le Péril américain*, p. 24-26.

une porte de sortie à une surproduction interne éventuelle. L'ouverture des frontières aux capitaux était indispensable, car elle est source de profits financiers à court terme considérables (le marché des eurodollars), et que l'Europe constituait un terrain d'élection pour les investissements directs nord-américains. La stimulation concurrentielle, par-dessus tout, sous couvert de destruction du protectionnisme, était le moyen idéal de limiter l'interventionnisme étatique, et de laisser jouer à plein les mécanismes libéraux néo-classiques avec leur cortège de faillites et de licenciements, tout en opérant une pression continue sur la combativité ouvrière.

La concurrence est à présent « rationalisée » et la guerre économique sauvage cédera bientôt la place à un partage tacite des marchés que seules les absorptions et les fusions viendront modifier, tant il est vrai qu'en économie capitaliste, le marché s'autodétruit ; ce n'est qu'après son rétablissement qu'il est à son tour nié : toute concurrence tend vers le monopole.

### 3. L'Europe à construire

Coll. MichelRocard.org

Coll. MichelRocard.org

La croissance des firmes multinationales est en train de saper le concept même de nation, tel qu'il a été vécu en Europe occidentale. Déjà les liens s'estompent entre les hommes et telle ou telle zone géographique où ils sont nés, où ils ont vécu ou pour laquelle ils ont une attirance particulière. Lorsque des individus doivent changer trois ou quatre fois de résidence non pas par suite d'un choix volontaire, mais simplement pour suivre l'évolution des centres de production, il est évident que leur attachement pour la région où ils se trouvent n'est pas très profond, et le seul sentiment qu'éprouvent les habitants de certaines banlieues lépreuses, ou de certaines villes nouvelles à l'égard du pays où ils essaient de survivre, c'est l'envie de le quitter dans les meilleurs délais.

Les communautés éclatent elles aussi au rythme des mutations et des transplantations : une unité peut se faire entre habitants d'un même quartier, d'une même région, quel que soit leurs pays d'origine ; les travailleurs d'un même trust ont des intérêts communs, quelle que soit l'implantation de l'entreprise qui les emploie. Mais ces solidarités-là s'effondrent si le quartier est « rénové », si la région est en pleine mutation, si l'entreprise ferme ses portes ou est « décentralisée ».

Surtout, chaque pays cesse de former un ensemble cohérent, où des orientations peuvent être définies et appliquées par des autorités politiques : l'éparpillement des tâches accomplies pour le compte d'un même trust enlève à l'Etat son unité économique et par conséquent la possibilité de peser politiquement sur son évolution. Supposons que les succursales d'IBM en France soient

chargées de développer un type d'ordinateur ou qu'elles ne produisent par exemple que 40 % des composants pour les unités les plus puissantes, le reste étant produit en Allemagne ou aux Etats-Unis. Il y aura une stratégie propre à IBM consistant à développer la production de tel ou tel modèle, ou de susciter une demande sur tel ou tel appareil. Il pourra y avoir une politique d'IBM pour la France conduisant à y développer des centres de recherche ou au contraire à y implanter des unités de production. Il ne peut pas y avoir de politique française de l'informatique. Dans un univers entièrement dominé par les firmes multinationales, les gouvernements ne peuvent plus définir quelque politique que ce soit, l'évolution de tel ou tel secteur d'activité étant tributaire non du développement des autres secteurs du pays, mais de la stratégie de la firme et par conséquent d'événements qui peuvent se produire dans d'autres régions du monde. Un Etat ne forme plus alors tout ayant sa propre cohésion, une solidarité interne, une politique extérieure ; ce n'est plus qu'un cadre géographique où sont juxtaposées les filiales d'entreprises multinationales concurrentes, où nul ne peut plus assurer la moindre cohérence, où vivent des individus regroupés en communautés éphémères (et qui ne se situent jamais sur un plan national) et où les différents secteurs d'activités et les régions évoluent selon les aléas de la concurrence entre les firmes.

On ne fait encore qu'entrevoir les conséquences de cette évolution sur des notions telles que la balance des comptes (les échanges internationaux changent complètement de nature dès lors qu'ils représentent pour l'essentiel des transferts entre entreprises dépendant d'un même groupe industriel ou financier) ou les problèmes monétaires internationaux (les règlements à l'intérieur d'un même trust pouvant se faire par de simples jeux d'écriture, les devises internationales ne jouent évidemment plus le même rôle qu'auparavant ; en tout état de cause, les monnaies nationales, qui expriment une certaine communauté d'intérêt entre tous les habitants d'un même

pays, perdent une grande partie de leur signification lorsque cette communauté disparaît).

Les conséquences ne sont pas moins considérables sur l'évolution de l'Europe : les transformations en cours condamnent totalement les tentatives de ceux qui estiment suffisant de modifier les institutions du Marché commun, et en particulier de créer un parlement élu au suffrage universel et un exécutif responsable devant lui, pour construire une Europe politique où on pourra apporter des réformes et dont on pourrait transformer la nature en la faisant évoluer vers un régime socialiste.

Toute stratégie de cette sorte suppose que les institutions politiques sont indépendantes des structures économiques sur lesquelles elles sont fondées ou en tout cas qu'elles disposent de pouvoirs suffisants pour faire évoluer ces structures économiques en fonction d'objectifs prédéterminés.

Bien qu'elles aient presque toujours échoué dans la pratique, de telles stratégies peuvent avoir quelque apparence de logique dans les systèmes que nous connaissons actuellement, où la cohérence est réelle entre un espace géographique, la communauté humaine qui y vit, les activités économiques qui s'y déroulent et les institutions politiques qui sont censées diriger l'évolution de l'ensemble.

Mais cela n'a plus aucun sens dans les structures éclatées que secrètent les firmes multinationales : ici les pouvoirs d'Etat s'exercent sur un territoire dont les habitants n'ont entre eux que des liens de solidarité très faibles et où l'activité technique ou économique n'a aucune logique au niveau du pays.

Le type de société engendré par la croissance des firmes multinationales exige la réunion d'un certain nombre de facteurs qui se situent à trois niveaux différents :

- sur le plan idéologique, il s'agit de faire prévaloir sur toute autre préoccupation la recherche du profit et la logique de l'économie de marché;

- sur le plan institutionnel, ne subsistent que les instruments de l'Etat gendarme. De telles institutions peuvent

d'ailleurs se situer dans les cadres nationaux actuels, mais elles peuvent fort bien s'accommoder d'un territoire plus vaste, celui de l'Europe par exemple ; cela ne change rien à leur rôle qui est simplement d'assurer sur un territoire la permanence des conditions politiques nécessaires au fonctionnement de l'économie de profit ;

- sur le plan économique, la plus grande partie des activités se regroupe sous le contrôle des firmes multinationales.

Or le traité de Rome reprend à son compte tout le contenu idéologique de ce type de civilisation. L'article 3 stipule expressément : « ... l'action de la Communauté comporte, dans les conditions et selon les rythmes prévus par le présent traité : ... l'établissement d'un régime assurant que la concurrence n'est pas faussée dans le Marché commun. » C'est la seule disposition générale en fonction de laquelle les organes communautaires peuvent orienter leur action.

Au contraire, les institutions créées en 1957 n'ont pas à leur disposition les pouvoirs de police, ni l'armée : leur rôle est simplement de nature juridique ; il vise à démanteler les particularismes nationaux chaque fois qu'ils entravent le jeu de la libre concurrence.

Mais il serait tout à fait illusoire de penser qu'il suffit de modifier le traité sur ce point, et de décider que les instances dirigeantes de la Communauté seront élues au suffrage universel, pour que l'ensemble de l'édifice soit radicalement transformé et que les décisions prises par ces institutions s'imposent aux grandes firmes et orientent leur activité.

La réalité, c'est que quel que soit le mode de désignation des institutions, quelle que soit l'étendue des pouvoirs qui leur sont reconnus par un traité, les centres de décision réels ne se trouveront pas dans les instances politiques tant que le seul objectif sera la recherche du profit, et que les structures économiques resteront dominées par les entreprises multinationales.

La revendication d'une Europe supranationale au pro-

fit de laquelle les Etats nationaux abandonneraient leur souveraineté dans des secteurs importants, recouvre en réalité au moins trois positions différentes ; c'est ce qui fait son ambiguïté et c'est ce qui explique qu'elle soit en France celle de Giscard d'Estaing comme de Mitterrand, de Lecanuet comme de Servan-Schreiber.

Elle peut être le choix conscient de ceux qui représentent le capitalisme moderne, gigantesque, ne supportant pas les entraves ou les limitations, prêt éventuellement à des concessions illusoires ou réelles sur des points particuliers : salaires par exemple, conditions d'emploi ou de licenciement... dans la mesure où cela est nécessaire pour leur permettre d'exercer le pouvoir véritable ; ceux-là veulent effectivement transférer à des institutions européennes certains pouvoirs de réglementation permettant d'harmoniser le marché ; mais ils savent fort bien que ces institutions ne peuvent plus jouer aucun rôle politique.

D'autres au contraire, imaginent que les mécanismes qui ont joué jusqu'à présent pour le plus grand profit des bourgeoisies nationales pourraient être transposés au niveau européen au profit d'un capitalisme proprement européen : il faut pour cela un gouvernement puissant, exprimant les intérêts de l'ensemble du patronat européen, capable d'assurer à l'intérieur la domination de la classe dirigeante sur les travailleurs, mais aussi sur le plan extérieur la protection des firmes locales contre la concurrence étrangère et défendant politiquement, idéologiquement, militairement si nécessaire, l'empire européen à l'extérieur. Ceux-là se sont trompés de quelques années, l'évolution est allée trop vite pour eux : ce qui était possible vers la fin des années 1950 ne l'est déjà plus en 1973.

Enfin, on trouve, pour défendre la supranationalité européenne dans le cadre du Marché commun, des hommes qui veulent soit améliorer le système capitaliste, soit le transformer et qui estiment que l'action d'un Etat européen doté de larges attributions pourrait être

efficacement orientée dans le sens qu'ils souhaitent : ceux-là font fausse route ou sont induits en erreur ; dès aujourd'hui les pouvoirs de décision réels ne sont plus entre les mains des élus et les institutions politiques ne sont plus qu'une coquille vide ; ce n'est pas par ce seul intermédiaire que l'on peut infléchir le cours des choses, bien moins encore modifier la nature du régime.

Si l'on refuse l'évolution à laquelle l'économie de marché conduit inéluctablement, on ne peut pas se contenter d'agir sur un seul de ses éléments, surtout lorsqu'il s'agit des organes d'Etat auxquels les transformations en cours enlèvent progressivement tout moyen d'action réel sur l'aménagement de l'espace, l'activité économique ou la façon de vivre des hommes. L'opposition doit se faire à tous les niveaux :

- la logique de la recherche du profit conduit à priver entièrement les hommes de toute possibilité de peser sur les décisions qui déterminent leur mode de vie et leur avenir. Dès lors l'opposition essentielle à toute l'idéologie sur laquelle est fondé le développement des entreprises multinationales ne peut être que l'aspiration de chaque communauté à utiliser, selon la volonté de ses membres, l'espace où ils vivent, les ressources qu'il contient, l'environnement qui les entoure. L'opposition au profit c'est la volonté de groupes d'hommes ayant entre eux une profonde solidarité, de choisir eux-mêmes le sens de leur évolution, de refuser le développement d'une production sans rapport avec les aspirations réelles des individus, de définir leurs propres objectifs et leurs priorités.

En somme, l'opposition principale à l'économie de profit, c'est la volonté de faire prévaloir, sur les résultats mathématiques de calculs de rentabilité, des objectifs décidés en commun en fonction de choix délibérés ;

- sur le plan institutionnel, aux structures de l'Etat gendarme s'opposent des mécanismes permettant de dégager les options politiques de l'ensemble de la Communauté, de faire des arbitrages entre intérêts divergents et d'assurer la cohérence de l'ensemble ;

- dans le domaine économique, aux succursales dont l'existence, le développement, l'activité sont subordonnés à un centre de décision très éloigné, s'opposent des entreprises autogérées dont les travailleurs déterminent eux-mêmes les conditions de fonctionnement, dans le cadre des objectifs fixés par le Plan, selon des critères d'ordre politique. L'autogestion dans l'entreprise n'étant que la traduction dans le secteur de la production de l'autogestion de l'ensemble de la société.

Cela signifie tout d'abord que la lutte contre la civilisation des firmes multinationales s'appuie essentiellement sur des réactions du type de celles que l'on rencontre actuellement en Bretagne, en Occitanie, en Irlande, par exemple ; ces réactions expriment le sursaut de communautés refusant de disparaître, mais aussi le rejet d'un type de production qui ne tient pas compte des aspirations des individus, l'opposition à une forme de croissance qui entraîne le dépérissement de toute une série de régions.

Il ne faut pas se dissimuler les dangers de ces mouvements : ils représentent aussi un risque de sclérose et le refus de toute évolution ; au surplus, dans bien des cas, la solidarité régionale permet de faire oublier les conflits de classes ; surtout, derrière les revendications de tout particularisme, se profilent inévitablement les menaces de chauvinisme, de nationalisme, le repli d'une communauté sur elle-même : rien ne peut être plus contraire à la solidarité internationale entre les travailleurs.

Malgré ces ambiguïtés et ces dangers, la revendication du droit pour une communauté à déterminer librement les rapports entre individus, les objectifs de leur activité productive, le sens de l'évolution commune est le seul élément qui puisse s'opposer véritablement à la recherche du profit. Encore faut-il qu'elle soit exprimée par un groupe suffisamment large pour se mesurer à l'ensemble des forces capitalistes et faire échec aux stratégies des entreprises multinationales.

Quelques pays, tels que le Vietnam, l'Algérie, le Chili, Cuba, la Yougoslavie, le Yémen du Sud, s'efforcent actuellement de trouver une voie de développement non capitaliste. Les énormes difficultés qu'ils rencontrent pour échapper aux mécanismes du marché sans s'appuyer sur l'URSS de façon trop contraignante tiennent sans doute pour une bonne part au développement économique insuffisant de ces pays : sauf exception, la nécessité de lutter contre la pénurie ne laisse à une évolution indépendante qu'une marge de manœuvre assez faible. Mais ces difficultés sont dues aussi très largement aux dimensions et à la puissance relativement faible de ces pays, vulnérables à toutes les pressions extérieures. La Chine est un bon exemple a contrario de cette situation ; le gigantisme de son territoire, l'importance de sa population, la puissance de ses ressources expliquent en grande partie son développement autonome, et la possibilité qu'elle a de pratiquer un jeu subtil entre les Etats-Unis et l'URSS.

C'est la raison pour laquelle les mouvements autonomistes ou de libération qui commencent à se manifester dans un certain nombre de pays d'Europe occidentale n'ont pas beaucoup de chances d'aboutir s'ils ne finissent pas par traduire une solidarité européenne : même un pays comme la France n'a vraisemblablement plus une puissance suffisante pour s'assurer une indépendance réelle. Si un gouvernement décidé à rompre avec le capitalisme y vient au pouvoir sans être rejoint rapidement par quelques pays voisins formant un ensemble assez puissant, il est à craindre que l'évolution s'arrête

en chemin et ne permette pas à la population de prendre en main sa propre destinée, ou que seule l'intervention d'une grande puissance autorise des changements de structures économiques et politiques. Les conséquences en seraient différentes, mais ne correspondraient pas plus aux aspirations populaires.

Cela revient à dire que si le socialisme est indispensable à la naissance de l'Europe, la dimension européenne est nécessaire à la réalisation d'un socialisme véritable.

### LES PROBLÈMES DE DÉFENSE

Depuis Hiroshima et Nagasaki, la stratégie internationale s'exprime en termes de dissuasion, c'est-à-dire que la nature des armes que l'on possède, leur nombre, mais aussi et surtout leur capacité d'atteindre leurs cibles, doivent être tels que les dommages causés à un ennemi éventuel dépasseraient très largement l'enjeu du conflit. Au-dessous de ce seuil, une arme n'a aucun pouvoir de dissuasion. Jusqu'en 1949, la dissuasion était unilatérale, puisque seuls les Etats-Unis disposaient d'armes atomiques. De 1950 à 1957, la situation est restée très déséquilibrée, puisque les Etats-Unis pouvaient menacer l'URSS depuis les bases qu'ils avaient à ses frontières, alors que le rayon d'action des bombardiers soviétiques ne leur permettait pratiquement pas d'atteindre le territoire américain.

En 1957, le lancement du premier Spoutnik a fait entrer la stratégie dans une ère totalement différente, celle des fusées et des satellites, et les deux grandes puissances se sont lancées dans une fantastique escalade où elles se sont retrouvées chaque fois presque ensemble au même palier.

L'apparition des fusées « interrégionales » d'abord (2 à 3 000 km de portée) puis intercontinentales (10 à

12 000 km) a fait tomber l'aviation en désuétude (la faible vitesse des avions laisse à l'agressé le temps de préparer sa défense et sa riposte ; les avions exigent en outre des bases très étendues facilement repérables et facilement détruites). La priorité a été donnée d'abord aux fusées sol-sol à l'abri dans des silos enterrés. Puis le perfectionnement des techniques de détection par satellite a fait apparaître la vulnérabilité de ces silos et la supériorité des sous-marins, mobiles et par conséquent beaucoup plus difficiles à repérer. Par la suite, c'est-à-dire vers 1968 l'apparition de fusées antifusées a remis en question l'ensemble des systèmes d'armes : il s'agit de fusées de faible portée (de quelques dizaines à quelques centaines de kilomètres) pouvant être équipées d'explosifs thermonucléaires, et propulsées à très grande vitesse ; grâce à ces nouvelles armes, les fusées ennemies, même repérées à faible distance du territoire, pourraient encore être mises hors d'état de nuire avant d'avoir touché leur objectif. Aux fusées antifusées, se sont très vite opposées les fusées à têtes multiples : la fusée principale est ici munie d'une dizaine de fusées plus petites, armées chacune d'un engin thermonucléaire, et qui se séparent de la fusée mère en cours de vol pour se diriger chacune vers une cible différente ; ces petites merveilles satureraient les défenses adverses et rendraient inefficaces les systèmes de fusées antifusées.

Aujourd'hui, les Etats-Unis et l'URSS disposent chacun d'engins thermonucléaires que les experts évaluent à 5 à 7 000 mégatonnes<sup>1</sup>, les Etats-Unis ont une flotte de 41 sous-marins à propulsion nucléaire qu'ils sont en train d'équiper de fusées intercontinentales (chaque sous-marin est armé de 16 fusées). Ils disposent aussi d'à peu près 1 050 fusées intercontinentales basées à terre. Certaines fusées étant équipées de têtes multiples, les

1. Pour fixer les idées, il faut rappeler que les engins qui ont explosé à Hiroshima et Nagasaki avaient une puissance de 20 kilotonnes, c'est-à-dire qu'une mégatonne représente 50 fois la puissance de la bombe d'Hiroshima.

Etats-Unis disposent de 5 000 ogives. La flotte de sous-marins soviétiques serait, dit-on, un peu moins importante, mais elle aura bientôt rattrapé sa rivale. Elle pourrait en avoir 80 vers 1980<sup>1</sup> Le nombre de fusées intercontinentales soviétiques semble être d'environ 5 100. Chacun des deux pays est susceptible de construire des systèmes de fusées antifusées ; l'URSS dispose également de fusées géantes, les SS9 équipées de bombes dont la puissance atteindrait 30 mégatonnes, et apparemment de SS11 à trois têtes. Il faut ajouter à cela que chacune des deux grandes puissances possède un réseau de satellites d'informations qui peuvent à tout moment détecter l'attaque de l'adversaire et déclencher l'alerte dans les secondes qui suivent ; qu'en cas de nécessité, des satellites portant des bombes thermonucléaires pourraient être placés sur une orbite fixe au-dessus de leur objectif, de sorte que quelques centaines de kilomètres seulement seraient à parcourir pour atteindre la cible, ce qui permettrait une contre-attaque à peu près immédiate<sup>2</sup>. Des moyens de riposte ont déjà été mis au point puisque l'URSS a expérimenté des satellites capables de détruire d'autres satellites. De part et d'autre, on en est actuellement à perfectionner la précision des armes soit en équipant les fusées de caméras de télévision et de dispositifs permettant de comparer les images ainsi obtenues avec les données enregistrées par un ordinateur, de sorte que la fusée puisse atterrir très près de son objectif ; soit en utilisant le guidage par laser, que les Américains sont en train de mettre au point au Vietnam.

Dans ces conditions, les Etats-Unis et l'URSS peuvent se permettre de conclure un accord<sup>3</sup> sur la limitation des armes stratégiques : cet accord (SALT) consacre l'impossibilité pour chacun des deux grands de prendre

1. Cf. *le Monde* du 22-11-1972.

2. De telles pratiques ne seraient interdites que par le traité sur la dénucléarisation de l'espace : on sait l'importance d'un traité lorsque l'anéantissement d'une puissance est en jeu.

3. *International Herald Tribune* du 15-9-1972.

sur l'autre un avantage technique décisif, et la nécessité d'une pause dans l'escalade. Mais il leur laisse une marge suffisante pour les mettre à l'abri des autres forces nucléaires, à l'exception sans doute de celle que la Chine possèdera dans quelques années ; n'ayant pas pu bombarder préventivement les installations nucléaires chinoises, comme ils ont songé à le faire, en 1964-1965, les Etats-Unis doivent se résigner à voir se perfectionner en Chine une force nucléaire qui disposera vraisemblablement dans quelque temps <sup>1</sup> d'armes assez nombreuses, puissantes et précises pour exercer une véritable dissuasion.

Les autres pays, au contraire, n'ont déjà plus les moyens d'une telle stratégie. En France, la force dite « de dissuasion » est constituée de trois éléments :

- les « Mirages IV », qui ne pourraient atteindre le territoire soviétique qu'à la condition d'être ravitaillés en vol par des avions-citernes de fabrication américaine (ce qui exclut a fortiori que la dissuasion joue contre les Etats-Unis). Au nombre de 36, ils sont stationnés sur 6 bases dont l'emplacement est bien connu : il n'en coûterait que 6 fusées à un agresseur éventuel pour les mettre hors de combat ;

- les 18 SSBS <sup>2</sup> du plateau d'Albion : parfaitement repérables et repérés, ils pourraient être eux aussi anéantis préventivement ;

- les sous-marins : c'est la seule arme un peu crédible ; encore faut-il considérer qu'un seul d'entre eux est actuellement opérationnel, qu'il faudra attendre la fin de la décennie pour disposer de 5 unités (ce qui permet d'en avoir 3 opérationnels au même moment) qu'ils n'ont à leur disposition qu'une base, celle de l'Île Longue, près de Brest, et sont équipés de fusées d'une portée de 2 500 km, c'est-à-dire qu'ils doivent se trouver à moins de 2 500 km de leur cible pour être efficaces.

1. Cf. par exemple, *International Herald Tribune* du 26-7-1972.

2. Sol-sol statistiques stratégiques.

Il s'agit d'une arme aveugle<sup>1</sup> car la France ne dispose pas d'un réseau de satellites et par conséquent, en cas d'attaque par une des deux grandes puissances, ou bien les sous-marins ont été repérés, et ils disparaissent comme le pays lui-même, ou bien l'un d'eux reste intact, et se trouvera alors investi d'on ne sait quelle mission de vengeance posthume. Il faut beaucoup de sang-froid pour estimer qu'il s'agit là d'une arme de dissuasion, d'autant que d'ici 1978, date à laquelle les 5 sous-marins devraient être achevés, les grandes puissances peuvent fort bien avoir mis au point des moyens de détection sous-marine qui diminueraient encore, si faire se peut, la crédibilité de cette « force de dissuasion ».

La Grande-Bretagne n'est pas dans une situation beaucoup plus favorable : 5 sous-marins à propulsion nucléaire équipés de fusées américaines porteuses de charges thermonucléaires ; sa seule supériorité par rapport à la France semble être la possession d'un plus grand nombre de bases sous-marines ce qui complique la tâche d'un ennemi éventuel. Mais la Grande-Bretagne ne peut pas plus que la France envisager la construction de fusées intercontinentales, encore moins bien entendu la réalisation de fusées antifusées ; elle aussi reste aveugle si les Etats-Unis ne lui fournissent pas les informations qu'ils reçoivent.

Si elles demeurent séparées, la France et la Grande-Bretagne n'ont pas les moyens techniques d'une véritable force de dissuasion ; un accord franco-britannique, dont la perspective est quelquefois évoquée ici ou là, améliorerait un peu la situation mais pas beaucoup<sup>2</sup> : l'échec de la fusée Europa a montré qu'en juxtaposant les capacités de plusieurs pays sachant fabriquer des fusées de

1. Cf. *le Figaro* des 4 et 5-9-1972, deux articles de J.P. Mithois consacrés à « La dissuasion nucléaire française ».

2. Pour l'essentiel, cela permettrait de disposer de 7 ou 8 sous-marins au lieu de 5 (on ne peut pas additionner ce que la France pense avoir en 1980 et ce que la Grande-Bretagne possède en 1972 : lorsque la flotte française sera au complet, les Britanniques n'auront peut-être plus 5 sous-marins).

2 500 à 3 000 km, on n'obtient pas nécessairement des fusées de 10 000 km de portée. Il est probable, en revanche, que si l'Europe à 6 ou à 9 constituait une véritable unité, elle aurait techniquement les moyens de construire son propre réseau de satellites, des fusées à longue portée, des sous-marins en nombre considérable, et de poursuivre des recherches comparables à celles qui sont entreprises par les Grands, en somme de se doter d'une arme de dissuasion réellement efficace.

Mais au service de quelle stratégie ? de quelle politique ? dirigée contre quel ennemi ? Il ne peut pas être question ici d'harmoniser des positions nationales différentes.

Tant qu'il s'agit d'éléments qui favorisent la production et les échanges (transports, assurances, propriété industrielle) les dispositions applicables dans l'ensemble des pays d'Europe peuvent être uniformisées sans qu'il y ait pour autant une unité politique. Lorsqu'il s'agit de la monnaie, on peut au moins parvenir à un compromis dans lequel les différents intérêts nationaux en jeu acceptent de s'effacer en partie pour sauvegarder ce qu'ils ont en commun. Dans le domaine stratégique au contraire, tout cela est impossible : une arme ne peut servir qu'une communauté assez unie pour risquer des destructions considérables plutôt que de perdre son particularisme, c'est-à-dire qu'elle est incompatible avec le type de société produit par le développement des firmes multinationales.

Ainsi le Marché commun favorise-t-il l'apparition des conditions techniques d'une force de dissuasion européenne, mais il s'oppose à la naissance d'une politique européenne dont elle serait le support et l'instrument.

Les Etats nationaux, tels que la France ou la Grande-Bretagne, constituent encore pour quelques années des entités politiques, mais ils n'ont plus les moyens de leur stratégie. L'Europe aurait une puissance suffisante pour se doter d'une force de dissuasion, mais tant qu'elle sera régie par le système capitaliste, elle n'aura

pas de politique militaire (et même pas de politique du tout).

Il est exclu, dans ces conditions, qu'en cas de crise politique, ceux qui tenteraient de rompre avec le capitalisme trouvent dans le legs de leurs prédécesseurs une force nucléaire qui leur permette d'écarter toute menace d'intervention militaire extérieure : si les Etats-Unis tentent un coup de main comme au Guatemala en 1954, à Saint-Domingue en 1963, au Vietnam en 1964, si l'URSS tente une mise au pas comme à Prague en 1968, la seule dissuasion résidera dans la mobilisation populaire et la possibilité d'armer les travailleurs sur leur lieu de travail et de les organiser pour la défense des centres vitaux du pays. Mais si le problème se pose en termes de dissuasion nucléaire, il n'y aura que les sous-marins français ou britanniques dont la crédibilité ne sera pas accrue du fait qu'ils se battront pour le socialisme.

Si l'on entre dans la sphère de la politique-fiction et de l'imaginaire, il est possible d'envisager qu'une Europe socialiste ait à décider s'il faut ou non se doter d'une force nucléaire pour devenir une quatrième grande puissance. Mais il n'est pas certain qu'une telle recherche ait beaucoup d'intérêt : si l'Europe parvenait à évoluer vers un régime socialiste indépendant des grandes puissances actuelles, il est probable que le jeu politique international en serait à ce point bouleversé qu'il est difficile d'imaginer les différentes situations qui pourraient en résulter. Au surplus, c'est au moment de la rupture avec le capitalisme et lors du passage à une forme originale de socialisme que les risques d'intervention extérieure seraient les plus graves, c'est-à-dire à une époque où, de toute façon, les moyens d'une stratégie de dissuasion nucléaire ne seraient pas réunis. Une fois ce cap passé, lorsqu'il serait possible de s'interroger sur l'utilité des armes les plus perfectionnées, le danger d'intervention extérieure serait vraisemblablement moins considérable. Mais même si l'on admet qu'une fois passé

le cap de la rupture avec le capitalisme, la sécurité de l'Europe ne sera plus aussi directement menacée, le problème d'une force de frappe nucléaire continuera de se poser : pour les petites puissances, l'arme nucléaire a pu apparaître, à un moment de l'histoire, comme une sauvegarde contre une menace d'invasion, mais elle n'a été que cela ; pour les grandes puissances, elle peut constituer un élément de négociation important, car son existence signifie que si on accorde une importance capitale à un problème, on dispose des moyens nécessaires pour défendre son point de vue jusqu'au bout : l'adversaire doit alors composer ou prendre le risque d'un affrontement majeur. C'est bien le problème qui se posera à l'Europe si elle veut non pas se constituer en un îlot d'égoïsme (ce qui serait parfaitement antinomique avec son caractère socialiste) mais apporter un soutien efficace aux peuples qui essaient d'échapper à la domination dont ils sont victimes. Si elle décide que ce soutien passe par la réalisation d'une force de dissuasion, elle aura les moyens de la construire.

La dimension européenne permettrait aussi de poser en des termes nouveaux le problème de l'organisation des forces armées. La seule dissuasion véritable contre une agression extérieure, c'est l'armement des travailleurs sur les lieux de production et leur articulation en pôles de défense autour des centres vitaux du pays. C'est également le seul mode de défense qui corresponde à la conception de la population en armes et au refus d'une armée de métier qui risque toujours de devenir un instrument de pression au service d'une équipe ou d'un groupe contre le reste de la population.

Mais ce type d'armée rend impossible aussi bien la protection des courants d'échange (la marine ne peut être qu'une arme de spécialistes, de même que l'aviation) que l'intervention pour soutenir un peuple opprimé par une puissance impérialiste (quelles qu'en puissent être la nature et l'organisation, un corps d'intervention est alors indispensable).

Des problèmes de cette nature ne se posent pas à des communautés de taille réduite ; dans un pays comme la France, le problème reste très théorique : on pourrait s'interroger sur la politique à adopter, dissertar interminablement sur la nécessité d'une défense appliquée au seul territoire concerné (qui a pour conséquence la défense du socialisme dans un seul pays) ou sur l'emploi des forces dont on dispose au service de la solidarité internationale entre les travailleurs. Le débat resterait sans application pratique, car les moyens disponibles ne permettent pas d'appliquer la politique d'intervention.

En 1973, la défense en France est un compromis bâtard entre un embryon de force nucléaire et une armée de guerre civile : elle laisse le pays ouvert à toutes les invasions. Après la rupture avec le régime capitaliste, la France pourrait s'organiser pour résister à une agression, mais elle n'aurait aucune possibilité d'intervenir dans les conflits extérieurs. A l'échelle européenne au contraire, on trouve les moyens d'une politique qui exprime une véritable solidarité avec tous ceux qui se battent contre un impérialisme ; cela ne résout en rien la contradiction qu'il peut y avoir entre une défense fondée sur l'armement de la population et la nécessité d'un corps expéditionnaire (qui pourrait bien entendu porter un tout autre nom, cela ne changerait rien à sa nature) pour les interventions extérieures. Mais cela veut dire au moins que quelle que soit la politique décidée par l'Europe, elle aura les moyens de l'appliquer.

#### L'INDÉPENDANCE ÉCONOMIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Sur le plan militaire, l'indépendance ne connaît pas de nuances ; il n'en est pas de même dans le secteur économique et pourtant c'est sur ce terrain que la dimension européenne est le plus indispensable pour mener à

bien une expérience de transition vers le socialisme qui ait une réelle signification.

Il existe aujourd'hui un certain nombre de zones, dans le monde, qui restent relativement à l'écart des grands courants techniques et commerciaux, et où par conséquent on pourrait à la limite concevoir que les frontières soient fermées et que l'on fasse, en économie fermée, une tentative de socialisme. A la condition d'admettre un mode de vie assez archaïque, fondé pour l'essentiel sur une agriculture de subsistance, et pour peu que le pays ne dépende pas d'approvisionnements extérieurs dans des secteurs essentiels, on peut admettre que le schéma n'est pas impensable.

Les pays d'Europe occidentale ne sont pas dans cette situation bien au contraire, et toute tentative pour échapper aux mécanismes du marché heurterait directement les intérêts des firmes multinationales.

Les procédés mis en œuvre pour essayer d'étouffer le gouvernement d'Unité populaire au Chili sont, à cet égard, très riches d'enseignement. Depuis les tentatives d'ITT<sup>1</sup> pour montrer une provocation entraînant l'intervention directe de la CIA contre le gouvernement Allende, jusqu'aux variations des cours du cuivre, aux pressions financières exercées par les Etats créanciers, en passant par les techniques employées par la firme américaine Kennecott (avec d'ailleurs la complicité des autorités françaises) pour essayer d'empêcher l'exportation du cuivre provenant de mines nationalisées par le gouvernement chilien, la liste est longue et importante des pressions de toutes sortes exercées sur le Chili pour provoquer l'échec de la tentative entreprise par Allende et ses camarades, et ramener au pouvoir une équipe beaucoup plus compréhensive à l'égard des intérêts capitalistes.

Un pays de dimensions faibles ou moyennes comme la France pourrait difficilement résister à de telles pressions ; à tout le moins, la part d'énergie consacrée à la

1. International Telegraph and Telephone.

lutte contre l'extérieur serait assez considérable pour interdire tout progrès dans la transformation des structures politiques, économiques, sociales du pays.

Le seul moyen d'échapper aux contraintes du marché international et aux assauts des firmes multinationales serait l'autarcie. Or c'est une mesure tout à fait inadmissible. Compte tenu de la dépendance de l'économie française à l'égard de sources extérieures d'approvisionnement, l'autarcie signifierait une dégradation sensible du niveau de consommation, parfaitement contraire à l'objectif recherché. Le socialisme, c'est entre autres la recherche d'un type de consommation différent, résultant du choix des intéressés et non de la nécessité d'absorber une production orientée par l'importance des profits. Mais c'est aussi une lutte contre la pénurie : c'est à partir du moment où l'activité des hommes n'est plus entièrement consacrée à des tâches essentielles (se nourrir, se vêtir, se loger, etc.) que l'on peut essayer d'établir des rapports nouveaux entre les individus.

Les expériences faites jusqu'ici pour établir des régimes qui ne soient pas dominés par les mécanismes capitalistes, l'ont toujours été dans des pays où la faim, la misère, l'analphabétisme exigeaient des remèdes immédiats et draconiens. C'est dans la lutte contre cette situation léguée par le capitalisme qu'ils ont obtenu les succès les plus spectaculaires ; mais c'est aussi l'ampleur de ces problèmes qui leur a causé le plus de difficultés ; c'est en grande partie pour cela qu'aucune de ces expériences n'est réellement satisfaisante pour nous ou ne peut être transposée telle quelle dans nos pays.

La possibilité apparaît aujourd'hui d'une transition vers le socialisme dans des pays industriellement avancés et par conséquent d'un régime où socialisme serait synonyme de liberté ; l'autarcie nous ferait retomber dans les difficultés que les autres ont déjà connues.

Mais il y a bien d'autres raisons pour refuser l'autarcie, et en particulier l'ampleur des moyens que nécessitent certaines techniques de pointe. C'est le cas déjà

pour les très gros ordinateurs dont la production et l'utilisation ne sont concevables que dans un cadre plus vaste que celui de la France ; c'est vrai aussi dans une très large mesure pour la production d'électricité d'origine nucléaire.

Or on ne peut pas soutenir qu'un pays socialiste peut se passer des techniques les plus élaborées, des recherches les plus sophistiquées. Deux exemples le prouvent : la définition d'objectifs généraux à moyen terme (ceux qui sont prévus par le Plan) entraîne un certain nombre de conséquences sur le taux d'investissements, le rythme de la production, les possibilités de consommation, etc. Si l'on veut assurer l'exécution du Plan par des incitations d'ordre économique, (et non par une réglementation et l'emploi de mesures coercitives) et permettre qu'à tous les échelons l'application des décisions soit le fait de collectivités autogérées, on introduit un nombre de paramètres tellement important que le système est bloqué et que l'on en est réduit à des mesures autoritaires, si l'on n'a pas les moyens de faire très vite la synthèse de toutes ces données pour déceler les décisions incompatibles entre elles et permettre un arbitrage au niveau où la décision doit être prise. C'est dire qu'un parc d'ordinateurs puissants est nécessaire pour concilier planification et autogestion sans qu'on risque des impasses ou des blocages. Il n'est pas concevable d'être entièrement tributaire, pour leur construction, d'une firme multinationale capitaliste.

Un autre exemple troublant est celui des satellites de télécommunications, qui pourraient être utilisés, entre autres choses, pour la diffusion de programmes télévisés propageant l'idéologie du pays émetteur ou la publicité des firmes qui les utiliseraient. On dit que les chaînes américaines de télévision auraient dans leurs cartons déjà bon nombre d'heures d'émissions en langues étrangères prêtes à porter la bonne parole dans d'autres pays. L'échange d'informations, de points de vue et d'appréciations entre pays vivant sous des régimes poli-

tiques différents est toujours fort intéressant, à la condition que les discussions ne se réduisent pas à un monologue.

La France a pratiquement renoncé, faute de moyens, à un programme spatial autonome qui lui donne la possibilité de placer sur orbite des satellites de télécommunications. L'Europe socialiste pourrait rivaliser sur ce point avec les Etats-Unis pour éviter qu'un seul mode de vie, une seule conception des rapports sociaux, une seule idéologie, soient diffusés à travers le monde.

Et puis, enfin, dans des cas de plus en plus nombreux, personne ne se trouve à l'abri des conséquences d'actes décidés par d'autres : tant que l'activité des hommes est restée marginale par rapport aux capacités de la planète, il était possible d'imaginer de préserver quelque îlot privilégié, quelque havre de grâce, à l'écart de l'activité des autres et protégé contre leurs interventions. Ce n'est plus vrai aujourd'hui, où les Etats les plus importants et les firmes les plus puissantes peuvent avoir une stratégie mondiale et prennent des décisions qui se répercutent sur tous les continents. Pour ne citer que deux exemples, la préservation des ressources naturelles, et la lutte contre la pollution n'ont pas de sens à l'échelle d'un petit pays ; elles nécessitent des choix au plan mondial et par conséquent, les options finalement retenues dépendent très largement de l'importance de celui qui les défend.

Il faut cependant être bien conscient que si un pays ou une communauté en transition vers le socialisme doit pouvoir disposer des techniques les plus élaborées et des recherches les plus avancées, cela comporte un risque considérable : celui de maintenir l'accroissement de la production industrielle comme objectif prioritaire de l'activité sociale et de retrouver un mode de développement collectif rigoureusement analogue à celui des sociétés capitalistes. Le risque est d'autant plus grand que le pays est plus développé et que la solution de facilité est précisément de s'aligner sur l'évolution des pays demeurés capitalistes.

Cela signifie qu'il est essentiel de faire en sorte que les choix politiques puissent toujours l'emporter, et à tous les échelons, sur les nécessités de l'accroissement de la production. C'est-à-dire que l'autogestion ne doit pas être simplement un mode d'organisation des entreprises et qu'en particulier, les choix politiques d'une communauté plus ou moins large (et dont l'entreprise n'est qu'une composante) doivent s'imposer aux échelons directement responsables de la production.

Cela signifie également qu'il est nécessaire de développer les relations et les échanges avec les autres pays non capitalistes, pour que les tendances qui sont celles du marché capitaliste aient un poids aussi faible que possible dans les éléments des choix qui devront être faits.

#### LE ROLE POLITIQUE DE L'EUROPE

La puissance de l'Europe est nécessaire militairement, économiquement, technologiquement pour faire échec aux firmes multinationales, mais c'est aussi sur le plan politique que la dimension européenne constitue un élément indispensable.

Depuis 1945 jusqu'en novembre 1962, c'est-à-dire jusqu'à la crise des fusées à Cuba, la guerre froide a cristallisé les oppositions en deux blocs soudés derrière leurs leaders, les Etats-Unis d'un côté, l'URSS de l'autre. Mais depuis la fin de 1962, chacune des deux grandes puissances a dû renoncer à renverser l'autre par la force et depuis, on assiste à un relatif déblocage de la situation : le danger d'affrontement direct étant écarté, chaque camp perd de sa cohésion et, de part et d'autre, les alliés prennent plus ou moins de liberté par rapport à leur chef de file. Bien entendu, ces gestes d'indépendance ne peuvent être que très limités, car chacun des deux Grands sait fort bien que désormais, il risque bien plus de perdre son pouvoir par la désagrégation du bloc qu'il

domine, que dans un conflit avec son adversaire ; il sait fort bien aussi que rien ni personne ne peut l'empêcher d'aller rétablir l'ordre, militairement s'il le faut, dans un pays qui chercherait à s'émanciper.

Mais enfin, la Roumanie parvient à prendre un peu de champ, le Japon est devenu un allié parfois moins docile, l'Allemagne peut manifester quelques désaccords. En même temps, et à l'abri du parapluie nucléaire, les conflits classiques reprennent une importance qu'ils avaient un moment perdue (il en fut ainsi par exemple du conflit sino-indien, puis de la guerre des Six jours au Moyen-Orient, de la guerre indo-pakistanaise terminée par l'indépendance du Bengla Desh). Si l'on ajoute à cela l'avènement de la Chine comme troisième grande puissance, la situation apparaît nettement moins figée qu'en 1962 et beaucoup plus susceptible d'évolution, à la condition que l'on sache apprécier avec exactitude un rapport de forces à un moment donné en un point donné du globe.

Dans ce contexte, l'Europe en tant que telle est totalement absente, elle reste en dehors des courants de l'Histoire. Incapable de jouer un rôle dans son évolution, elle assiste passivement au déroulement de son destin. Tout se passe comme si des pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, qui ont eu, au cours des derniers siècles, une influence déterminante sur les découvertes techniques, les transformations politiques, l'évolution des idées dans le monde, se trouvaient en quelques années rejetés à l'écart des grands événements et impuissants à peser sur les décisions essentielles. Les civilisations byzantine, grecque, romaine, ont mis bien plus longtemps à disparaître : le choc ici est brutal et rapide. Au cours de la prochaine conférence européenne de sécurité, l'URSS et les Etats-Unis s'entendront sur la situation qui doit s'établir en Europe dans le domaine militaire, en présence de pays européens qui exprimeront leurs craintes, exposeront les difficultés qu'ils éprouvent à entretenir les troupes stationnées sur leur sol ; mais pour

l'essentiel, ils n'auront aucun projet propre à défendre, aucune politique à faire triompher. Personne ne parlera pour l'Europe elle-même : c'est un territoire, une zone géographique, un enjeu, mais cela n'a aucune existence politique.

S'ils restent soumis à l'économie dite libérale, les pays d'Europe vont se dissoudre progressivement dans un vaste ensemble capitaliste dont il est encore difficile de deviner quels seraient les rapports avec des puissances telles que l'URSS et la Chine ; en tout cas, l'Europe n'aura plus d'existence propre.

L'Europe socialiste pourrait au contraire jouer un rôle politique de premier plan, prendre une part décisive à la libération des peuples opprimés et à l'épanouissement des pays que l'on dit sous-développés, qui sont en fait surexploités.

Aujourd'hui, la solidarité politique des militants européens avec leurs camarades qui se battent dans d'autres pays, prend des formes à la fois pathétiques et attristantes.

La seule ambition qui n'excède pas nos moyens, c'est de mobiliser suffisamment l'opinion sur une situation particulièrement tragique pour exercer une pression sur les gouvernements. Ce n'est certainement pas négligeable : sous cette pression, Franco a dû renoncer à exécuter les militants de l'ETA condamnés à Burgos, et l'aviation américaine a été contrainte d'arrêter les bombardements systématiques des digues au Vietnam.

Mais enfin, il s'agit malgré tout de la solidarité la plus élémentaire qui se manifeste plus ou moins vigoureusement au hasard des réactions purement sentimentales de l'opinion (celle-ci peut ressentir vivement les menaces contre la vie de 6 militants basques, et rester parfaitement indifférente à l'annonce de l'exécution de militants iraniens) : cela peut empêcher que des gouvernements ne se livrent à une répression particulièrement brutale, mais c'est malgré tout un élément marginal dans les luttes qui peuvent être menées ici ou là.

Des pays non capitalistes peuvent apporter un soutien bien plus efficace, et pour la plupart ils ne manquent pas de le faire : l'accueil par l'Algérie ou Cuba de militants socialistes en danger dans leur pays, l'aide matérielle, le soutien politique, diplomatique qui leur sont apportés représentent une contribution très importante. Mais il est bien évident que l'ampleur de cette aide est limitée par les difficultés que ces pays doivent surmonter dans leur tentative de construction du socialisme, et par la modestie de leurs moyens comparés à ceux des puissances qu'ils combattent. Un pays comme la France ayant rompu avec le régime capitaliste ne serait pas dans une situation tellement meilleure.

L'Europe au contraire constituerait une base d'une tout autre ampleur, où les militants venus d'autres pays trouveraient un soutien à la mesure de leur lutte : l'ambition cette fois ne serait plus seulement d'empêcher le massacre des plus engagés, elle serait de remporter ensemble la victoire.

Il en est de même pour ce qui concerne cette tarte-à-la-crème qu'est l'assistance aux pays sous-développés à propos de laquelle trois attitudes se retrouvent aujourd'hui :

- Pour certains, qui en jouent de façon parfaitement cynique, l'assistance aux pays sous-développés est un simple prétexte pour dégager des crédits permettant de maintenir au pouvoir, dans ces pays, des équipes dévouées à l'ancien colonisateur. C'est actuellement le rôle essentiel des structures de « coopération » mises en place en France et qui exercent leurs talents essentiellement en Afrique francophone où elles entretiennent et contrôlent des gouvernements qui sont de moins en moins au service d'un Etat et de plus en plus à la dévotion des firmes multinationales en général.

Dans la Communauté économique européenne, la politique d'aide aux pays en voie de développement est à la fois un moyen d'apaiser la mauvaise conscience d'une opinion d'ailleurs peu sensible à ce problème et surtout

un beau sujet de discorde entre ceux qui ont des intérêts dans ces pays et les autres. Les premiers essayent de faire prendre en charge par la Communauté des dépenses dont ils seront les véritables bénéficiaires ; les seconds essayent de limiter au minimum un budget dont ils ne peuvent pas contester le principe, mais qui ne leur apportera aucun bénéfice.

- Pour d'autres, le sous-développement tient à des conditions naturelles ou historiques particulières aux pays en question, qui les rendent moins propices que d'autres à l'industrialisation. Pour remédier à cette situation, il faut leur donner les moyens de premiers investissements qui amorcent la pompe et, à la condition que la gestion de leurs plans soit entre les mains d'experts compétents, ces pays atteindront le stade du décollage à partir duquel on pourra entrevoir la fin du sous-développement.

Quand ils ne sont pas le fait de démagogues ou de gens qui essayent d'obtenir ainsi les moyens de leur propre politique, tous les plans d' « aide aux pays du tiers monde », les propositions d'y affecter un pourcentage du budget des Etats, ou de leur PNB, ou de leurs dépenses militaires, sont tous fondés sur cette illusion.

C'est oublier que les raisons du sous-développement sont beaucoup plus économiques et politiques que structurelles ou historiques. Il y a peu de pays qui soient par nature inaptes à l'évolution moderne. Les moins industrialisés sont ceux qui ont été pillés par les grandes puissances, ceux dont les richesses naturelles ont servi à édifier l'industrie des pays développés, et qu'on a volontairement maintenus à un stade relativement attardé pour éviter précisément qu'ils se rebellent contre l'état de dépendance auquel ils ont été soumis.

Dans ces conditions, les aides financières ou techniques ne peuvent rien changer à la situation tant qu'elles ne s'accompagnent pas de transformations des structures politiques et économiques des pays concernés leur permettant d'instaurer un autre type de rapports avec les pays qui les exploitent actuellement. Tous ces plans

d'assistance prétendent remédier aux effets de la domination sans s'attaquer à ses causes : les résultats ne peuvent être que décevants.

La raison véritable du sous-développement, ce n'est pas du tout l'insuffisance des capacités de production mais bien les mécanismes économiques qui gouvernent les échanges : les plans Vedel et Mansholt prévoient que dans les quelques années à venir, près de la moitié des terres cultivables en France devront être mises en friche ; parallèlement, des milliers d'agriculteurs sont contraints chaque année de quitter la terre, non pas parce qu'ils en ont fait le choix, mais parce qu'ils ne peuvent pas affronter la concurrence des grandes exploitations. Ainsi des capacités de production agricole considérables vont être très consciemment abandonnées, alors que chaque année, plusieurs dizaines de milliers d'hommes meurent de faim en Inde. Ce simple exemple prouve bien que la solution au problème du sous-développement ne passe pas par le seul développement des capacités de production. Cela ne veut pas dire que toutes les difficultés seraient résolues par la rupture avec l'économie de profit, mais c'est seulement dans un autre système que la recherche de solutions aura une signification réelle. Tant que l'on reste dans le cadre de l'économie capitaliste, l'aide financière aux pays sous-développés a certes une signification bien précise, mais ce n'est pas du tout la lutte contre le sous-développement.

Dans le meilleur des cas, les sommes versées par les pays les plus riches serviront à des constructions de prestige qui donnent l'apparence d'un développement technique élevé sans permettre au pays intéressé de se libérer de la tutelle à laquelle il est soumis (la construction d'une patinoire moderne à Abidjan est à cet égard caractéristique). Dans d'autres circonstances, elles seront utilisées pour financer l'infrastructure nécessaire à l'exploitation des richesses naturelles du pays : cela peut représenter une économie appréciable pour les sociétés privées qui exploitent telle ou telle matière première ; pour le

pays lui-même le profit est nul. Un bon exemple de ce type d' « aide » est constitué par l'intervention des fonds publics français pour aménager les voies de communication autour des mines d'uranium au Niger.

Ce qui est aujourd'hui susceptible de modifier radicalement les données du sous-développement, c'est précisément l'expansion des firmes multinationales : tant que l'intérêt essentiel des grandes entreprises se trouvait dans leur maison mère, leur action consistait à prélever à l'extérieur les matières premières nécessaires à leur fonctionnement, mais toutes les opérations d'élaboration des produits bruts, la fabrication des objets manufacturés, c'est-à-dire tout ce qui nécessite des investissements, des emplois qualifiés, de la matière grise et des services, tout ce qui est synonyme de développement, se faisait dans le pays d'origine.

Peu à peu, les entreprises multinationales découvrent qu'une autre organisation de leurs activités peut leur procurer des profits plus élevés sans leur faire perdre le contrôle de la production et des échanges ; du coup, des investissements se font dans des pays jusque-là sous-développés, des équipements industriels y apparaissent qui emploient une main-d'œuvre locale peu qualifiée et sous-payée, mais très docile : les pays touchés par la grâce de ces firmes multinationales commencent à se développer, mais bien évidemment pas selon les aspirations de leurs habitants. Le sens et le rythme du développement sont dictés uniquement par la stratégie et l'intérêt des firmes qui y sont implantées.

Au cours de ces derniers mois, des entreprises textiles ont été fermées dans l'Est de la France pendant que des usines étaient construites en Egypte ; elles seront contrôlées par le groupe financier auquel appartenaient celles qui ont fermé. L'exploitation de l'Egypte ne prendra plus les mêmes formes qu'auparavant : on ne se contentera plus d'y faire pousser du coton pour l'exporter à l'état brut vers les manufactures situées en Europe. Des investissements seront faits sur place, des emplois créés,

des usines construites, mais leur activité, leur développement, leur disparition resteront bien entendu tributaires des décisions d'un groupe financier.

L'exemple le plus caractéristique de cette action des firmes multinationales est sans doute celui du Brésil au cours des dernières années.

Pendant longtemps le Brésil est resté le type même du pays qui, malgré ses richesses naturelles, ne parvenait pas à atteindre le stade du décollage. Depuis deux ou trois ans, le taux de croissance y atteint des chiffres à la japonaise, les investissements s'y multiplient, des industries s'y installent qui ne sont pas seulement extractives : c'est sans doute l'amorce du « développement ». Mais cette évolution ne correspond en rien à l'exécution d'une politique nationale, bien moins encore, évidemment, à une option de l'ensemble des couches populaires : on assiste simplement à une fantastique expansion de l'implantation au Brésil de firmes multinationales, pour la plupart d'origine américaine.

Parallèlement, l'équipe au pouvoir se borne à réprimer avec la plus grande brutalité ceux qui contestent l'ordre capitaliste, mais sans essayer en quoi que ce soit de définir une politique simplement nationale. Il serait sans doute intéressant de comparer à cet égard les tentatives de Kubitschek, puis Goulart qui ont symbolisé la volonté d'expansion d'une bourgeoisie nationale, et l'action de l'actuelle dictature militaire, venue au pouvoir avec la complicité des Etats-Unis, spécialiste de l'extermination la plus sauvage de toute opposition politique, et qui se borne à gérer, pour le compte des entreprises multinationales, les conditions du fonctionnement du libre-échange sur le territoire brésilien.

Le seul moyen de donner aux peuples des pays dits sous-développés, les moyens d'un épanouissement conforme à leurs aspirations, c'est de faire en sorte que les rapports que l'on entretient avec eux ne soient pas des rapports de domination et qu'ils ne soient pas régis par le profit. Cela signifie d'abord que les échanges entre

les pays industrialisés et les autres ne doivent pas avoir pour objet de donner aux premiers les moyens de s'approprier les ressources des seconds, ni de leur imposer un type de développement correspondant à une civilisation industrielle, c'est-à-dire au mode le plus efficace de réalisation du profit : les échanges doivent être fondés là aussi sur des choix politiques librement négociés. C'est encore un objectif qui ne peut être à la portée de pays tels que la France, mais qui se trouve au contraire parfaitement réalisable à l'échelle de l'Europe.

Que ce soit pour préserver militairement, contre les grandes puissances, une expérience de transition vers le socialisme, ou pour faire échec, sur le plan économique, à l'emprise des firmes multinationales, ou pour conserver les moyens d'un développement technologique qui donne des chances réelles à une transformation des rapports sociaux, ou que ce soit pour tenter de remédier réellement à la situation dans laquelle se trouvent des dizaines de millions d'individus, l'Europe est indispensable. Une Europe qui soit non pas une oasis de confort et d'égoïsme au milieu d'un monde affamé et opprimé, mais au contraire une base solide à partir de laquelle la solidarité entre tous les travailleurs cesse d'être un vœu pieux dont on se recommande toujours et dont on ne pourra sans cela jamais se donner les moyens.

L'Europe est indispensable aussi si l'on veut simplement éviter que les hommes qui y vivent perdent toute possibilité d'orienter leur propre destin. L'existence de cette Europe est incompatible avec le Marché commun.

Cependant, il ne suffit pas de la juger nécessaire et de souhaiter sa réalisation : il faut aussi qu'elle soit possible et il faut s'efforcer de la construire. Sur ce terrain, il faut bien admettre que la distance est très grande entre l'espérance et la réalité ; mais cela n'interdit pas d'essayer de préciser les bases et les axes à partir desquels l'Europe pourrait se construire contre le Marché commun.

A ne considérer que le tableau des organisations politiques ou syndicales d'Europe occidentale et leur position sur la construction européenne, les perspectives sont plutôt sombres pour l'Europe ; mais il existe un peu partout des forces sociales sur lesquelles pourrait s'appuyer une stratégie socialiste.

#### LES ORGANISATIONS POLITIQUES ET SYNDICALES

En apparence, la France constitue un cas particulier, où l'importance du Parti communiste et de la CGT crée une pesanteur considérable vers des positions proprement nationalistes. Mais en fait, la situation est à peu près la même dans tous les pays, même lorsque les communistes n'y sont qu'en très petit nombre, parce que toutes les organisations ou presque se déterminent en identifiant le Marché commun et l'Europe : dès lors, elles prennent parti suivant les cas soit en faveur du Marché commun au nom de l'Europe, soit contre l'Europe au nom de leur anticapitalisme, ce qui les amène, dans cette dernière hypothèse, à défendre une politique nationaliste. Il est assez curieux, à cet égard, de voir que lors du récent référendum sur l'entrée de la Norvège dans le Marché commun, les groupes d'extrême-gauche se sont retrouvés aux côtés d'éléments très conservateurs contre l'entrée de leur pays dans la CEE parce que, disaient-ils, les travailleurs peuvent plus facilement se défendre contre le patronat dans un cadre national (ce

qui n'est d'ailleurs pas faux, mais uniquement à court terme ; sur une plus longue période, c'est-à-dire lorsqu'on a affaire à un capitalisme multinational, ce n'est plus exact).

En toute hypothèse, la lutte sur le terrain international a toujours été l'un des points les plus difficiles. Pour les syndicats la défense des travailleurs contre le patronat a souvent été synonyme, dans le passé, d'un combat pour obtenir des avantages particuliers que l'on craint de devoir remettre en cause. Même si les syndicats britanniques représentent sur ce plan un cas extrême, ils n'ont pas le monopole d'un certain chauvinisme : dans tous les pays, le mythe de l'intérêt national et du patriotisme a été exploité par la bourgeoisie avec une telle efficacité que la plupart des travailleurs en sont fortement influencés, et lorsque les syndicats défendent par priorité les intérêts des ressortissants nationaux, cela correspond souvent à une sensibilité réelle de leurs militants.

Pour les partis politiques, l'internationalisme est lourd de tout un passé fait de clivages idéologiques et de ruptures qui ont privé les différentes Internationales de toute efficacité. Le bilan peut sembler assez peu encourageant puisque les organisations qui prétendent représenter les travailleurs ne semblent pas particulièrement préoccupées de réaliser l'Europe socialiste. Entre une social-démocratie largement engagée dans la gestion du capitalisme, des partis communistes qui, là où ils sont puissants, font profession de nationalisme tout en étant plus ou moins étroitement liés à une stratégie internationale dont le centre se trouve en URSS, et des syndicats liés à ces partis communistes, ou engagés dans des mécanismes de cogestion, comme c'est souvent le cas en Allemagne, ou à la défense d'intérêts catégoriels, comme en Grande-Bretagne, il reste peu de place, en apparence, pour ceux qui ont le souci de construire l'Europe, c'est-à-dire, de bâtir une société socialiste.

## LES FORCES SOCIALES EN MOUVEMENT

Mais s'il est vrai que les organisations concernées représentent encore peu de chose, les forces sociales sur lesquelles elles peuvent s'appuyer sont déjà importantes et les transformations qui vont se produire inévitablement dans les pays d'Europe peuvent les développer.

Il arrive de plus en plus fréquemment que les travailleurs d'un même secteur d'activité et surtout ceux qui dépendent d'une même firme, s'organisent de part et d'autre des frontières parce qu'ils sont conscients que c'est pour eux la seule façon de lutter efficacement contre leurs patrons. Cette nécessaire coordination des luttes sur un plan international apparaît quelquefois spontanément, mais elle est souvent prise en compte par certains syndicats, plus spécialement la CFDT et certaines organisations politiques s'efforcent de la rendre possible<sup>1</sup>.

Mais aussi et de plus en plus, les travailleurs manifestent leur aspiration à l'autogestion, ce n'est souvent qu'une espérance vague, mal définie et mal formulée ; conçue comme s'appliquant uniquement à l'organisation du travail dans l'entreprise, elle est parfaitement compatible avec le fonctionnement des firmes multinationales et elle est d'ailleurs reprise par la fraction la plus dynamique du patronat ; si elle doit rester simplement une technique de gestion des unités de production, même dans un régime non capitaliste, l'autogestion porte en

1. En mars 1972, un tract, rédigé en plusieurs langues, a été distribué aux portes des entreprises Philips de 6 pays européens par les organisations suivantes : Jung Sozialisten pour l'Allemagne fédérale, Spartakus pour l'Autriche, FSU et revue *Mai* pour la Belgique, PSU pour la France, MPL pour l'Italie, Hydra pour la Suisse.

elle une série de dangers très graves : c'est par cet intermédiaire que peuvent passer le risque de sclérose, la primauté donnée à la défense de l'entreprise sur les aspirations de la communauté, le développement de la concurrence entre unités de production et le risque d'une évolution orientée uniquement vers l'accroissement de la production, c'est-à-dire assez semblable à l'évolution capitaliste. Si l'on admet au contraire que l'autogestion est le droit pour une communauté de déterminer librement les objectifs qu'elle entend se donner, de fixer ses propres priorités, et de s'organiser selon la volonté des individus qui la composent, on la retrouve à la base des revendications des minorités ethniques (Occitanie, Bretagne, Irlande, Mezzogiorno), mais aussi dans les aspirations des usagers de tel ou tel service public ou des consommateurs en général : c'est un objectif parfaitement incompatible avec la civilisation des firmes multinationales et c'est sur elle que peuvent s'appuyer les tentatives de construction européenne.

Mais d'autres forces peuvent s'ajouter à celles qui jouent déjà en ce sens ; la Grande-Bretagne pourrait en fournir l'exemple. On trouve fréquemment aujourd'hui, chez les travailleurs britanniques, le sentiment très fort d'appartenir à une manière d'aristocratie dans le monde du travail, avec bien sûr, des problèmes qui sont communs à l'ensemble des salariés, mais avec une solidarité nationale souvent plus forte que la solidarité ouvrière. Cela se traduit par un conservatisme des organisations syndicales (qui n'exclut pas toujours un certain racisme), par l'importance donnée à la préservation des avantages acquis, et par la défense des particularismes nationaux. Les structures économiques sont restées assez marquées par l'époque de l'Empire britannique : l'emprise de grandes firmes ayant leur centre hors du territoire national est sans doute moins forte que dans les autres pays d'Europe ; quant aux structures politiques, elles reflètent encore assez largement une période aujourd'hui révolue. En un mot, le nationalisme a conservé

plus de force en Grande-Bretagne que sur le continent, et pour préserver les privilèges des nationaux, toutes les structures de défense se sont durcies, sclérosées, ossifiées.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun risque de faire craquer toutes ces structures d'autant plus fort qu'elles auront perdu toute souplesse : en quelques mois, il faudra s'adapter à la concurrence internationale la plus échevelée, des pans entiers de l'économie britannique risquent d'être incorporés à des firmes multinationales. Devant la menace de voir les entreprises fermer leurs portes pour s'installer dans des pays où la résistance est moindre, devant le recours à la main-d'œuvre étrangère, la résistance des syndicats britanniques risque de s'effondrer. Cela ne se traduira pas nécessairement par une crise politique violente : les Britanniques n'en ont pas l'habitude ; mais cela pourrait bien entraîner un bouleversement considérable de la situation politique, économique, sociale du pays et une transformation radicale des réactions et des comportements de la population. Bien entendu, le risque principal est que des changements aussi soudains et aussi brutaux provoquent des réactions de type poujadiste, mais on peut espérer que très vite les travailleurs de Grande-Bretagne comprendront que leur seule chance de salut n'est pas de se battre pour la sauvegarde de l'industrie britannique, mais de développer leur solidarité avec les autres travailleurs pour lutter ensemble contre le même ennemi.

D'une façon générale, chaque fois que l'existence d'une communauté, nationale, régionale, ethnique ou autre, sera menacée par l'évolution de l'économie capitaliste, elle aura tendance à se replier sur elle-même en un chauvinisme stérile que le développement des firmes multinationales condamne nécessairement à l'échec. Mais en même temps, toute une partie de cette communauté prend conscience des causes réelles d'une situation qu'elle refuse, ce qui l'amène à remettre en cause la

logique du profit et à chercher les moyens de prendre elle-même les décisions qui la concernent. C'est sur ces forces-là que s'appuiera la construction de l'Europe.

### ESQUISSE D'UNE STRATÉGIE

Il reste cependant qu'à défaut d'un projet politique global, les aspirations des travailleurs dans leurs entreprises, celles des habitants d'un quartier ou d'une région restent isolées, fragmentaires et sans perspectives réelles. C'est même une arme remarquable pour les gouvernements que d'opposer les unes aux autres des revendications qui restent contradictoires lorsque chacun défend sa propre chapelle, mais qui se ramènent pourtant à la volonté commune de donner à chacun un pouvoir de décision sur sa façon de vivre et sur son avenir.

Il ne faut donc pas compter, pour bâtir l'Europe, sur une convergence spontanée de tous les mouvements qui s'opposent aujourd'hui aux conséquences du capitalisme. Mais on ne peut pas s'appuyer non plus sur la conquête des institutions créées par le traité de Rome : il n'y passe aucun des canaux du pouvoir, et par conséquent ce n'est pas une base à partir de laquelle on peut entamer un changement de structures.

C'est du niveau intermédiaire qu'il faut partir, c'est-à-dire de l'appareil d'un Etat national, là où se trouvent encore des éléments de pouvoir politique, des instruments de décision et d'action qui peuvent être utilisés pour faire apparaître des oppositions, créer des ruptures, mettre en évidence des absurdités, des incompatibilités, des conséquences inéluctables mais insupportables, pour donner un débouché politique à des révoltes : la construction de l'Europe passe par la prise du pouvoir dans un des Etats membres de la CEE ; il n'y a pas, actuellement, d'autre voie.

Toute l'action de la propagande officielle pour créer

un mythe européen, lutter contre les nationalismes et faire prendre conscience d'une solidarité européenne, tout ce qui n'a été jusqu'ici qu'une vaste imposture où la communauté européenne ne servait que de paravent à la défense d'une forme de capitalisme contre une autre, tout cela devient une arme très puissante entre les mains d'un gouvernement socialiste.

Il est bien vrai qu'on a réussi à créer assez largement, dans les couches populaires, un mouvement d'opinion plus ou moins raisonné en faveur de l'Europe ; et les gouvernements se sont servis pour cela de tout ce qu'il peut y avoir de plus généreux : l'aspiration à un véritable internationalisme, le refus du racisme, du repli sur soi-même, des querelles de clocher, l'ambition de réaliser de vastes projets. Toutes ces aspirations doivent être reprises avec, cette fois, un contenu politique qu'elles n'ont jamais eu, elles ne doivent pas rester au stade d'une idéologie assez confuse et fondée sur des réactions purement sentimentales, mais au contraire prendre leur sens véritable : construire l'Europe, c'est donner à la population des pays européens les moyens de choisir le type d'évolution qu'elle souhaite.

C'est au nom de l'Europe qu'il sera possible de lutter contre le Marché commun ; c'est au nom de l'idée européenne qu'on peut se battre pour la construction d'une communauté politique autogérée contre une union douanière dont l'objectif est de « garantir la stabilité dans l'expansion, l'équilibre dans les échanges et la loyauté dans la concurrence » comme l'affirme le préambule du traité de Rome.

Le conflit devra commencer à l'intérieur même des organismes des « Communautés » et dans tous les domaines mais à la condition d'être étroitement lié aux mobilisations populaires, les interventions dans le cadre des institutions ne faisant que prolonger les luttes sur le terrain et leur donner d'autres moyens. L'objectif à atteindre est de donner une traduction sur le plan institutionnel aux aspirations populaires qui s'expriment dans

les pays européens, de faire apparaître l'incompatibilité entre ces aspirations et la logique du Marché commun ; il faut pour cela opposer la solidarité européenne au nationalisme, et l'autogestion aux mécanismes de l'économie de profit. Lorsqu'il s'agit de questions qui sont réglées par les traités eux-mêmes (charbon, acier, agriculture, énergie atomique, etc.), il est parfaitement possible d'opposer à la simple harmonisation des réglementations nationales (qui ne peut servir que les entreprises les plus importantes) des objectifs correspondant aux aspirations des travailleurs dans les secteurs concernés. Cela ne règle bien évidemment aucun problème et cela ne signifie pas que l'on a ainsi réalisé l'autogestion : les aspirations des travailleurs d'un secteur d'activité se heurtent à celles d'autres travailleurs et à celles des consommateurs ; on ne peut donc pas espérer, en reprenant uniquement les mots d'ordre des travailleurs dans un secteur particulier, traduire les choix de l'ensemble de la communauté. Il est vraisemblable, par exemple, que la principale revendication des travailleurs sera le refus des changements, des transformations, des déplacements que leur impose la concentration industrielle. Cela peut être une attitude de blocage, qui empêche toute évolution et par conséquent, préjudiciable à l'ensemble des autres travailleurs.

Mais l'intérêt de cette revendication, c'est qu'elle s'oppose d'abord aux décisions les plus favorables aux entreprises multinationales : en s'appuyant sur les revendications des travailleurs du secteur concerné, en obligeant les autres à se mobiliser pour affirmer leurs positions, on déplace progressivement le champ et l'enjeu des affrontements, et on facilite la mise en place des structures par l'intermédiaire desquelles les aspirations des uns et des autres pourront s'exprimer. En toute hypothèse, les institutions de Bruxelles ne serviraient plus alors à définir les techniques permettant le jeu de la libre concurrence pour le plus grand profit des entreprises multinationales : elles deviendraient un carrefour où

s'exprimeraient les revendications populaires pour briser les mécanismes du Marché commun.

Que l'on songe par exemple à ce que donnerait une intervention de cette nature dans le domaine agricole : il serait facile de déterminer les besoins prévisibles de la population européenne (en y ajoutant des fournitures à des pays en voie de développement selon des modalités qui ne fassent pas de cette intervention une manœuvre politique) et de proposer une politique de prix qui tienne compte à la fois de ces objectifs de production et des structures juridiques de l'exploitation. Des aides ou des subventions pourraient être prévues pour les producteurs regroupés dans des ensembles qui permettent l'autogestion non seulement de l'exploitation agricole, mais également de l'ensemble du secteur agro-alimentaire. Il est bien évident qu'une telle proposition s'opposerait radicalement à la politique agricole commune telle qu'elle est conçue et appliquée aujourd'hui. En plaçant le débat sur ce terrain à Bruxelles, il est déjà possible de mettre en contradiction les dispositions du traité de Rome et l'idéologie dont il prétend s'inspirer. Mais surtout, on donne à l'ensemble des travailleurs qui s'opposent au développement des firmes multinationales un point d'appui et un terrain de lutte : toutes les forces concernées devront se mobiliser autour de la définition d'objectifs politiques pour l'ensemble de l'agriculture européenne, au lieu de subir passivement les lignes de plus grand profit pour les entreprises.

Tout cela est encore plus vrai lorsqu'on s'attaque aux problèmes qui ne sont pas abordés par les traités (énergie, recherche scientifique, éducation, information, aménagement du cadre de vie, etc.). Dans tous ces secteurs, les traités sont muets précisément parce qu'ils n'avaient pas pour but de créer et d'organiser une communauté d'hommes, mais seulement d'aménager l'Europe en un marché homogène. C'est là qu'apparaît le mieux l'opposition entre l'objectif réel du traité de Rome et la construction de l'Europe ; et c'est au nom de ce qu'ils ont prétendu

faire, et que par conséquent, ils ne pourront pas rejeter, c'est au nom de l'Europe, que l'on peut essayer de mettre en place dans toute une série de secteurs, une politique européenne qui reflète les aspirations de la population et qui, sur tous les plans, ira directement à l'encontre des intérêts capitalistes.

C'est une imposture que d'avoir fait croire que la construction de l'Europe, c'était la réalisation du Marché commun ; mais cette imposture, on peut parfaitement en utiliser les conséquences contre ceux-là mêmes qui s'en sont servis, et faire l'Europe contre le Marché commun.

Le contrôle des structures étatiques dans un des pays de la « Communauté » est nécessaire pour faire basculer le rapport des forces contre le capitalisme à l'échelle européenne ; mais il ne s'ensuit pas pour autant que jusque-là rien ne soit possible et que l'on doive assister passivement au développement d'un capitalisme triomphant auquel il sera de plus en plus difficile de s'opposer. Il est au contraire indispensable de préparer dès maintenant une coordination des forces socialistes en Europe, de faire apparaître, à l'intérieur même des conflits actuels, des formes ou des thèmes d'action que la prise du pouvoir dans un Etat permettrait d'amplifier, et surtout, c'est en agissant tout de suite qu'on peut encore préserver les chances d'une rupture avec le capitalisme : dans quelques années, il sera peut-être trop tard.

#### **LA COORDINATION DES TRAVAILLEURS A L'ÉCHELLE EUROPÉENNE**

Sur le plan politique, la confrontation des positions, la discussion des stratégies, mais surtout l'accord sur des actions à mener en commun par les organisations socialistes d'Europe sont absolument nécessaires.

Dans l'immédiat, il s'agit de comprendre l'évolution du capitalisme, de s'informer des transformations qui se produisent dans chaque pays et de leur signification : en France, un changement considérable s'est produit entre les positions de De Gaulle sur l'Europe (refusant tout ce qui pouvait restreindre les prérogatives de l'Etat

national) et celles de Pompidou (hostile au développement d'institutions supranationales, comme son prédécesseur, mais très désireux d'une unification des politiques économique et monétaire). C'est qu'en quelques années, les structures du capitalisme ont évolué de façon considérable en France et les entreprises de faibles dimensions, incapables de dépasser le cadre national, ne jouent vraisemblablement plus un rôle dominant : si l'on voulait comprendre la position des différents gouvernements membres du Marché commun, il faudrait examiner la structure des entreprises qui contrôlent les principaux secteurs d'activité dans chaque pays.

Les échanges d'informations sur ces thèmes entre organisations socialistes européennes peuvent permettre de voir quelle est la signification des évolutions en cours et de juger les conséquences de telle ou telle décision prise dans le cadre du Marché commun. Ils donneraient en particulier les moyens de discerner les mesures susceptibles de rendre plus difficile, ultérieurement, une rupture avec le capitalisme et de s'organiser pour empêcher leur application. C'est ainsi, par exemple, que tout ce qui peut porter atteinte au droit de veto que possède chaque Etat dans le cadre du traité de Rome aurait déjà dû être examiné en commun et que des ripostes auraient pu être envisagées : c'est en effet d'une disposition très importante en cas de rupture avec le capitalisme dans un des pays membres du Marché commun qui ne doit pas être contraint par une majorité, soit de se mettre en infraction avec le traité, soit d'appliquer des dispositions contraires à sa propre politique.

Sur le plan syndical, la coordination des luttes à l'échelle internationale est déjà perçue comme une nécessité immédiate. Dans une entreprise dépendant d'une firme multinationale, une grève isolée perd toute son efficacité : la direction locale se retranche derrière l'organisation du trust pour refuser de prendre toute décision, l'arrêt de production n'est même pas une gêne pour le groupe s'il peut augmenter le rendement dans une autre

de ses usines ; à la limite, et dans les cas les plus graves, la fermeture de l'entreprise ne signifie pas la disparition du patron, comme c'était le cas autrefois ; bien au contraire, la firme multinationale peut parfaitement décider la fermeture de l'usine pour accroître ses profits.

La coordination des luttes à l'échelle du trust est donc nécessaire pour conserver au mouvement ouvrier une arme efficace ; mais si elle est limitée aux cas de grève, elle laisse tout de même les travailleurs dans une situation de faiblesse : c'est à tout moment qu'ils doivent s'informer réciproquement de ce qui se passe dans les entreprises dépendant du même groupe ou du même secteur de production, pour prévoir les décisions qui vont être prises et réagir avant qu'il ne soit trop tard.

La première arme du patronat c'est la rivalité entre les travailleurs, c'est la possibilité d'imposer aux uns des conditions moins bonnes en leur faisant craindre la concurrence des autres.

Lorsque les OS de Renault se mettent en grève au Mans, la direction invoque la concurrence internationale pour s'opposer à leurs revendications. Ce qui signifie : en acceptant des conditions de salaires et de travail moins favorables, les travailleurs de Volkswagen ou de Fiat permettront de produire à un prix moins élevé, les achats de voitures allemandes et italiennes augmenteront au détriment des voitures françaises et les ouvriers de chez Renault risquent de se trouver en chômage. Et la conclusion, chacun peut la tirer facilement : si les OS du Mans veulent éviter que les ouvriers allemands ou italiens viennent leur ôter le pain de la bouche, ils doivent accepter des conditions moins favorables, des salaires moins élevés.

Qu'importe que cela soit faux (et dans le cas de la grève du Mans, c'était faux, les ouvriers de la Fiat avaient déjà des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail) tant que les travailleurs sont mal informés de ce qui se passe ailleurs.

Le patronat et les gouvernements jouent de cette arme, dans tous les secteurs, dans tous les domaines, que ce soit l'âge de la retraite, la durée du travail, les congés payés, les allocations familiales ou la Sécurité sociale : il se trouve toujours un pays où la situation est moins favorable et dont l'exemple peut être utilisé pour refuser toute amélioration. La hantise de voir les travailleurs d'un autre pays s'accaparer une activité a créé des réflexes si prompts et si sûrs parmi certaines organisations ouvrières que c'est même devenu un élément de la stratégie commerciale de certaines firmes.

Un exemple est à cet égard significatif : lorsque EDF a passé la commande de la centrale nucléaire de Fessenheim, elle n'avait lancé d'appel d'offres qu'à deux entreprises françaises, ce qui est contraire à la lettre comme à l'esprit du traité de Rome. Si l'on faisait observer aux responsables d'EDF que les institutions de Bruxelles pourraient se formaliser de cette infraction, ils répondraient en privé que si on les obligeait à faire appel aux firmes allemandes, les syndicats français sauraient bien s'y opposer. Utiliser la crainte que les travailleurs français peuvent avoir des travailleurs allemands pour favoriser une politique de structuration des firmes françaises, c'est une performance qui n'est pas négligeable et qui montre tout le parti que le patronat peut tirer des différences entre les classes ouvrières de deux pays voisins.

Les oppositions idéologiques, mais aussi la manipulation de certaines organisations syndicales internationales par le patronat ou la CIA ont toujours permis au capitalisme d'empêcher toute organisation du mouvement ouvrier à l'échelle internationale. Mais, bien que l'évolution se heurte à de très grandes difficultés, et en particulier à la passivité et même à l'hostilité des autres centrales, quelques syndicats européens, et en particulier, en France, la CFDT<sup>1</sup>, font un effort considérable pour développer les liaisons et coordonner les actions.

1. Mais aussi, pour la chimie, la centrale animée par Levinson à Genève. Il faudra aussi suivre attentivement les conséquences

## LA LUTTE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

L'intervention conjuguée des organisations européennes pourrait tendre d'abord à obtenir des droits égaux pour tous ceux qui travaillent dans les pays du Marché commun.

En ouvrant les frontières, et en créant des mécanismes qui donnent aux entreprises un champ d'action homogène sur à peu près toute l'Europe occidentale, le Marché commun a profondément transformé, au détriment des travailleurs, les conditions de la lutte des classes dans chacun des pays membres.

Pour sortir de cette situation, il faut effacer les frontières pour les travailleurs comme elles l'ont été pour les entreprises ; et il n'existe pas d'autres moyens d'y parvenir que d'imposer dans tous les pays les mêmes règles pour tous. C'est ce que les organisations réunies à Bruxelles les 25 et 26 mars 1972 pour le 15<sup>e</sup> anniversaire de la signature du traité de Rome<sup>1</sup> ont traduit en disant qu'elles estiment primordial de favoriser une large mobilisation des travailleurs pour obtenir que tous ceux qui vivent en Europe « aient, dans tous les pays, les mêmes droits politiques et syndicaux, quel que soit leur pays d'origine et quel que soit le pays où ils vivent ».

Cette revendication correspond à une réalité tout de suite exprimée sous le terme d'« Europe des travailleurs », mais bien entendu comme toujours lorsqu'une expression traduit parfaitement une sensibilité populaire,

de l'accord conclu à San Francisco, le 4 décembre 1972, par des syndicats métallurgistes de 23 pays pour concerner l'action des travailleurs dans les firmes multinationales.

1. Les organisations représentées à Bruxelles étaient pour l'Allemagne fédérale, les Jung Sozialisten ; pour l'Autriche, Spartakus ; pour la Belgique, le FSU et la revue *Mai* ; pour la France, le PSU ; pour l'Italie, Il Manifesto et le MPL ; pour les Pays-Bas, le « Party van de Arbeid » et le PSP ; pour la Suisse, Hydra. La CFDT, les CIC et l'Institute for Workers Control britannique avaient envoyé des observateurs.

elle est reprise et dénaturée par les professionnels de la propagande officielle. Et lorsque M. Marcellin affirme, pour les besoins d'une campagne référendaire, que son objectif est la création de l'Europe des travailleurs, c'est un terme qui ne peut plus susciter que la crainte la plus vive, l'aversion la plus grande ou le mépris le plus profond.

Mais en fait, la revendication de l'égalité des droits ne fait que répondre au mécanisme assez diabolique que constitue le Marché commun : les barrières douanières ont été à peu près complètement supprimées et les marchandises sont acheminées sans problème d'un point à l'autre de l'Europe, les capitaux sont transférés d'un pays à l'autre avec un minimum de difficultés, les touristes circulent librement, en somme, les obstacles ont été supprimés pour tout ce qui est source de gains. Pour les travailleurs aussi, les frontières ont disparu, mais seulement dans la mesure où il s'agit de transférer leur force de travail : le passage d'un pays à l'autre de la CEE est certes plus facile qu'auparavant, mais la seule chose qui passe, c'est la capacité de production ; l'Italien qui vient en France, le Belge qui part pour l'Allemagne doivent laisser à la frontière leurs droits d'hommes, de citoyens, de travailleurs ; dans leur pays « d'accueil », ils ne sont plus que des travailleurs immigrés.

Jamais, nulle part ailleurs, le patronat ne s'est doté d'une pareille arme contre les travailleurs, d'une semblable machine à fabriquer des travailleurs immigrés. La suppression des barrières économiques oblige les travailleurs à se concentrer dans les zones les plus industrialisées, mais le maintien des frontières politiques, en les privant de leurs droits, les empêche de lutter contre le régime qui les exploite et affaiblit le mouvement ouvrier en général.

Le processus est d'autant plus redoutable que dans les régions les plus pauvres, abandonnées par la « main-d'œuvre qualifiée », les grandes firmes ouvrent de nouvelles entreprises où elles pourront exploiter à bas prix

ceux qui sont restés sur place. Dans bon nombre de régions de France, il s'agit le plus souvent d'une main-d'œuvre en grande partie féminine, chassée de l'agriculture grâce à la politique agricole commune ; l'opération prend le nom de « décentralisation » et ce n'est pas par hasard que les principales implantations de Philips en France se situent à Flers (dans l'Orne) et à Brives (en Corrèze) et c'est aussi vrai pour Renault à Cléon ou pour la CGE à Saint-Brieuc, ainsi que l'a montré entre autres la grève du « Joint français ».

Au bout de quelques années, cette main-d'œuvre devenant plus exigeante, l'usine sera fermée et les travailleurs, obligés d'aller s'embaucher dans une autre zone, seront remplacés par d'autres plus dociles parce qu'immigrés. C'est déjà ce qui se passe en Italie du Sud qu'une bonne partie de ses habitants ont dû quitter pour aller travailler dans la vallée du Rhône, dans la Ruhr ou en Suisse, où ils sont des immigrés sans droits et sans protection ; mais ils ont été en partie remplacés dans leur propre pays par des travailleurs venus de Yougoslavie, ou d'Afrique du Nord et qui, en Italie, sont eux aussi des immigrés sans droits et sans protection.

Si l'on n'y prend garde, il y a là un processus implacable qui risque de transformer complètement les données politiques à l'intérieur du Marché commun, et de priver l'ensemble des travailleurs de toute possibilité de lutte dans les conditions que nous connaissons actuellement : en poussant la logique du Marché commun jusqu'à son terme, on pourrait dire qu'il aboutit à transformer tous les travailleurs en immigrés sur lesquels toutes les pressions, tous les chantages sont possibles.

Il est essentiel de comprendre que ce n'est pas seulement le sort des travailleurs immigrés qui est contenu dans la misère où on les maintient, c'est aussi un moyen de chantage considérable contre ceux qui ont obtenu, par leurs luttes, une situation moins difficile. Il est bien évident que s'ils avaient non seulement le même statut, le même traitement que les travailleurs des pays où

ils se trouvent, mais aussi les mêmes droits et par conséquent les mêmes moyens de lutter contre l'adversaire commun, les travailleurs immigrés ne pourraient pas être utilisés par le patronat pour obliger les nationaux à « se tenir tranquilles ».

Ce n'est qu'en imposant l'égalité des droits (de tous les droits) politiques et syndicaux pour tous les travailleurs qui se trouvent en Europe, quel que soit leur pays d'origine et quel que soit le pays où ils vivent, qu'on mettra fin à cet extraordinaire engrenage.

Si l'ensemble des travailleurs immigrés ou certains d'entre eux ne pouvaient pas voter pour élire les administrateurs de caisses de Sécurité sociale, ce ne serait pas un drame (bien que l'égalité totale entre tous les travailleurs sans distinction soit en elle-même d'une très grande importance) ; il est en revanche fondamental que les travailleurs venant d'un autre pays ne soient plus soumis à l'arbitraire de chaque gouvernement pour avoir le droit de séjourner sur le territoire d'un Etat. Le fait de travailler dans un pays est un élément suffisant pour que chaque travailleur ait le droit absolu d'exprimer dans ce pays son opinion, de mener dans ce pays toute action politique au même titre que ceux qui y sont nés, de dire au même titre qu'eux, ce qu'il voudrait y changer et quelles transformations il voudrait y faire, et surtout pour que personne ne puisse lui ordonner de quitter ce pays. S'il fallait entre toutes les revendications, n'en imposer qu'une, ce serait certainement l'interdiction d'expulser un travailleur étranger.

Ce n'est pas - et cela ne doit pas être considéré comme l'expression d'un ne sait quel humanitarisme, d'un sentiment de charité chrétienne, ni même d'une préoccupation de solidarité ouvrière, mais très égoïstement comme le seul moyen pour les travailleurs d'un pays de protéger ce qu'ils ont pu arracher à leur patronat. C'est donc à eux de se battre pour que les travailleurs immigrés aient les mêmes droits et particulièrement, pour qu'on ne puisse pas les expulser.

Enfin et surtout, exiger les mêmes droits, et particulièrement les mêmes droits politiques, pour tous les travailleurs, quelle que soit leur origine, c'est s'attaquer au dogme de la souveraineté nationale, au mythe de la solidarité nationale, à l'imposture de l'intérêt national. Cela revient à contester que le droit de vivre en un endroit donné soit réservé à ceux qui y sont nés, à refuser que seul le hasard de la naissance et les avatars de l'histoire déterminent qui peut avoir une influence sur les rapports entre les hommes dans un espace géographique donné.

Cela veut dire remettre en cause l'une des bases essentielles de l'idéologie dominante, l'idée que des hommes ont un intérêt commun, du seul fait qu'ils ont la même nationalité parce que le plus pur hasard les a fait naître à l'intérieur des mêmes frontières ; l'idée que cet intérêt commun est supérieur à tous les autres et qu'il peut les amener à s'opposer ensemble à une autre communauté quelles que soient les divergences qui les opposent, quels que soient au contraire les liens qui peuvent unir certains d'entre eux à certains autres hommes d'une autre communauté.

C'est au nom de cet intérêt national que dans toutes les guerres on envoie des travailleurs en tuer d'autres, uniquement pour défendre les intérêts de leur commun exploiteur. C'est au nom de cet intérêt national qu'on oppose les travailleurs entre eux ; et quand l'armée brise une grève ou intervient pour « maintenir l'ordre » c'est encore au nom de cet intérêt national que des travailleurs sont obligés de se faire les instruments de la répression contre les autres avec qui ils devraient, en fait, mener le même combat.

A cette mystification, l'Europe des travailleurs - pas celle de M. Marcellin - permet d'opposer, déjà, l'idée que ce qui donne des droits, aussi bien celui de vivre librement à un endroit donné, que celui de se battre pour changer les rapports entre les hommes et pour construire le type de société que l'on souhaite, ce qui

crée un intérêt commun, le droit de l'exprimer et de le défendre, c'est de travailler dans un même espace, avec un même groupe où se développe une solidarité, et de contribuer par son travail à l'aménagement de cet espace et à la vie du groupe.

Si elle n'avait pas d'autres conséquences que de faire obstacle à l'expulsion de travailleurs étrangers, l'égalité des droits politiques serait déjà un moyen de défense d'une grande importance contre les armes du régime capitaliste. Mais elle va bien au-delà : elle oblige à remettre en cause l'idée de communauté nationale, à contester les bases sur lesquelles elle est actuellement fondée, elle permet de prendre conscience de ce que signifie la solidarité et de ce qui la justifie, elle permet de poser concrètement dans un régime capitaliste, les principes de ce que serait la solidarité d'un groupe d'hommes dans une société socialiste.

#### **PRÉSERVATION DE L'INDÉPENDANCE TECHNOLOGIQUE**

Il est un autre secteur dans lequel une action commune de l'ensemble des travailleurs en Europe est fondamentale pour préserver les chances d'une transformation radicale des structures politiques, économiques, sociales : c'est celui de l'indépendance technologique.

Le développement des firmes multinationales s'accompagne d'un changement très profond de la division internationale du travail : les divers centres de recherche, de production, de commercialisation, sont spécialisés de telle sorte qu'il n'existe plus, sur le territoire d'un pays donné, les moyens de réaliser la totalité de la chaîne ; et cela peut être particulièrement grave si dans un secteur vital, il devient impossible de poursuivre la production en s'assurant le contrôle des installations qui se trouvent sur le territoire.

Qu'aucun pays d'Europe n'ait les moyens d'envoyer des hommes dans la lune importe peu ; il est déjà beaucoup plus grave que le monopole des télécommunications par satellites donne aux Etats-Unis la possibilité d'exercer quand ils le voudront une action de propagande, de conditionnement intellectuel, qui représenterait un instrument d'une importance considérable en cas de crise.

De la même façon, il est indifférent qu'une entreprise utilise des ordinateurs américains ou britanniques. Il est au contraire inquiétant que les filiales françaises de firmes multinationales (Bull-Honeywell, IBM par exemple) ne fabriquent que telle ou telle partie d'une gamme de calculatrices dont les autres éléments sont produits dans un autre pays. Il est dangereux que les laboratoires de recherche soient également dispersés. Le fonctionnement de tout un secteur d'activité devient ainsi irréversiblement tributaire de l'étranger et cela pourrait être une arme redoutable pour une contre-révolution.

Un exemple précis fera mieux comprendre ce qui est en jeu ici.

A partir du 24 janvier 1969 un rapport en français intitulé « Westinghouse et un projet européen transnational pour l'industrie de la construction électrique » circulait en quelques exemplaires. La grande entreprise y annonçait clairement ses intentions : « Westinghouse établira en Europe, probablement aux Pays-Bas, une Westinghouse European Holding Company. Cette société Holding aura pour but d'acquérir les actions des compagnies comprises dans le programme. Celles-ci comprennent actuellement : en France, Jeumont-Schneider et peut-être Merlin et Gérin ; en Belgique, les ACEC ; en Italie, la Ercole Marelli et d'autres... », et l'objectif de ce plan était de contrôler le marché européen de l'industrie électrique et plus particulièrement celui des centrales nucléaires.

Quelques mois plus tard, le gouvernement français abandonnait le type de réacteurs mis au point par le CEA (la filière graphite-gaz) et décidait que le programme

d'équipement de l'EDF serait fondé sur la technique développée par Westinghouse. Bien entendu, aucune raison technique ou économique ne justifiait cette décision<sup>1</sup> : c'est simplement la loi du plus fort qui l'emportait. Mais en même temps, le gouvernement refusait à Westinghouse la possibilité d'acquérir 60 % des actions de Jeumont-Schneider.

Ce sont des décisions particulièrement instructives, depuis 1945 et jusqu'à la fin de 1969 le gouvernement français a joué le jeu de l'impérialisme le plus traditionnel : l'Etat (par l'intermédiaire du CEA) prenait à sa charge les investissements gigantesques que nécessite l'innovation dans le secteur nucléaire. Une fois que la technique était au point, elle devait servir de base à un développement de l'industrie française partant à la conquête du marché international jusqu'à ce qu'elle se heurte à l'expansion de l'industrie d'un autre pays. Dans ce schéma très classique, la division internationale du travail se serait faite entre un pays impérialiste, la France, dotée des centres de décision, des centres d'études, des centres de production des éléments les plus élaborés ; et des pays dominés payant en uranium ou en autres matières brutes la construction de centrales nucléaires par une firme française. On aboutissait ainsi à la formation d'un impérialisme technologique français, qui serait entré en concurrence avec l'américain, l'anglais ou l'allemand.

En fait, l'industrie française n'est plus assez forte pour supporter un empire et elle abdique au profit de Westinghouse qui prend le contrôle du marché, en France, en faisant adopter sa propre technologie.

Le plus instructif est cependant la décision gouvernementale de refuser l'achat des actions de Jeumont-Schneider par Westinghouse : désir de préserver les chances d'un concurrent ? Volonté de bâtir, malgré tout,

1. Cf. Michel Bosquet, « La tragédie de l'atome français », *le Nouvel Observateur*, 1<sup>er</sup> juin 1970.

une industrie « nationale » ? Nécessité de ménager la susceptibilité d'une opinion publique sensibilisée aux réactions nationalistes ? Tout cela a joué un rôle sans doute, l'important étant certainement le désir de maintenir entières les chances d'un concurrent de Westinghouse.

Mais la suite de l'histoire montre ce qu'il en est aujourd'hui des rapports de force entre un Etat et une firme multinationale : depuis la fin de 1969, Westinghouse a fait prévaloir sa technique en Espagne (où elle a obtenu la commande de 4 réacteurs) et en Suède<sup>1</sup> ; elle a, suivant le plan annoncé en 1969, acheté en Belgique les ACEC, en France Merlin-Gérin, et en Italie Ercole Marelli ; depuis près de trois ans, les pourparlers se poursuivent avec le gouvernement pour l'achat de Jeumont-Schneider<sup>2</sup> et depuis le début d'octobre 1972, Westinghouse contrôle pratiquement la principale entreprise nucléaire située en France<sup>3</sup>.

L'ensemble de ces événements démontre de façon particulièrement frappante les transformations apportées par le développement des firmes a-nationales sur l'exercice du pouvoir et sur la nature de l'impérialisme. Il n'y a plus d'impérialisme français dans le domaine nucléaire, il y a un empire Westinghouse qui s'étend sur tout le monde capitaliste et qui en Europe contrôle déjà l'Espagne, la France, la Suède, et qui se lance à l'assaut de la Grande-Bretagne<sup>4</sup>. Sur l'ensemble du marché européen, cet empire Westinghouse se heurte à un empire Siemens-AEG d'origine allemande, qui a profité d'une protection nationale et qui s'efforce déjà de se donner les dimensions d'une firme a-nationale en allant

1. Cf. par exemple le *Financial Times* du 17-11-1971.

2. Cf. par exemple *les Echos* du 3-1-72 « Jeumont-Schneider : le cercle se referme » ; *l'Humanité* du 4-1-72 « Qui va hériter les restes de l'empire Schneider ? » ; *les Echos* du 18-1-72 « Westinghouse : optimisme pour 1972 » ; *le Monde* du 25-1-72 « Dans l'affaire Jeumont-Schneider, les pouvoirs publics hésitent à mécontenter Westinghouse ».

3. Cf. *la Vie française* du 5-10-1972.

4. Cf. *Financial Times* du 7-10-1971.

construire une centrale nucléaire en Argentine. Entre ces deux géants, et selon le rapport de forces, il ne peut y avoir qu'absorption de l'une par l'autre, ou disparition de la plus faible, ou partage au moins provisoire des zones d'influence. De même, il n'est pas exclu que d'autres entreprises d'origine américaine (General Electric par exemple, ou Babcock et Wilcox) prennent une partie du marché et parviennent à s'implanter même en France, qui est déjà un fief Westinghouse. Mais en toute hypothèse, l'essentiel est qu'il ne peut y avoir de politique européenne ou française de l'énergie atomique : sur un même territoire, celui de la France ou celui de l'Europe occidentale, cohabitent ou s'affrontent les stratégies de deux ou trois grandes firmes, mais il ne peut y avoir aucun arbitrage par quelque structure étatique que ce soit. La Commission des Communautés n'aurait aucun moyen d'arbitrer ce conflit ; si elle disposait de pouvoirs plus étendus et si elle pouvait réellement imposer ses décisions, elle ne pourrait que faire respecter intégralement la libre concurrence (c'est-à-dire par exemple qu'elle pourrait contraindre le gouvernement français à faire au moins entrer dans la compétition la firme allemande), mais en aucun cas elle ne pourrait faire prévaloir une solution « européenne ».

Il est particulièrement frappant de constater que l'énergie nucléaire est précisément l'un des domaines où on avait essayé de mettre en place une politique commune, par l'intermédiaire d'Euratom qui devait être la base d'un impérialisme européen. Euratom finit d'agoniser en poursuivant des activités dérisoires, sans avoir jamais pu jouer le rôle que certains voulaient lui assigner, et cela confirme bien qu'il n'existe que deux forces réelles : le nationalisme, obligé de céder la place, et les entreprises a-nationales. La mésaventure d'Euratom devient même assez cocasse lorsqu'on se souvient que, quelques années avant d'adopter la technique Westinghouse, le gouvernement français s'opposait à ce qu'Euratom soit utilisé à la mise au point des réacteurs destinés à être construits

en Europe sous prétexte qu'Euratom ne servait qu'à introduire la technologie américaine dans les pays membres de la Communauté.

Ce qui est réellement grave, c'est que déjà, les réacteurs actuellement construits en France sous licence Westinghouse, consomment de l'uranium enrichi qui n'est produit commercialement qu'aux Etats-Unis, et au cas où une rupture avec le capitalisme serait possible en France, il y aurait là une possibilité de chantage redoutable aux mains des intérêts américains : le refus de fournir l'uranium enrichi nécessaire au fonctionnement de ces centrales constituerait une menace grave pour l'économie.

Pour l'instant, c'est encore une difficulté qui pourrait être surmontée, au moins provisoirement<sup>1</sup>. Mais à mesure que la stratégie de Westinghouse va se développer en Europe, un autre type de division internationale du travail va se mettre en place, qui pourrait par exemple laisser en France des centres de recherche et les usines pour la production des cuves de réacteurs, alors que tous les autres éléments seraient fabriqués dans d'autres pays. Si bien que la réalisation de toute une centrale serait impossible sans la bénédiction de la firme Westinghouse, qui pourrait ainsi exercer une pression extrêmement forte sur l'équipe qui voudrait amorcer une transition au socialisme. Déjà, pareille situation existe pour les ordinateurs, où ne se trouvent pas en France les installations nécessaires pour la réalisation des machines les plus puissantes et les plus perfectionnées ; où, en particulier pour les calculateurs IBM, l'usine implantée en France ne fait que certains composants des derniers-nés de la série. C'est pour remédier à ce risque de chantage qu'il faudrait conserver en Europe non pas les moyens d'une complète indépendance technologique, mais au moins la

1. Par exemple, les stocks constitués permettraient le fonctionnement des réacteurs pendant plusieurs mois, l'utilisation de l'usine de Pierrelatte donnerait d'autres possibilités, mais d'un coût élevé.

possibilité de récupérer cette indépendance si cela se révélait nécessaire. C'est une nécessité urgente et c'est réalisable dès maintenant.

C'est surtout au cours des cinq ou six dernières années que la dépendance technologique de l'Europe à l'égard des Etats-Unis s'est particulièrement aggravée ; et cette évolution a des conséquences politiques considérables : chaque pays d'Europe est devenu beaucoup plus vulnérable que par le passé à un chantage américain qui pourrait dans une large mesure paralyser son économie. Il devient urgent de se prémunir contre les conséquences de cette situation, et les organisations politiques européennes qui veulent changer le système sous lequel nous vivons devraient certainement se donner pour objectif de définir ensemble les secteurs d'activité où il serait le plus difficile de résister à une pression des Etats-Unis. A partir de là, il devrait être possible de dire ce qu'il faudrait non pas pour que l'Europe soit aujourd'hui technologiquement indépendante, mais pour qu'elle conserve la possibilité de récupérer son indépendance en cas de nécessité, c'est-à-dire par exemple pour qu'elle garde un certain nombre de centres de recherche ou pour qu'il y ait en Europe l'infrastructure nécessaire pour reproduire assez vite, si besoin en était, les techniques indispensables et dont l'approvisionnement serait arrêté. En outre, la conscience commune qu'il y a là un problème essentiel, la définition en commun des objectifs à atteindre pour préserver, dans des secteurs vitaux de l'économie, les chances d'une transformation politique, l'organisation de luttes à l'échelle européenne pour atteindre ces objectifs, tout cela serait certainement très important pour unifier les forces socialistes en Europe.

## Conclusion

Le 23 avril 1972, par référendum, les électeurs français ont été amenés à dire qu'ils approuvaient l'entrée dans le Marché commun de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de la Norvège et du Danemark. Il faut un bien grand mépris du peuple pour faire croire aux électeurs français qu'ils décident de leur avenir en votant pour que les firmes a-nationales disposent en Irlande ou en Norvège des mêmes moyens de développement qu'en Italie ou en Allemagne. En refusant de prendre part à cette mascarade, 40 % du corps électoral a d'ailleurs manifesté que cette interrogation n'avait pour lui aucun sens. La seule question à laquelle les électeurs, pas seulement ceux de France, mais aussi les autres, devraient pouvoir répondre est la suivante : comment vivront les habitants de l'Europe occidentale dans dix ou quinze ans ? ou en d'autres termes : à quelles structures politiques correspond la civilisation des télécommunications et de l'ordinateur ? Ces questions-là ne leur seront jamais posées.

Le capitalisme se prépare à imposer sa propre réponse et, contrairement à ce que la propagande officielle essaie de faire croire elle ne comporte aucune variante : le capitalisme européen n'a pas de réalité et par l'effet conjugué de l'histoire et de l'évolution technique, on est en train de passer sans transition du capitalisme national au capitalisme a-national en sautant l'étape d'un capitalisme à l'échelle de l'Europe. En tout cas, l'image d'une société spécifiquement européenne, conjuguant l'efficacité dans la production et le dynamisme américains avec

l'humanisme et le respect de l'individu de la vieille civilisation européenne, n'est qu'un mythe exploité par les porte-parole gouvernementaux aux dépens de quelques naïfs.

La civilisation qui se met en place est une société éclatée, dominée par un petit nombre de très grandes firmes contrôlant un marché dont elles sont à même de prévoir les réactions, où les centres de décision sont de plus en plus éloignés de ceux qui les subissent, où la production se développe indépendamment des besoins, des aspirations, ou des désirs des individus, où l'accroissement de la consommation contraste de plus en plus durement avec l'augmentation du nombre de laissés-pour-compte, où l'écart se creuse entre ceux qui restent dans le courant de l'expansion, dont le niveau de vie progresse en même temps que leurs conditions de vie se dégradent, et ceux qui sont laissés à l'écart des courants de la production, colonisés, opprimés, marginaux, où l'Etat ne joue plus qu'un rôle de gendarme au service de l'économie de profit, où aucune cohérence ne peut être assurée dans la vie d'un groupe ou d'une région, où l'individu exploité, menacé, encadré, perd tout contrôle sur sa propre existence.

Cette société-là commence à s'inquiéter aujourd'hui de son avenir, mais les questions qu'elle se pose n'ont pas de signification pour ceux qu'elles concernent directement. L'épuisement possible des ressources naturelles, le bouleversement peut-être irréversible de l'écologie, la pollution de l'environnement, ce sont des thèmes de réflexion pour quelques « managers » et pour ceux qui les inspirent ; ils peuvent y trouver de nouveaux paramètres à inclure dans leurs équations ou de nouvelles sources de revenus.

Mais pour l'ensemble de la population, ce sont des questions vides de sens : leur opinion sur ces problèmes, quelle qu'elle soit, ne modifiera pas le moins du monde les décisions qui seront finalement prises. Au plus, leur sensibilité à un thème ou à un sujet sera utilisée par la publicité pour leur faire absorber un produit qui sans

cela se vendrait moins. Au mieux, l'émotion provoquée par la marée noire aboutira aux concours de plages de M. Poujade. Dans cette société capitaliste, ce sont les managers des grandes sociétés qui décident ; les individus subissent passivement les conséquences de leurs décisions ; ils ne sont que spectateurs moroses de leur vie, sans action sur leur propre destin.

Dans cette évolution, les déclarations ministérielles, les rencontres plus ou moins « au sommet », les communiqués fracassants ou feutrés, les tête-à-tête, les va-et-vient, tout cela semble totalement irréel et évoque irrésistiblement la guerre et la façon dont elle est perçue par l'opinion. Les déplacements et les déclarations de généraux ou de ministres masquent de la même façon la réalité immédiate, la mort et la souffrance des hommes, la dispersion d'une économie, la mort d'une écologie et les transformations des forces économiques et politiques, la naissance ou la mort d'un empire, l'emprise du capitalisme a-national sur toute une population.

La seule autre solution, c'est le socialisme, c'est-à-dire le contraire de la facilité ; pas du tout un paradis terrestre où tout serait donné, bien au contraire. Le socialisme c'est une société où il faut à chaque instant choisir, c'est-à-dire sacrifier, décider, c'est-à-dire renoncer ; une société où on peut simplement vivre comme des hommes, responsables de leur façon de vivre et construisant lucidement leur avenir au lieu de le subir.

Le chemin qui y mène est encore plus difficile, comme le prouvent la plupart des expériences qui ont été faites jusqu'ici. Par ses dimensions et sa capacité à résister aux pressions extérieures autant que par le niveau de développement technologique auquel elle est parvenue, l'Europe constitue une chance exceptionnelle de passage au socialisme dans une zone qui ne soit pas dominée par la pénurie et où socialisme et liberté seraient indissociables.

Les obstacles sur cette voie peuvent paraître difficilement surmontables, surtout si on songe que face à un

capitalisme qui fonctionne sur une base de plus en plus large, les organisations du mouvement ouvrier restent bloquées dans des structures nationales, et seraient bien incapables actuellement de concevoir et d'appliquer une stratégie à l'échelle européenne.

Pourtant, si les appareils demeurent figés par des structures et des préoccupations d'un autre âge, les forces sociales d'une transformation radicale des structures politiques, économiques, sociales, culturelles de l'Europe existent réellement : ce sont elles qui serviront de base à la révolution nécessaire. Elles se manifestent déjà parmi les travailleurs sur leurs lieux de travail : ce sont eux qui vivent directement l'impossibilité d'une lutte nationale dans les entreprises a-nationales ; ce sont eux qui prennent directement conscience de l'impuissance des Etats sur qui ils pourraient encore faire pression, de l'inefficacité des mouvements localisés. Beaucoup d'entre eux sont aujourd'hui conscients de la nécessité d'une coordination à l'échelle du trust auquel ils appartiennent, mais ne voient pas encore les moyens d'y parvenir.

Le refus de la civilisation qu'engendre le capitalisme international, on le retrouve aussi dans les régions les plus durement touchées par la concentration de la production : coupée de ses éléments les plus jeunes, à l'écart des courants d'expansion, privée d'activités, exploitée lorsque c'est possible par les marchands de loisirs, la population de ces régions (Allemagne du Nord, Irlande, Bretagne, Occitanie, Italie du Sud) se révolte en exigeant de choisir elle-même son organisation et le sens de son évolution, c'est-à-dire, sans qu'elle en soit toujours consciente, en exigeant le socialisme.

C'est peut-être en Grande-Bretagne que se trouvent aujourd'hui réunies les conditions les plus nombreuses d'une rupture avec l'ordre établi. La métropole de l'un des plus grands empires est devenue en quelques années un simple pays membre du Marché commun dont la monnaie, naguère encore une des plus fortes du monde,

flotte à la première alerte, dont l'industrie s'effondre comme s'est effondrée Rolls Royce, où la vie de tous les jours est passée en une dizaine d'années des salons victoriens aux Beatles et à la mini-jupe.

Cette fantastique transformation a été amortie par un repli nationaliste autour de structures sociales et politiques de plus en plus rigides et ossifiées, grâce auxquelles chacun a trouvé un minimum de protection contre les atteintes venues de l'extérieur, mais qui ne sont plus aujourd'hui capables d'évolution, qui se neutralisent et se paralysent mutuellement et ne sont plus à même que de préserver les droits acquis. C'est dans ce cadre que l'on va introduire en quelques mois les mécanismes de passage d'un capitalisme national au régime des firmes a-nationales, disposant de tous les moyens nécessaires pour vaincre les résistances les plus affirmées.

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun risque d'avoir sur les structures britanniques l'effet d'un explosif dans une banquise amorçant de proche en proche la rupture de tout un ensemble en apparence immuable.

Ce n'est pas que toutes ces évolutions puissent conduire inéluctablement au socialisme ; elles comportent bien au contraire des risques considérables de type corporatiste dans les entreprises, nationaliste dans les régions en voie de sous-développement, et purement raciste en Grande-Bretagne. Mais ce sont des mouvements qui mettent en cause l'évolution capitaliste au nom du droit pour une communauté de déterminer elle-même son avenir. La responsabilité des organisations politiques sera de donner à cette aspiration l'orientation et le contenu qui lui permettent de faire naître un projet politique cohérent.

C'est à partir du moment où une rupture se sera faite, dans un des pays du Marché commun, avec les mécanismes capitalistes, que les pouvoirs d'Etat pourraient servir à donner un sens véritable à l'idéologie européenne que le capitalisme a utilisée pour ses propres

intérêts. C'est à partir de ce moment-là que certains des objectifs prévus ou autorisés par le traité de Rome (et qui resteront lettre morte dans une économie de profit) pourraient être poursuivis au nom même de l'idée européenne usurpée par les gouvernements en place, c'est à partir de là que les mécanismes prévus par le traité pourraient être utilisés pour créer une rupture dans les autres pays de la Communauté. C'est à partir de là que tout deviendra possible.

Coll. Michel Rocard (1971)

# Table

<b>INTRODUCTION</b> .....	5
<b>I. L'EUROPE DÉPASSÉE</b>	
<b>1. L'EMPRISE DES FIRMES MULTINATIONALES</b> .....	17
<b>2. LES RAISONS DU DÉVELOPPEMENT DES FIRMES MULTINATIONALES</b> .....	22
1. Le jeu normal de l'économie de profit .....	22
2. Nouvelles techniques et progrès des communications ..	26
L'innovation, 27. — Ordinateurs et informatique, 29.	
— La sidérurgie, 31.	
3. L'équilibre de la terreur .....	33
<b>3. LES STRATÉGIES DES FIRMES MULTINATIONALES</b> .....	35
<b>4. CONSÉQUENCES DU DÉVELOPPEMENT DES FIRMES MULTINATIONALES</b> .....	41
1. Conséquences économiques .....	42
2. Conséquences politiques .....	47
<b>II. L'EUROPE EN MORCEAUX</b>	
<b>1. LES CAUSES DE LA CRÉATION DU MARCHÉ COMMUN</b> ..	57
<b>2. LA SIGNIFICATION DES « POLITIQUES COMMUNES »</b> ...	66
1. La politique agricole commune .....	66
2. L'échec de la politique sociale commune .....	74
3. Les mésaventures de la politique monétaire .....	79
4. Les autres « politiques communes » .....	83
<b>3. LES CONSÉQUENCES DU MARCHÉ COMMUN</b> .....	88
1. Les conditions d'emploi et de travail dans la Communauté .....	90
Une insécurité nouvelle, 90. — Le mythe de la mobilité nécessaire, 94. — La réalité : le drainage de la main-d'œuvre, 95.	

2. Les conditions de travail et l'environnement quotidien .....	98
L'organisation du travail, 98. — Les salaires, 103. — L'environnement quotidien, 106.	
3. Le Marché commun, une arme de division des travailleurs .....	107
Les deux attitudes patronales, 107. — Conséquences pour les travailleurs, 110.	
<b>4. L'IDÉOLOGIE EUROPÉENNE</b> .....	<b>114</b>
1. Les supports populaires de l'idée européenne .....	115
Une idée moderne, 115. — Le paradis du consommateur, 116. — Du pacifisme à l'internationalisme, 116. — Anti-américanisme et nationalisme européen, 118.	
2. Les ressorts cachés de l'idéologie européenne .....	119
Un relais au nationalisme, 120. — L'Europe, machine de guerre américaine contre le bloc communiste, 122. — La finalité est avant tout économique, 125.	

### III. L'EUROPE A CONSTRUIRE

<b>L'EUROPE A CONSTRUIRE</b> .....	129
<b>1. L'EUROPE NÉCESSAIRE</b> .....	136
1. Les problèmes de défense .....	137
2. L'indépendance économique et technologique .....	145
3. Le rôle politique de l'Europe .....	150
<b>2. CONSTRUIRE L'EUROPE</b> .....	159
1. Les organisations politiques et syndicales .....	159
2. Les forces sociales en mouvement .....	161
3. Esquisse d'une stratégie .....	164
<b>3. LES TACHES IMMÉDIATES</b> .....	169
1. La coordination des travailleurs à l'échelle européenne .....	169
2. La lutte pour l'égalité des droits .....	173
3. Préservation de l'indépendance technologique .....	178
<b>CONCLUSION</b> .....	185

Coll. MichelRocard.org



**POLITIQUE** COLLECTION DIRIGÉE PAR JACQUES JULLIARD

Les problèmes politiques sont les problèmes de tout le monde,  
les problèmes de tout le monde sont des problèmes politiques

### **Bernard Jaumont**

Né en 1925. Travaille dans une grande entreprise du secteur public. Responsable, depuis juin 1971, des questions internationales au bureau national du PSU.

### **Daniel Lenègre**

Né en 1946. Fonctionnaire. Venu à la politique par le syndicalisme universitaire, il est entré au bureau national du PSU en décembre 1972.

### **Michel Rocard**

Né en 1930. Inspecteur des finances. Secrétaire national des étudiants socialistes en 1953, membre du parti socialiste autonome, puis du parti socialiste unifié dès leur fondation, il est élu secrétaire national du PSU en 1967. Candidat aux élections présidentielles de 1969, il est député des Yvelines depuis le mois d'octobre de la même année.